

Offices de la Paroisse.

Dimanche, 4 Janvier : Octave de la Fête des Saints Innocents.

Messes : *au bourg*, 6, 8 et 10 heures ; à *Ty-Mam-Doue*, à 6 h. 1/2.

A cause des vacances, pas de messe de 7 heures ni de Catéchisme.

Dimanche : à 1 h. 1/2, *réunion des Enfants de Marie*.

Catéchisme : jeudi, 21^e leçon.

Baptême : 26 Décembre : Jean-René-François Nédellec, bourg.

Bans : Sébastien Le Bras, de Quéménéven, et Marie-Jeanne Moënnier, de Ty-Sanker ; — Nicolas-Alain Jestin, de La Forêt, et Marie-Jeanne Hobur, de Gars-ar-Bik ; — René Le Corre, de Kerben, et Marie-Anne Dorval, du Guerloc'h.

Décès : 1^{er} Janvier 1914, Marie Le Corre, 82 ans, au bourg. Service de huitaine, dimanche prochain.

NOUVEAUX FABRICIENS

Sont nommés fabriciens pour l'année 1914 :

Trinité : Jean-Marie Clec'h, de Kervigou ; Yves Scotet, de Nivirit ;

Trépassés : Jean Le Dall, du bourg ;

Ty-Mam-Doue : Pierre Bourhis, de Tynévez ;

Saint-Pierre Cuzon : Hervé Pétilion, du Moulin-Saint-Denis ;

N.-D. de Kernilis : Jean-René Feunteun, de Penvern ;

N.-D. de Menfouez : René Guillou, du Moulin-du-Brioux ;

Pain bénit : Hervé Poupon, du Bol'hat ; Jean Michelet, de Cuzon.

PROCESSION

Sont désignées pour porter les enseignes à la procession de la Sainte Vierge, du premier dimanche du mois :

Bannière : Marguerite Kelven, de Cuzon ; Marie Yvinou, du bourg ; Jeanne Le Roy, du bourg.

Statue : Perrine Tanguy, de Kozfornou ; Jeanne Le Viol, de Maner-Stank-Vian ; Marie-Jeanne Le Louet, du Moulin-des-Salles ; Jeanne Floch, de Parc-Ménez.

A NOS LECTEURS

Voilà donc notre petit Bulletin imprimé, examinons-le à notre aise. Admirons d'abord notre beau clocher, monument historique, s'il vous plaît. En effet, il est bien gracieux et hardi malgré sa petite taille. C'est lui qui a donné son nom à notre Bulletin et ce n'est pas sans raison. Le clocher dans une paroisse a pour mission d'indiquer à tous la Maison de la prière et de rappeler à chacun ses devoirs envers Dieu. C'est lui, par la voix de ses cloches, qui appelle aux offices, qui chante pour les baptêmes et les mariages, qui pleure pour les enterrements. C'est lui, en un mot, qui règle toute la vie paroissiale.

C'est aussi ce que veut faire **Mon Clocher**, seulement il le fait à domicile. **Mon Clocher** arrive chaque semaine dans les maisons, rappelle à tous leurs devoirs de chrétiens ; il indique l'heure des offices ; il donne les baptêmes, les mariages, les décès de la semaine ; il annonce et il rend compte des fêtes. Par ses bons avis, ses remontrances quelquefois, il invite chacun à aimer et à servir Dieu. C'est donc véritablement le clocher paroissial continué, et faisant entendre sa voix dans tous les coins de la paroisse, c'est **Mon Clocher**.

A côté du clocher, saluons avec respect la croix de la Trinité, si curieuse et si bien rendue par l'artiste. Malgré l'exiguïté du dessin, on reconnaît suffisamment Dieu le Père, en grand manteau royal avec la tiare sur la tête, tenant entre ses mains Dieu le Fils attaché à sa croix, avec Dieu le Saint-Esprit, la Divine Colombe aux ailes déployées qui tient le milieu entre les deux. Enfin, au bas, n'oublions pas de remarquer la pieuse acclamation que tout bon paroissien de Kerfeunteun doit réciter chaque jour, puisque la paroisse est sous le vocable de la Sainte Trinité. Nous voudrions que l'on commence toujours par elle la lecture de notre Bulletin.

Voilà l'en-tête. Passons au texte du journal ; voyez quelle netteté de caractères, quel beau papier, ce sera désormais une véritable jouissance que de lire **Mon Clocher**.

Le journal a l'air plus petit, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce n'est pas vrai, au contraire, il contient un millier de caractères de plus qu'autrefois. Tant mieux ! nous pourrions causer un peu plus longuement ensemble.

Oh ! nous n'aurions pas voulu non plus qu'il fût trop long, on

ne l'aurait pas lu. Avez-vous remarqué que quand on a un grand journal, on jette vite un coup d'œil sur chacune des pages, on cherche quelque nouvelle intéressante, et comme on ne la trouve pas de suite, on jette le journal sans l'avoir lu. Voilà ce qui n'arrivera jamais à **Mon Clocher**, parce que chacun peut le lire en quelques minutes.

Mon Clocher continuera comme par le passé sa petite besogne de renseigner et de conseiller ses lecteurs et il fera son possible pour les intéresser de plus en plus. Entre autres améliorations, il entreprendra, dès cette année, une histoire de la paroisse, de son église, chapelles, châteaux, curiosités, etc. Chaque semaine, il promènera ses lecteurs tantôt dans un coin, tantôt dans un autre, et chacun sera heureux de savoir quelles sont les curiosités de son quartier, qui a bâti sa maison, qui l'a habitée avant lui, et une foule d'autres détails très intéressants. Ce sera faire connaître et aimer encore davantage notre belle paroisse de Kerfeunteun.

Enfin, pour rendre service à tous, **Mon Clocher** ouvre, dès ce moment, dans ses colonnes, un petit bureau de placement, dont pourront profiter ses lecteurs. Vous avez, par exemple, besoin d'une place, ou d'un travail quelconque à faire à domicile : Venez avant le mercredi soir nous trouver, et **Mon Clocher** demandera pour vous la place ou le travail souhaités. Il en sera de même si c'est vous qui avez besoin d'un domestique ou de tout autre chose. Plus tard, nous verrons s'il faut accepter aussi les annonces ou offres de services faites par les commerçants de la paroisse.

Naturellement, nous continuerons, comme par le passé, à donner toutes les communications officielles de la Mairie.

Mais nous voilà arrivés à la dernière page et à la belle chapelle de la Mère-de-Dieu qui la termine. Cette chapelle est aussi supérieurement rendue et sera une attraction de plus pour notre Bulletin. Vite, abonnez-vous à **Mon Clocher** !

BAPTÊMES EN 1913

Marcel Gonédec, chemin de l'Abattoir.
Jean Chalony, Nivirit.
Alain-M. Déniel, Kergariou.
Marie-A. Hascoët, bourg.
Marie-C.-A. Kervel, Kérioual.
Sébastien Ollivier, bourg.
Jean-Louis Lannuzel, Goarem-Dro.
Hervé-Marie Le Clec'h, Keranloarec.
Corentine-H.-A. Ruello, bourg.
Marie-M. Bernard, Keranloarec.
Anne-M.-J. Dugast, bourg.
Maurice-A.-M. Le Jeune, Ty-Gardien.
Pierre-Marie Briant, Ty-Du.
Julia-M.-P. Le Goff, bourg.
Marie-Louise-Cath. Bernard, Pontusket.
Alain Le Gall, bourg.
Jean-Jh-G^{me} Danion, Missilien.
Pierre-René-M. Le Viol, Pennarun.
Yves-Marie Hascoët, Tier-Kerrigou.

Hervé-Marie Couchouron, Pont-Quéau.
Jean-Marie Tanguy, bourg.
Jeanne-Marie-F. Hostiou, bourg.
René-Corentin-Louis Gouzien, Leurriou.
Pierre-Jean-Marie Yan, Ty-Ruz.
Jean-Corentin-M^{ie} Le Page, Poullaou.
Marie-Jeanne Cosquéric, Brioux.
Yves-J.-M^{ie} Le Gars, Croix-des-Gardiens.
Corentine-Jeanne-Louise Noac'h, bourg.
Jean-René-Marie Poupon, Bolc'hat.
Jean-Louis-Marie Hénaff, Steir-C'hoët.
Pierre-Marie-Jean Le Floch, bourg.
Jeanne-Marie Hénaff, bourg.
Corentine-Yvonne-M^{ie} Déniel, Tromoc'h.
Pierre-Marie Feunteun, Kermaner.
Louis-Marie Kéroulas, Menfouez.
Jean-Louis Le Floch, Kéraliez.
Corentine-Marie Bénot, Nivirit.
Marie-Germaine Le Grand, Goarem-Dro.

Marie-F^{co} Chicard, bourg.
 Catherine Nouy, Park-Ty-Stank.
 Louise-Marie-Th. Le Goff, Cuzon.
 Alain-Pierre-Marie Le Gall, Menfouez.
 Marie-M^{ie}-R. Le Cœur, Penc'hoat.
 Jeanne-Yv^{ne}-Bernad. Le Gars, Kernevez.
 Jean-Marie Gérard, bourg.
 M^{ie}-L^{se} Le Feunteun, Croix-des-Gardiens.
 Marie-Anne-Bernard Laurent, Kerhō.
 Joseph-Anne-Marie Dorval, Prairie.
 Yves-Marie Pichon, Croix-Saint-Yves.
 Jean-M^{ie} Nihouarn, Croix-des-Gardiens.
 Hervé-A.-Marie Grall, bourg.
 Marie-Suzanne Jégou, Kerentrée.
 Hervé-Marie Pelleter, Menfouez.
 Marc-Corentin Pennanec'h, bourg.
 Jean-René-Marie Feunteun, Tromoc'h.
 Marguerite-Anne-M^{ie} Bodolec, Menfouez.
 Marie-Amélie-Yvonne Péron, Poullaou.
 Marcel-Jean-Pierre-M^{ie} Cornic, Manoir-des-Salles.
 Marie Le Floc'h, Park-Menez.
 Yvonne-Marie-Corentine Cadiou, bourg.
 Jean-Marie Mignon, Kerlividic.
 René-Marie Floc'h, Ty-Feunteun.
 Yves Tanguy, Tier-Keriousal.
 Guillaume-Marie Yann, Kernilis.
 Marie-Louise Pétillon, Tier-Kervigou.

Henri-Marc Cornic, Park-Olier.
 Jean-Corentin-Marie Poupon, Tynevez.
 Jeanne-Marie Cornic, Kerzu.
 Yves-Bernard-Marie Dornic, Pennarun.
 Marcel-M^{ie} Corneec, Croix-des-Gardiens.
 Corentin-Marie Yan, Lez-Stéir.
 Sébastien-Marie Le Viol, Kerledan.
 Elisabeth-Renée Cornic, Pemilers.
 Paul-Marie Bargain, Goarem-Vigouroux.
 Marie-Philo. Queuieudec, Tréouzon.
 Michel-René Jaouen, Keranploarec.
 Jean-René-Marie Le Floc'h, bourg.
 Jean-Louis-Marie Bozec, Penfrat.
 Julien-René Le Moal, Tier-Keranploarec.
 Pierre-Marie Le Clec'h, Kerguinoz.
 Jean-C^o-Marie Tanguy, Kosfornou.
 Marcel-Alain Cuzon, Keridoret.
 Jean-René-François Nédellec, bourg.

Ondoyés.

Jean-Louis-Marie Le Brusq, bourg.
 Yvonne-Marie Touchard, bourg.
 Jeanne Le Corre, bourg.
 Marie Pennec, Trohéir.

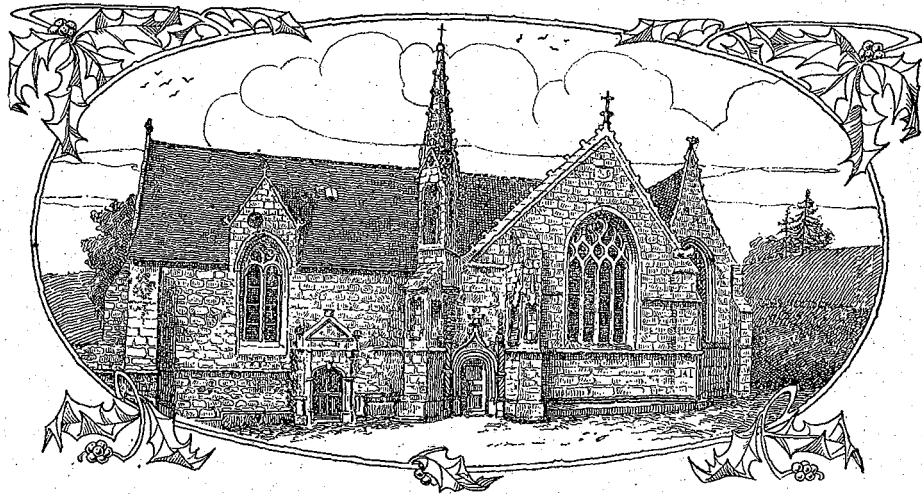
Ont été baptisés à domicile.

Anonyme Lozac'hmeur, bourg.
 Id. Sannier, Kerbasquiou.

BREURIEZ AR FEIZ

Pedi 'reomp an dud vad 'zo e Breuriez ar Feiz ha n'ho deuz ket c'hoaz roet o aluzenn evit ar bloaz-ma d'hen ober kenta ma c'hellin. Deuet eo brema ar mare diveza, e miz Genver eo e vez kasset ar gount euz an aluzennou d'an eskopti evit beza rannet etre an oll visionerien.

Da biou rei oc'h aluzenn ? D'ar Superiorez, pe da unan pe unan euz o peleien : laouen o c'hassint en oc'h hano da Rener ar Vreuriez.



Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.

Offices de la Paroisse.

Dimanche 11 Janvier : Solennité de l'Epiphanie. *Kyrie* royal. Vêpres de la fête.

Messes : au bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; à Kernilis, à 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 22^e leçon ; jeudi, 23^e leçon.

Baptême : 1^{er} Janvier, Jean-Louis Poupon, Pontusket.

Décès : 3 Janvier, Jean-Louis Bozec, Penfrat, 1 mois ;
 4 Janvier, Joséphine Sorieul, Bas-du-Port, 20 ans ;
 5 Janvier, Corentin Le Lay, Tréqueffelec, 43 ans.

Services : de huitaine pour Corentin Le Lay, Tréqueffelec ; annuels 1^o pour Guillaume Pétillon, de Kernujen, et 2^o pour Jean-Marie Le Cœur, de Ty-Gardien.

Mariage : Guillaume Maguer et Marie-Louise Le Goff.

La fête des Rois Mages.

Voilà le titre sous lequel est le plus connu la fête de l'Epiphanie de Notre Seigneur, c'est-à-dire sa manifestation aux peuples. Ces mages se lèvent du fond de l'Orient, et, à la suite d'une étoile miraculeuse, s'en vont à travers les pays à la recherche du Roi des rois ; ils parlent de l'objet de leurs recherches à ceux qu'ils

rencontrent, petit peuple ou prince, témoin cet Hérode, roi de Jérusalem, auquel ils viennent demander des renseignements. Quelle éclatante manifestation de la venue adorable du Fils de Dieu !

Quelle est la leçon qui se dégage pour nous de cette fête ? Orienter notre cœur et notre âme vers Jésus-Christ et le rechercher toujours ; le voir à travers nos joies et nos souffrances, sans jamais nous laisser détourner par les occupations multiples de notre vie, ni par les mauvais exemples et les mauvais conseils. Imitons les mages, gardons-nous de l'exemple d'Hérode, à qui l'arrivée de Jésus-Christ en ce monde était aussi manifeste, mais qui négligea cette grâce.

Nous aimons à vous voir venir, après les offices, prier devant la gracieuse crèche de notre église de Kerfeunteun : vous y verrez les trois mages qui offrent à Jésus leurs présents. Offrez-lui votre cœur et toutes les actions de votre vie. Promettez-lui de mettre toujours *toutes vos actions d'accord avec votre foi*.

PRÉVOYANCE-BÉTAIL

La réunion ordinaire du commencement de l'année pour les sociétaires de la Prévoyance se tiendra dimanche, 18 courant. Dans le prochain numéro, l'on vous dira l'heure et le lieu de la réunion. Dans cette séance, se règlent presque toutes les primes ou cotisations dues pour l'année en cours. Il importe donc que ceux qui ont encore chez eux leurs livrets de Mutuelle veuillent les envoyer au plus tôt à M. Yves Briand, du bourg, afin qu'il puisse mettre à jour tous les comptes, à l'aide de ces livrets. Ceux-ci doivent porter, en effet, le résultat de l'expertise des commissaires au mois de Décembre. M. Briand, malgré la maladie dont il ne fait que de se relever, a bien voulu se charger de toute la comptabilité ; nous l'en remercions vivement.

Nous demandons instamment aux sociétaires de prendre leurs mesures, dès maintenant, pour assister à la réunion. Nous avons retardé un peu la réunion pour laisser passer le moment des changements de domestiques. La réunion prochaine aura la plus grande importance à cause des sujets à discuter, et particulièrement la question de la Réassurance.

Il s'est fondé dans le Finistère, et pour tout le Finistère, une Société de Réassurance, due à l'initiative des hommes les plus versés dans les questions agricoles ; cette Société prend une partie des risques des petites sociétés locales et les couvre dans le cas de grande mortalité.

Nous espérons qu'aucun des sociétaires ne manquera à cette réunion.

Croix et Calvaires.

Sur notre terre de Bretagne, on trouve beaucoup de ces monuments qui témoignent de la foi de nos pères. Les uns étaient beaux : sur un socle en granit, large et élevé, se dressaient les trois croix, et autour les statues des personnages de la crucifixion, ce sont les calvaires ; plusieurs d'entre vous ont pu admirer le Calvaire de Pleyben ; les autres étaient de simples croix, de bois ou de pierre, que nous retrouvons encore sur le bord de nos chemins.

Quelle était l'origine de ces croix ? Les unes s'élevaient à l'entour des lieux de pèlerinage, aux endroits les plus éloignés, d'où les pèlerins pouvaient découvrir la chapelle, ou la flèche de son clocher (*kroaz ar zalut*). D'autres indiquaient la direction de ces lieux de dévotion : une main et un index tendu indiquait, dans les bifurcations, le chemin à prendre. Un grand nombre étaient des croix de missions ; Michel Le Nobletz et le Père Mau noir finissaient généralement les missions qu'ils donnaient dans les paroisses, par une érection de croix ; et si vous voulez lire les inscriptions de la plupart des croix de Kerfeunteun, vous y verrez mention de mission.

De plus, nos ancêtres avaient une pieuse coutume : ils élevaient toujours une croix à l'endroit où quelqu'un était mort d'un accident. Et nos mères apprenaient à leurs enfants, en passant ces croix, à se signer, et à dire une prière pour être préservés de mort subite.

Il y avait encore des croix auprès des fontaines de dévotion : je me rappelle d'avoir rencontré, dans une prairie du grand Ergué, de beaux restes d'un monument qui avait dû être une croix de fontaine.

Ayons de la vénération pour ces croix ; ne les passons jamais sans les saluer, informons-nous de leur histoire. Kerfeunteun possède assez peu de ces croix de chemin ; si vous en connaissiez qui fussent négligées ou ensevelies dans quelque talus, remettez-les avec respect à leur place d'honneur. Quelquefois, le nom d'une ferme, d'un champ vous mettra sur la voie ; il est invraisemblable que, dans une paroisse aussi étendue que Kerfeunteun, il n'y eût que le seul quartier du bourg à avoir de ces croix. Ainsi tous pourront contribuer à faire l'histoire religieuse de notre paroisse.

ABONNEMENTS

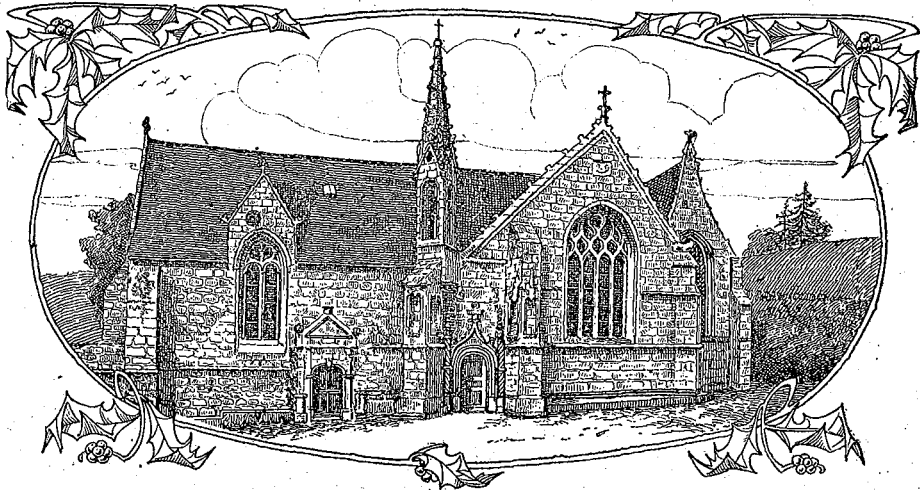
Il y a encore un certain nombre de nos lecteurs qui n'ont pas réglé leur abonnement pour 1914. Nous envoyons aujourd'hui à la poste la dernière des bandes que nous avons imprimées au commencement de 1913 pour vous adresser le Bulletin pendant l'année. Nous allons, cette semaine, faire les bandes de 1914 : que les retardataires se hâtent de venir inscrire leur nom.

TIEZ KRISTEN

An tiez kristen eo, evel just, ar re a zo o chom enno tud kristen ; hag an dud kristen eo ar re a gred lezenn Jesus-Christ, mez dreist holl ar re a zo douguet da ober ho holl oberou evit Doue. Beza kristen d'ar zul evit an offern ; beza kristen var ar zizun pemp munut dioc'h ar mintin, ha pemp all, pe nebeutoc'h dioc'h an noz, epad ar bedenn, n'eo ket beza kristen eo. Red eo e vefe ar feiz kristen o ren ac'hanomp *ato* ; en hor peden, en hon labour, koulz o c'horro ar zaout hag oc'h arad er park, koulz oc'h aoza iod, hag o tibri krampouez. Red eo en deffe Doue eul loden en hon holl oberou : red eo ive en deffe eur plaz en hon ti.

Pa zeomp ebars en ho tiez, eo joa ganeomp guelet e zeuz e peb ti eur groaz (hennez eo ar merk huella euz feiz eun tiegez), mez c'hoaz imajou a zevosion : eur chapelet braz deut deuz Lourd.

An tiez a gonvers, meur a vech e lec'h ma vez an dud dianvez evit ho afferiou, ne laker kroaz ebed. E dleset en ober : brema 'zo kement a dud dizoue, a lavarer, aon e vez e teuffent da oappad an imajou zantel : koulskoude en ti ze n'eo ket an dud dianvez eo a zo mestr : c'hui eo : ha varnoc'h c'hui, mestr an ti, e zo eur mestr all, Doue : eur plaz dezan en he di. Arabad kemer re a aon arog an dud : an tud vad ha tud kristen a zarempred en ho ti, ha stankoc'h eget ar re fall ; grit outho ive. Mez da vihana, en ho ti, e lec'h e maoc'h libr da ober ho kiz, ra vezo ato ar groaz, ha dezi ar renk a henor : eur piscin evit an dour. beniget, ha dour benniget ennan ; imaj ar Verc'hez hag eur fleurenn bennag dirazhi : mez dreist holl ar Grusifi.



Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON
CLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.

Offices de la Paroisse.

Dimanche 18 Janvier : Fête du Saint Nom de Jésus. *Kyrie* double. Vêpres de la fête.

Messes : au bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; à la Mère-de-Dieu, à 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 24^e leçon ; jeudi, 25^e leçon.

Baptême : 8 Janvier, Guillaume Gouzien, Croix-des-Gardiens.

Mariages : 9 Janvier, Hervé Guellec et Marie-Anne Le Goff, de Landrévarzec.

13 Janvier, Nicolas Gestin, de La Forêt, et Marie-Jeanne Obur, de Gars-ar-Big.

Décès : 12 Janvier, Marie-Anne Lozach, de Kervigon, 79 ans ;

14 Janvier, Mathurin Gavaud, du bourg, 43 ans ;

14 Janvier, enfant Douguet, Goarem-Dro, 3 ans.

Bans : Isidore Madec, de Penhars, et Yvonne Hémon, de la Croix-des-Gardiens.

Services : de huitaine pour Marie-Anne Lozac'h, de Kervigon.

Le Prône.

Pendant cette saison d'hiver, il y a, dans nos familles patriarcales, un moment délicieux. L'on s'est réuni le soir, après le souper, autour d'un bon feu, et le grand-père est à la place d'honneur dans ce fauteuil de bois qui est de tradition auprès de nos cheminées. On se sent dans une atmosphère de respect et

d'aisance qui est propre aux familles vraiment chrétiennes ; chacun raconte les événements de la journée ; le père donne les avis, les recommandations, indique peut-être les travaux à exécuter le lendemain ; puis la lecture de la Vie des Saints et les prières du soir terminent dignement cette journée heureuse et chrétienne.

Pour la grande famille qu'est la paroisse, le prône du dimanche reproduit en perfection cette réunion patriarcale autour du foyer.

Le prône suit l'Évangile ; il en était autrefois l'explication ; c'est à cet endroit de la messe que les Saints Pères prêchaient. Ils montaient sur une espèce de tribune : et le nom de prône est venu du nom de cette tribune.

Le prône comprend trois parties, dont la première contient les prières que l'Église fait en commun pour les personnes de tous les états qui la composent, et pour les nécessités publiques. Nous désirons que tous les assistants prennent une part active à ces prières en répondant tout fort. La seconde partie contient l'ordre des exercices et les nouvelles qui intéressent la paroisse : fêtes, jeûnes, bans, services. C'est la partie que l'on suit avec le plus d'attention, pour ce qu'il peut y avoir d'imprévu. Mais la partie la plus importante du prône est le sermon, l'instruction sur les vérités de la religion et sur les devoirs du christianisme.

Dans une paroisse, quelle joie pour un pasteur, pour un recteur de voir autour de lui, le dimanche, tous ses paroissiens, recevant avec avidité toutes les communications intéressantes qui leur sont faites, s'unissant aux prières, décidés à vivre les recommandations !

Les habitudes chrétiennes dans les familles sont intimement liées à l'intérêt que l'on apporte à assister au prône du dimanche, qui se résoud dans le saint sacrifice de la messe.

PRÉVOYANCE-BÉTAIL

C'est dimanche prochain, à l'issue de la messe de 8 heures, que se tiendra, dans la salle des Potred-Ty-Mam-Doue, la réunion des sociétaires de la Prévoyance-Bétail. La réunion suivra immédiatement la messe, de manière à être terminée à 9 h. 1/2. A ce moment, plusieurs des sociétaires auront besoin probablement de se rendre à l'église aux services qui se célèbrent pour une des familles considérées de la paroisse.

Nous rappelons instamment à tous les sociétaires de se faire un devoir d'assister à cette réunion.

Avis du Maire.

Les électeurs sont informés que le tableau rectificatif de la liste électorale a été déposé le 15 Janvier au Secrétariat de la Mairie, où pendant 20 jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 Février inclusivement, tout citoyen omis peut réclamer son inscription et tout électeur inscrit l'inscription de tout citoyen omis ou la radiation de tout individu indûment inscrit.

Le Maire, LE GARS.

Ecoles chrétiennes.

Les classes ont repris à Saint-Charles après les vacances du premier de l'an. N'ont-elles pas été trop longues, ces vacances ? Se lever à 5 h. 1/2 ; être à l'étude de 5 h. 3/4 à 6 h. 1/2, et de 7 h. 1/2 à 8 heures ; en classe de 8 à 11 heures ; au chant, au solfège, ou à la gymnastique de 11 heures à 11 h. 1/2 ; puis à l'étude de 11 h. 1/2 à midi ; si l'on a quitté la petite classe, au catéchisme de 11 heures à 11 h. 3/4 ; si on est au cours préparatoire, être de nouveau en classe de 1 heure à 4 heures ; à la musique (harmonie, clairons, tambours ou fifres), de 4 heures à 5 heures ; à l'étude, de 5 heures à 7 heures, avec 1 heure de catéchisme encore pour les petits, 1 heure de français pour les grands ; avoir 3 heures d'études et 1 heure de classe le jeudi ; 2 heures d'étude le dimanche ; n'est-ce pas assez, pourtant, pour mériter une grande semaine de vacances ? On se fatigue beaucoup à ce régime où l'on fait constamment donner à l'enfant tout l'effort dont il est capable.

Et puis, il convient d'être tout à fait dispos avant de se mettre à la préparation prochaine des examens. Quelques-uns ont peut-être été surpris de voir que notre école de garçons ne présentait pas de candidats à l'examen du certificat d'agriculture libre dont parlait le *Courrier* de la semaine passée. Elle en présentera plusieurs, et la préparation à la partie théorique des épreuves se fait depuis le début de l'année à raison d'une heure par semaine. C'est la partie pratique qu'il s'agirait d'organiser dès maintenant. Mais comment ? C'est ici que des échanges de vues entre les maîtres et les parents, une vraie coopération de l'école et de la famille, seraient profitables à tous. Les buts d'excursions ayant pour objet une étude agricole ne manqueraient pas assurément ; on n'aurait que l'embarras du choix entre les fermes bien tenues à Kerfeunteun ; et les propriétaires se feraient un plaisir de faire voir et faire comprendre à leurs enfants et aux enfants de leurs amis les progrès qu'ils ont réalisés et qu'ils escomptent encore. N'y aurait-il pas autre chose à faire ? La location d'un terrain assez grand — pas trop — un journal environ, qui deviendrait, sous la direction d'un cultivateur expérimenté, ayant assez de loisirs, et beaucoup d'amour de son métier, le champ d'expérience des élèves, ne rendrait-il pas de réels services ? Ce qu'on leur demanderait là ce ne serait pas tout une grande somme de travail — 50 petits hommes pour un journal ! — qu'une étude raisonnée du travail qui se fait chez leurs parents, à la même époque, dans un terrain de même nature et dans les mêmes conditions. Ils travailleraient eux seuls cette terre ; c'est encore le seul moyen de s'y intéresser vraiment, et de vouloir se rendre compte du pourquoi de telle méthode au lieu de telle autre ; c'est un moyen d'aimer, dès maintenant, cette terre que leurs parents améliorent pour eux en l'arrosant de leurs sueurs !

Ce n'est là qu'un projet. Pourquoi les parents ne disaient-ils pas ce qu'ils en pensent ? Leurs façons de voir sur cette question seraient acceptées avec tant de plaisir par les maîtres à qui ils confient leurs enfants ! Il va sans dire que tous ces travaux ne nuiraient en aucune façon aux études puisqu'ils se feraient toujours dans des moments libres, ou des jours de congé.

Pendant qu'on travaille à cette organisation de l'enseignement agricole à l'école de garçons, l'école libre des filles continue à développer son programme d'enseignement ménager dont vous avez pu déjà apprécier l'utilité et le succès.

Et c'est justement d'après leurs résultats que vous pouvez juger vos écoles, c'est d'après la masse de ses fruits qu'on juge l'arbre, non d'après

quelques fruits secs qu'il est condamné à porter. L'école des filles depuis longtemps a fait ses preuves. L'école des garçons continue de plus en plus à vouloir mériter votre confiance. Cette année, on a tenu à ne donner à chaque maître que le moins possible d'élèves, afin qu'il puisse prodiguer à tous des soins assidus appropriés à leur degré d'instruction. Et ces maîtres peuvent se comparer aux meilleurs pour le dévouement et la dignité ; la science aussi : les uns l'ont prouvé sur d'autres terrains ; les autres, les jeunes, le prouvent maintenant : M. Le Gall a reçu, l'année dernière, son diplôme de certificat d'aptitude pédagogique, honneur qu'il partage d'ailleurs avec M^{lle} Quinquis, de l'école de filles ; leurs noms viennent de paraître au *Bulletin* départemental de l'Enseignement primaire.

MINTINVEZ KRISTEN

Ar moment e tifuner e tenvalijenn pe e sklerder ar mintin, hervez an amzeriou, a zo eur moment a galz talvoudegez. An neb ne anavez ket he priz, ne velo ket morze gael skler, e reolennou Doue ; eunet en deuz hent ar stered assamblez gant buez an den, hag gret euz an eil hag eben, eun emgleo muzulet mad.

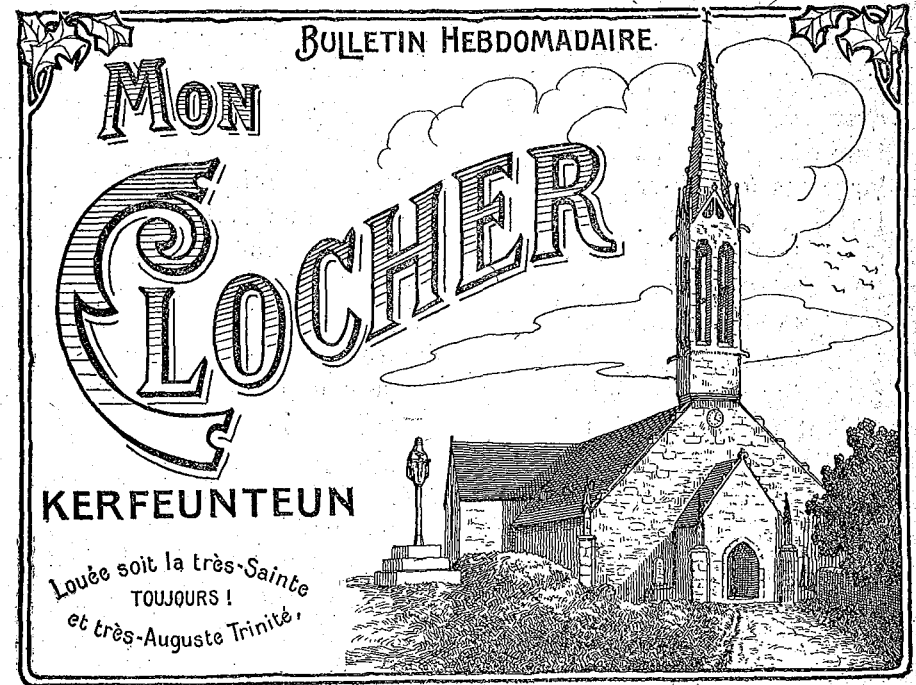
Disprij an emgleo-ze a zo noazout d'ar iec'hed ha d'al labour, ha noazout muioc'h c'hoaz d'an devotion. An den a astenn he gousk en tu all d'ar mintin, var zigare eo jomet re hurr var ar bale deuz an noz, a gavo e tal he vele an drouz hag afferiou ar bed. Stlejet eo e kreiz ar youbou skiltrus, hag en aner e klasko evit Doue eur moment amzer sioul, en deuz kollet dre he fot. Deveriou he stad a c'halv anezan, an eil dreist egile, lagad he spered a gav labour el leac'h all ; ankounac'heet eo he ene, ha tavet mouez ar virionez.

« Rag se, a lavar an Tad Lacordaire, er c'hanvejou a oa muioc'h kristen eged hon hini, reolen ar famillou iac'h, hag ar sperejou lemm e oa mont d'ar guele abred, ha sevel e poent. Ha pa oant me o vont kuit dioc'h ar guer, evel manac'h, evit dont da Paris, eun den guiziek hag en doa evez euz va iaouankiz, a lavaras din ar gomz-ma, zo chomet ato em spered : Ma fell deoc'h beza ar pez a c'houlenn Doue ouzoc'h, ha beva keit ha ma tere ouz ho nerz, ne jomit morze var ar bale goude dek heur noz. Hirio, emezan, dre eur fazi stang, mez a vez kastizet rust, an dud a glask e zer al labouriou talvouduz kaout ar plijaduriou ar re izella. E touez ar bed e oar beteg anter noz hag en tu all, ha dioc'h ar mintin divezat e saver, skrivagner, barner, den habil, da c'hed-dal ma teuo nerz an den, skuizet gant an diou zam-ze, d'en em gemer dioc'h ar spered ar brazza zoken : eun druez eo guelet tud kollet ho spered evit ato ! »

Rag se, beilla pa vezo red, hag eb damant d'hon poan, evel pa vez tud klanv ; ha pa vezomp libr, abred d'hon guele dioc'h an noz, abred er mez dioc'h ar mintin.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. de KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 25 Janvier : Office du 3^e Dimanche après l'Epiphanie.

Messes : au bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; à Menfouez, à 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 27^e leçon ; jeudi, 28^e leçon.

Mariage : 20 Janvier : René-Marie Le Corre, de Kerben, et Marie-Anne Dorval, du Guerloc'h.

Services : de huitaine pour Mathurin Gaveau, du bourg, pour les parents défunts des familles Le Corre-Dorval.

Confessions : Samedi, on confessera les garçons de 7, 8 et 9 ans admis à la communion privée.

MERCI !

Les aumônes données par nos paroissiens à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ont été, la semaine dernière, remises au Directeur diocésain de l'Œuvre. Elles s'élèvent à la somme de 465 francs, somme un peu supérieure à celle des années précédentes.

Nous remercions bien sincèrement nos paroissiens de leur généreuse offrande, et nous prions Dieu de la leur rendre au centuple.

Il est consolant de voir que notre pays, malgré la persécution qu'il subit aujourd'hui, et malgré la multiplicité des bonnes œuvres que les catholiques doivent soutenir de leur argent et de leur dévouement, reste cependant à la tête des nations par ses largesses à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et par le nombre de ses missionnaires, comme le témoigne la liste des missionnaires tombés pendant l'année 1912, dans le champ de l'Apostolat.

Cette liste comprend 197 noms, dont 10 évêques et 187 prêtres. Sur 10 évêques, 2 étaient italiens, les 8 autres étaient français. Sur les 187 prêtres, la moitié à peu près, exactement 91, étaient français, il faudrait y ajouter 4 du diocèse de Metz et 6 du diocèse de Strasbourg, tous nés français.

En réalité donc, la France a fourni beaucoup plus de la moitié du chiffre global de 197, exactement 109.

Dieu ne peut pas ne pas avoir pitié d'un pays dont tant d'enfants lui font si généreusement le sacrifice de leur vie.

IL FAUT DIEU

Le possesseur d'un riche domaine était libre-penseur. Il avait au cœur la haine, mais une haine féroce, implacable, contre la religion catholique et ses ministres. Sa bibliothèque contenait tout ce que la négation a produit de plus cynique, de plus blasphématoire. Il était abonné à toutes les publications consacrées à la propagation de l'athéisme, et la seule vue d'un bon journal l'outrait de fureur.

Ce n'était pas assez : Il endoctrinait ses domestiques, ses fermiers, ses villageois, ses voisins ; il déblatérerait devant eux contre les prêtres, contre DIEU, contre le Christ et l'Évangile. La propagande portait ses fruits.

Certain jour, un de ses fermiers fut surpris forçant la caisse du maître, laquelle contenait quelques billets de mille francs.

Le larron fut appréhendé. Comme les gendarmes liaient les mains au malheureux et s'apprêtaient à l'emmenner à Vannes, notre athée, au milieu d'un groupe de paysans, s'écria tout haut :

— « Il est bien heureux que la loi atteigne les gens qui déshonorent ainsi leur pays ! »

A ces mots, le voleur releva brusquement la tête. Son regard devint ardent :

— « Monsieur, dit-il, avec un geste dédaigneux, ce n'est pas à vous de venir prêcher ici.

— » J'ai le droit de te condamner, mauvais drôle, et j'en userai pour te clouer au cachot.

— » Et moi, Monsieur, je vous clouerai la bouche. Voyez-vous cet homme-là, Messieurs les gendarmes ? c'est lui que vous devriez saisir et garrotter. Voilà celui qui est la cause de mon malheur !

— » Misérable idiot ! s'écria notre libre-penseur.

— » Misérable vous-même, Monsieur. **J'ai été un honnête homme tant que j'ai cru en DIEU**, et je m'étais résigné à n'être qu'un pauvre

ouvrier vivant tant bien que mal de mon travail en ce monde. Mais vous, Monsieur, vous m'avez ôté ces idées par vos paroles, vos exemples, vos papiers imprimés.

» Je suis allé, le dimanche, écouter dans la ville des blagueurs qui, comme vous, m'ont dit que le prêtre était l'ennemi du peuple, qu'il n'y avait pas de Dieu, ou que s'il y en avait un, il ne s'occupait pas de nous ; que cette vie finie, tout était fini.

— » Et quel rapport cela a-t-il avec ton vol, misérable ? »

Le visage du paysan s'empourpra, et d'une voix d'abord concentrée par la fureur :

— « Quel rapport, Monsieur ? Est-ce à vous, homme savant, à le demander à un idiot comme moi ? Monsieur, s'il n'y a pas d'autre vie, s'il n'y a pas de Dieu, si nous ne sommes que matière, je refusé, moi, de manger toute ma vie des pommes de terre et du pain noir.

— » Entendez-vous, Monsieur ? Je veux avoir des jouissances comme vous ! Je ne veux pas seulement de la peine et des sueurs ! Je veux me reposer, je veux la vie belle, bien boire, bien manger, bien rire, bien m'amuser. Voyez-vous ! Monsieur, tout comme vous et les vôtres, je veux du bonheur ! »

Et ce disant, la voix du paysan avait à la fin des intonations effrayantes.

L'athée ne ricanait plus ; il se tut, honteux et terrifié. Que peuvent répondre tous ceux qui, par leurs exemples, écrits, influences, arrachent au cœur de l'enfant la croyance **en Dieu** ?

MARO AN ESKOB AUDREIN E SANT-HERVE

Euz an oll draou c'hoarvezet, en amzer dremenet, var douarou parrez Kerfeunteun, nikun n'he deuz great muioc'h a drouz dre ar bed eget maro truezuz an eskob *intrus* Audrein, lazet var an hent braz dirak al leac'h m'edo guechall chapel Sant-Herve.

Audrein, ginidik euz Gouarec, oue bet hanvet gant tud ar c'houarnamant da vont e plas Expilly, kenta Eskob *intrus* Kemper a ioa bet guillotined e Brest, er bloaz 1793. Kemeret a reaz ar garg-se eb aotre ar Pab. Ne reaz ket mad.

Daoust n'oa ket eun den a vuez fall, goaska a reaz ar veleien hag ar gristenien chomet en amzeriou truezuz-se, a-unan gant ar Pab, ha na falveze ket dezo trei ganta. Abalamour d'an dra-se kalz o doa kounnar ha goarissi outan hag abaoue eur penad edo e Kemper ar brud, deuet ne gouie den a be leac'h, e thie an eskob Audrein beza eb dale pell lakeat d'ar maro. Ar brud-ze a deuz da vir, ha setu ama penaos.

En deziou kenta a viz Du, er bloaz 1800, e velet e kostez Brieç ha Landudal tud iaouank o vont hag o tont, o c'haloupant an noz, euz an eil karter d'egile : destum 'reant fuzuillou ha pistolennou ty L. Coatalen, e maner Trefflez, e Brieç. D'an 19 a viz

Du en em gavont eno eun toullad tud iaouank. 13 anezo, ne lavarin ket hirio o hano. Ranna 'reont etrezo ar fuzuillou, 'karga 'reont anezo ha dao en hent var-zu Kerfeunteun. Da beder heur en em gavont e Kerhò ; eno 6 anezo a ia e ty P. Tymen, ar 7 all e ty H. Louboutin. Da c'hortoz an noz en em lakeont da goania ha da fumi eur c'horniad. Etre 7 hag 8 heur ez eont da Sant-Herve. En em guzat 'reont var bord an hent var c'hed euz Audrein a dlle, er gouzout a reant, tremen dre eno e tro 11 heur bennag.

E guirionez d'ar pardaez euz an deiz-se, Audrein, goude beza bet o koania gant ar Prefet, c'hoant gantan da vont da Vontroulez, a ioa pignet var dro 10 heur e plassen Sant-Korantin er voetur vraz a gasse neuze ar veachourien euz a Gemper da Vrest. Ar voetur na dea ket founnuz, p'eo guir oa anter-noz pa zigouezaz e Sant-Herve. Tenval-sac'h oa. Flamm eun tenn fuzuil a luc'haz neuze an denvalijen, traoien Sant-Herve a dregernaz gant an strak ha kerkent oue klevet eur vouez o c'hoppal gronz : « A za, a za, chomit a za » ! Spountet, strafuillet, paot an douchen a zalc'haz var e gezek, a jom krenn a za.

An 13 den iaouank a lamm var an hent, a ra d'ar veachourien, 7 anezo, disken var an hent, ha diskuez o faperiou. Audrein, kuzet e korn ar voetur, na fell ket dezan disken. Sklerijennet gant eul letern, unan euz ar chouanted hen deuz e anavezet : « Te eo Audrein, emezan, pell 'zo e klasken an tu varnot, klev : barnet e peuz hor roue d'ar maro, ema deuet ive da dro : gra da akt a gontrision ha founnuz ».

Audrein, tennet er-meaz ar voetur a zo varna liou ar maro, goulenn 'ra truez, en em zifenn 'ra guella c'hell zoken a daoliou dent, tec'het a ra a-dre ho daouarn, mez kerkent daou denn fuzuil hen led maro-mik var an hent.

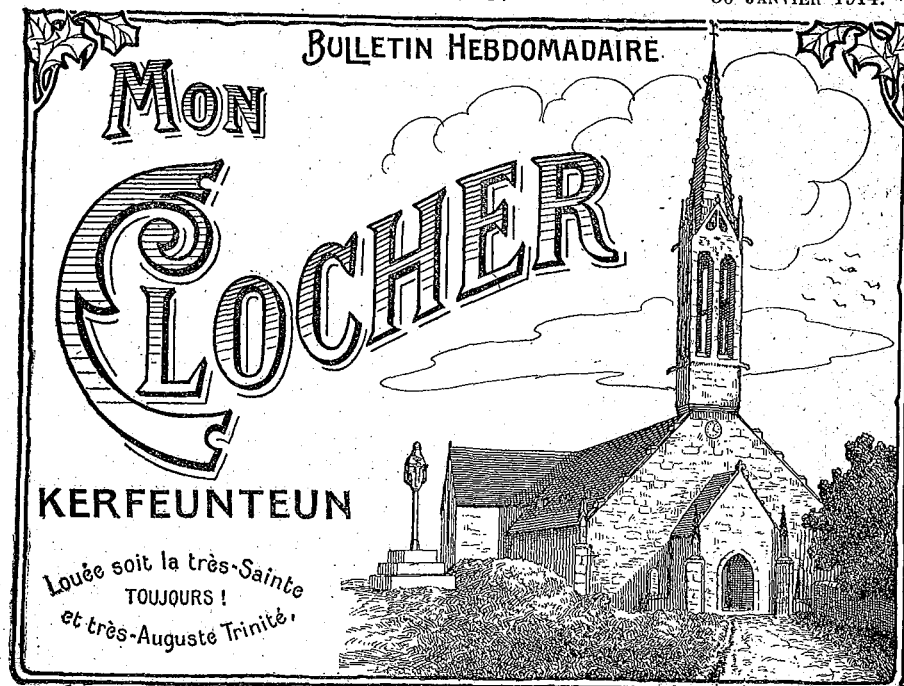
Ar veachourien all 'zo lezet eb drouk ebet da vont kuit. Great o zaol ganto, an 13 chouan a ia da askoania da Gerhò ; goude, peb hini a ia gant d'e gear.

Da c'houlou deiz, Y. Guenno, euz meil ar Sall, ha J. Quéré, euz Keraliez, a gavaz korf Audrein leuen c'hoad var an hent. Kass 'reont kelou da Gemper, ha korf an eskob *intrus* oue enterret a bered Sant-Marc el leac'h ma veler hirio c'hoaz e vez.

Bloaz goude, 4 euz an 13 den iaouank-se oue guillotined e Kemper, daou all a varvaz er prisoun ; ar 7 all n'euz ket bet gellet nemet pell goude kaout tu varno...

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 1^{er} Février : 3^e Dimanche après l'Epiphanie, office du Dimanche. *Kyrie* semi-double. Vêpres de la Sainte Vierge.

Messes : à la paroisse, 6, 7, 8 et 10 heures ; à la *Mère-de-Dieu*, à 6 h. 1/2.

Congrégation : Réunion des Enfants de Marie, à 1 h. 1/2. — Après les Vêpres, Procession.

Lundi : Fête de la Purification de la Sainte Vierge.

Messes : à 6 et à 7 heures. L'office à 9 heures.

Vendredi : Messe du Sacré-Cœur, à 6 h. 1/2. — Intention : le retour à l'unité catholique de nos frères des Eglises d'Orient.

Catéchisme : Dimanche, 29^e leçon ; jeudi, 30^e leçon.

Confessions : Samedi, on confessera les filles du grand catéchisme.

Baptêmes : 22 Janvier, Joseph Plouzenec et Marcel Plouzenec, de l'Abattoir ;

25 Janvier, Adolphe Douguet, Parc-ty-Stang ;

28 Janvier, Anne-Marie Blouet, Stankou.

Décès : 24 Janvier, Marcel Plouzenec et Joseph Plouzenec, de l'Abattoir ;

29 Janvier, Marie-Jeanne Le Page, bourg, 79 ans.

Mariage : 27 Janvier, Isidore Madec, de Penhars, et Yvonne Hémon, de la Croix-des-Gardiens.

Bans : Louis Bleuzen, de Kerfeunteun, et Jeanne-Marie Harré, de Saint-Mathieu ;

Corentin Vigouroux, de Kerfeunteun, et Jeanne-Marie Jézéquel, de Kerfeunteun.

Procession. — Voici les noms de celles qui sont priées de porter les enseignes, dimanche, à la procession :

La statue de la Sainte Vierge : Marie-Anne Pichon, de Kernujen ; Jeanne Bernard, de Savardiry ; Catherine Guézennec, de la Croix-des-Gardiens, et Marie Bignard, du bourg ;

Bannière : Yvonne Maner, du bourg ; Marie-Jeanne Ollivier, du bourg, et Marie-Jeanne Cosmao, de la Croix-des-Gardiens.

LA CHANDELEUR

Les cérémonies de la Chandeleur ont beaucoup de points communs avec les cérémonies des Rameaux. Les Rameaux sont bénits et distribués au clergé comme les cierges à la Chandeleur ; suit une procession, et pendant la messe qui se célèbre après, on allume les cierges aux différents moments où l'on doit porter en main le rameau béni. De retour à la maison, ce rameau va orner la croix placée sur le plus beau buffet. Le cierge béni, lui aussi, est rapporté avec le même respect religieux, que ce soit un beau cierge blanc, ou le modeste fil de cire jaune enroulé sur lui-même ; on le met en réserve pour les jours de malheur : si le tonnerre gronde, si la tempête éclate, si un malade est à l'extrémité, on allume le bon cierge béni ; et on se sent consolé, comme si Dieu était plus près de nous.

D'où vient cette fête de la Chandeleur ? Elle remonte aux premiers temps du Christianisme, et célèbre à la fois la Purification de la Sainte Vierge et la Présentation de l'Enfant-Jésus au temple : le saint vieillard Siméon, recevant dans ses bras l'Enfant divin, s'écrie : « Maintenant, vous pouvez laisser mourir en paix votre serviteur, puisque mes yeux ont vu la lumière venue éclairer les nations : *Lumen ad revelationem gentium* », comme l'on chante en ce jour. Ce cierge nous rappelle donc que Jésus-Christ est la lumière qui doit toujours nous éclairer et nous guider.

Gardez précieusement dans vos maisons ce symbole : ce cierge s'allumera pour vous assister, à votre extrême-onction, comme dans vos dernières luttes avec le démon.

Aussi, quoique la Purification ne soit pas fête d'obligation, chaque famille de la paroisse enverra un représentant faire bénir pour la maison le cierge de l'année.

« MON CLOCHER » ET ABONNEMENTS

Le dernier numéro de notre Bulletin paroissial a été expédié sous les nouvelles bandes. Nous avons préparé des bandes pour tous ceux qui ont réglé l'abonnement de 1914. Si par mégarde nous avions oublié un nom, nous serions reconnaissants aux intéressés de vouloir bien nous en prévenir.

Assurance-Bétail.

La réunion des associés de la Prévoyance-Bétail a eu lieu dimanche 17. Après la prière, M. le Président dit un mot de l'esprit de charité qui doit diriger les sociétaires : chacun doit chercher l'intérêt de la Société, comme si c'était le sien propre. Cette année, la Société a été très éprouvée : parmi les bêtes assurées, sept chevaux sont perdus. L'un, il est vrai, n'est pas mort, mais il était condamné par le vétérinaire, et ce n'est que grâce aux soins exceptionnels du propriétaire que la bête est restée en vie ; la majorité des sociétaires votent pour qu'on indemnise le propriétaire tout comme si la bête était morte. M. le Trésorier donne alors le bilan de l'année 1913. Cette année s'ouvrait avec une réserve de 881 fr. 40. Les primes chevalines ont rapporté 2.089 fr. 60 ; et comme on ne peut puiser dans la réserve que jusqu'à concurrence de la moitié, c'était donc seulement 440 fr. 70 à ajouter, soit 2.530 fr. 30, pour faire face aux 2.962 fr. 50 dus pour indemnités aux sept propriétaires ci-dessous :

		Indemnité due :
Le Corre, de Kermoël,	a perdu une bête de 400 fr. ;	300 fr. 00.
J.-R. Le Clech, de Kerguinos,	—	700 ; 525 00.
J.-M. Dréau, de Ty-Kerlivic,	—	600 ; 450 00.
J.-M. Patérou, du Brieur,	—	500 ; 375 00.
C. Cornic, de Kervescar,	—	700 ; 525 00.
P. Lozachmeur, de Coatbily,	—	750 ; 562 50.
V ^e Bernard, de Kergariou,	—	300 ; 225 00.

Conformément aux statuts, on a payé la moitié de l'indemnité à l'arrivée des accidents, et maintenant on partage proportionnellement le reste entre les sinistrés : ils recevront 82,80 % ; l'année 1914 sera moins dure, nous l'espérons, et permettra d'indemniser les accidents de l'exercice, et les 17,20 % qui restent de cette année 1913.

Puis le Directeur propose quelques modifications aux statuts : le prix des chevaux augmente, et tous les sociétaires sont d'avis qu'on porte à 1.000 fr. la plus forte valeur à assurer. Les vaches seront estimées individuellement, mais si l'une meurt, on prendra comme base la moyenne pour le propriétaire, et on indemniserà d'après les statuts. A l'avenir, l'expertise annuelle des chevaux se fera au bourg de Kerfeunteun : on les examinera et on les fera trotter ; le bulletin *Mon Clocher* prévendra du jour et de l'heure. On exceptera de cette présentation les toutes jeunes bêtes. Puis le bureau est réélu à l'exception de M. J. Le Cœur, démissionnaire, qui est remplacé par M. Louis Ollivier, de Stang-Vian.

Réassurance. — En quelques mots, le Président explique le principe, le fonctionnement et les avantages de la Réassurance. C'est tout un département mettant en commun ses risques, comme le fait une commune dans une Mutuelle : le mécanisme en est aussi simple que celui de notre Prévoyance. La Réassurance seule recevra les subsides du Gouvernement ; mais surtout la Réassurance groupe et unit les cultivateurs de tout un département pour l'étude et la défense de leurs intérêts.

La Prévoyance-Bétail de Kerfeunteun vote son affiliation à la Réassurance qui a son siège à Landerneau.

Subvention. — Ces jours derniers, M. le Maire recevait avis du Ministre de l'Agriculture, qu'une subvention de 500 fr. était accordée à la Prévoyance-Bétail de Kerfeunteun. Voilà bien le résultat et la force de l'union : la Prévoyance-Bétail de Kerfeunteun avait déjà fait ces démarches et n'avait rien obtenu ; M. de Boisanger, du bureau de la Réassurance, fait la demande, M. le sénateur Villiers l'appuie, et la subvention est accordée : c'est que la Réassurance est déjà un groupement important ; l'union fait la force : quelle force serait l'Union Catholique, si les catholiques voulaient.

Caisse rurale.

La Caisse rurale aura son assemblée générale le dimanche 8 Février, le prochain numéro déterminera l'heure de la réunion. Nous constatons avec plaisir, au début de cette année, qu'un grand nombre de domestiques et de petits fermiers apportent leurs économies à la Caisse : nous les félicitons et les proposons en exemple aux autres. Il y a encore des débiteurs de la Caisse qui n'ont pas réglé leurs intérêts 1913. Nous les prions de se hâter.

KAZETENNOU GUECHALL

Goude ne oa ket-kement a baper o nijall dre ar vro evel a zo hirio, e vije goueet an traou koulskoude, ha buhan zoken aliez. Baléerien bro a oa evel hirio (Hor Zalver a lavar e vezo outho beteg fin ar bed) hag a skigne peur engall an nesventiou. Pa deu unan bennag ezomeg, euz an amezeien da c'houlenn aluzenn, ne vez ket tolet kont : mez mar tigoue eun disvroat, gant he zillad diz-henvel, eur zac'h var he gein, eur pennad korden oc'h en staga dre zindan he c'hazell, ar vugale a red da gaout ho mam : « Mam ! Eur paour e tal an or ! »

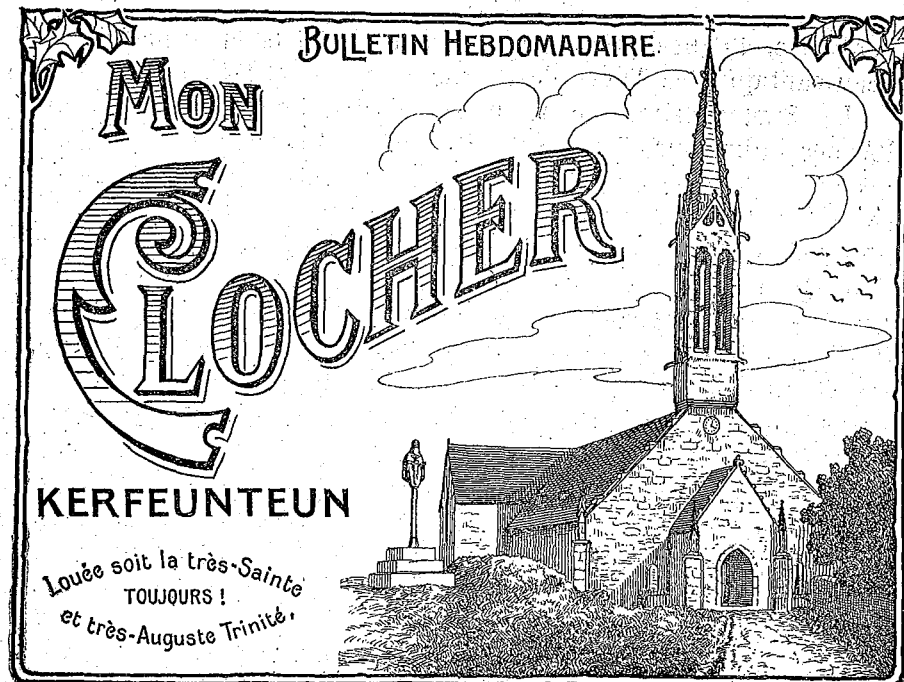
Ar beorien a oar e peb parrez e pe seurt tiez evez roet lojeiz : digoueout a reont d'ar pardaez : « Daoust hag e kavo ar paour lojeiz, mar plij ? » — « O ia, deuit d'al laë : lakit ho sac'h var ar bankloz keñneg ; c'hui entento deuz an tan, pe a roio eun taol bennag er ribot, epad e vezin o c'horro. Brema it da denna plouz, ha pa o pezo tennet evidoc'h e tennfet ive evit koania ar zaout. » Ar paour a zo dioc'htu deuz an ti ; e goan a zebro gant ar re all, hag evel ar re all, sepet aliez e fell dezan ober he zouben gant he vara he unan : breman hen eo an doktor ; hen a oar petra a cheder outhan, nesventiou ar vro : en eur barrez e kostez Keraez, e oar o sevel eun iliz névez ; tri micherour var nugen zo o labourat varnhi ; deg tiegez bemdez en em chang evit ober ar charreou ; mez n'ho peuz ket klevet petra zo digoueet, er barrez tosta ? An doureier braz, a zo bet, o deuz diskaret chosser meil Milin : ar miliner hag eur potr dezan zo bet beuzet. Ar c'hazetenner a oar tout an traou, hag an holl e selaou, beteg ar pedennou, a lavar er e kommun ha peb hini a ia d'he lojeiz.

Nag e zeo kaër dirag Doue an doare-ze da zigemer ar paour en hano Jezuz-Krist ! Bezomp truez dioc'h ar re zo en ezom : En deiou diveza eo bet rust an amzer ; ar goanv a stage, hag en em zile zoken en tier zerrët mad : nag e oa ezzoc'h dezan tizout ar re baour, n'ho deuz nemet tier fall, ha koz dillad d'en em diouall dioc'h ar ienien ; naon dezo, zoken marteze goude ho fred dister.

Bezomp mad d'ar paour, ha dalc'homp sonj penoz ar pezh a roer a dalvez, mez an doare d'en rei a dalvez ive !

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche, 8 Février, office de la *Septuagésime*.

Messes : à la paroisse, 6, 7, 8 et 10 heures ; à N.-D. de Kernilis, à 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 31^e leçon ; jeudi, 32^e leçon.

Confessions : Samedi, on confessera les filles du petit catéchisme.

Baptêmes : 1^{er} Février : Marie-Jeanne-Bernadette Saliou, de Gar-sabik ;
— — — Jean-Yves Coignec, de Kerhervé.

Bans : Jean-Marie Nédélec, de Saint-Mathieu de Quimper, et Marie-Perrine Bernard, de Kerfeunteun.

Services : de huitaine : Marie-Jeanne Le Page, du bourg ;
— annuel : Guillaume Pétilion, de Kernugen ;
— — — Jean-Marie Le Cœur, de Ty-Gardien.

Annales : On trouvera à la sacristie les *Annales de la Propagation de la Foi* et les *Kannad ar Galoun-Zakr*. Prière de les faire prendre.

Le temps de la Septuagésime.

Le temps de la Septuagésime comprend la durée de trois semaines qui précèdent immédiatement le Carême. En signe de

pénitence, l'Eglise prend les ornements violets et supprime le beau-cantique des Anges, le *Gloria in excelsis* et l'*Alleluia*.

La Septuagésime forme une des divisions principales de l'Année Liturgique. Cette division comprend trois sections hebdomadaires dont la première porte le nom de Septuagésime, la seconde celui de Sexagésime, et enfin la troisième celui de Quinquagésime.

On voit que ces noms expriment une relation numérique avec le mot : Quadragésime. Or, le mot : Quadragésime, signifie la série des quarante jours, qu'il faut traverser pour arriver à la grande fête de Pâques. Les mots : Quinquagésime, Sexagésime et Septuagésime, nous montrent cette solennité dans un lointain plus prolongé ; mais elle n'en est pas moins le grand objet qui commence à préoccuper la sainte Eglise, et qu'elle propose à ses enfants comme le but vers lequel désormais doivent tendre tous leurs désirs et tous leurs efforts.

Le deuil de M. le Recteur.

Nos paroissiens avaient appris, dimanche, par la recommandation qui en fut faite, au prône de la grand'messe, que le père de M. le Recteur était gravement malade.

Lundi, nous apprenions avec regret qu'il venait de s'éteindre peu d'instants après l'arrivée de M. le Recteur, qui fut ainsi assez heureux de le voir encore en vie et de recevoir son dernier soupir.

Plusieurs ont pu voir à Kerfeunteun, où il vint passer quelques semaines, ce grand et noble vieillard qui allait en ce moment sa 92^e année. La mort ne l'a point surpris, depuis longtemps il s'y préparait avec une sainte résignation.

Mardi, à 10 heures, un nombreux cortège de prêtres, de parents et d'amis le conduisaient à sa dernière demeure.

Nous recommandons aux prières de nos paroissiens et de nos lecteurs le repos de l'âme de M. Floc'h.

CAISSE RURALE

La réunion annuelle des membres de la Caisse Rurale est fixée au dimanche 8 Février : elle se tiendra à 1 heure de l'après-midi dans la salle des Potred-Ty-Mam-Doue.

On y rendra compte des opérations de 1913, de la situation actuelle de la caisse : puis quelques questions pratiques et quelques avis.

Pour la réunion de la Prévoyance-Bétail, la direction de cette œuvre a

été enchantée du grand nombre des sociétaires qui sont venus y assister. Pour l'assemblée générale de la Caisse Rurale, dimanche, nous espérons que tous les membres de cette société seront là, et qu'il n'y aura aucun à manquer à l'appel.

Avis du Maire.

Les personnes admises au bénéfice de la loi du 14 Juillet 1913 sur les familles nombreuses pourront se présenter à la mairie le deuxième jeudi de chaque mois, à 9 heures du matin, pour toucher l'allocation mensuelle à laquelle elles ont droit.

Le premier paiement se fera donc le 12 Février.

Le Maire, LE GARS.

COMMENT SE FONT LES SAINTS

Une paysanne, depuis longtemps éprouvée par la maladie, avait l'habitude de réunir pour la prière, ses 11 enfants autour de son lit.

Avant la prière, on lisait la *Vie des Saints*. Un soir, on avait lu la vie d'un jeune martyr qui, au milieu des plus horribles tourments, était mort, confessant joyeusement le Nom de Jésus.

Après la lecture, la mère s'écria d'une voix pleine de larmes : « O mes enfants, qui donc en ferait autant aujourd'hui ! »

Les 11 enfants se levèrent ensemble et répondirent : « Nous, mère, nous tous avec la grâce de Dieu ! »

Parents chrétiens, voilà les sentiments que vous feriez éclore dans l'âme de vos enfants, si vous preniez l'habitude, chaque jour, après le repas du soir, d'imposer silence et de faire lire la *Vie des Saints*.

Ar bara benniget.

Guechal enn amzeriou kenta an Iliz, kement hini a veze bet enn Offeren a gommunie ha goude an Offeren e kemerent assamblez eur pred bouet, ar pezh a veler c'hoaz e meur a barrez enn hor bro-ni da bask ar yugale.

Divezatoc'h, an dud n'oant ket ker stank o vont da gommunia. Petra reaz neuze an Iliz ? Benniga bara, ha rei eun tam bara benniget d'ar re n'en em gavent ket santel avoalac'h evit reseo korf ho Zalver, er gommunion. An Iliz a verke dezo dre gement-se, pegement oa poaniuz eviti ho g'uelet o pellaat diouz ar banket divin, ha pegement a blijadur e dije bet o ranna etrezo ar zakramant a vuez evit magadurez o ene.

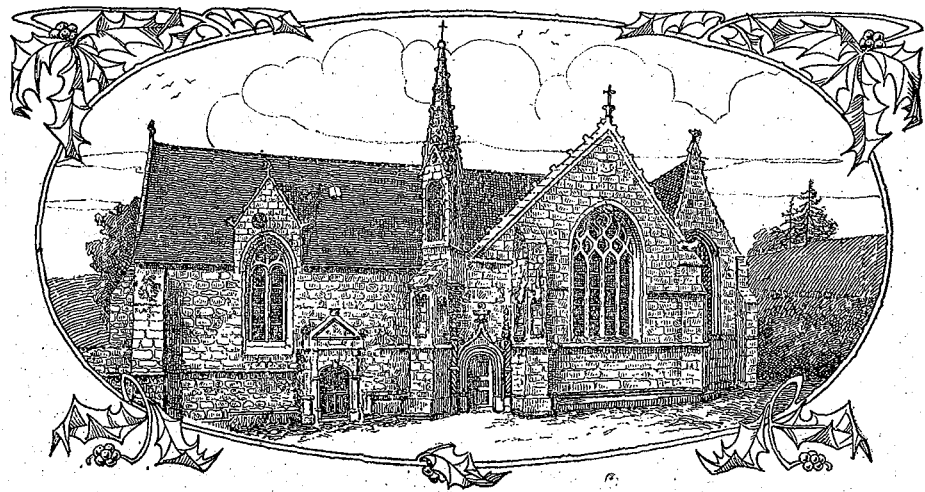
Brema e vez roet bara benniget d'an oll enn offeren bred. C'hoant an Iliz ne de ket chenchet. C'hoant e deuz, evel m'e deuz bet a viskoaz, da gass ac'hanomp an aliessa ma c'hello, d'an daol

zagr. Hen diskuez a ra sklear, pa deu da ginnik deomp eun tamik bara, benniget ganti. Seblantout a ra lavaret deomp neuse :

« Va bugale geiz, daoust ha n'oc'h ket bugale d'ar memez tad a zo enn env ? Daoust ha n'oc'h ket galvet d'ar memez Baradoz ? Perak eta ne deuit ket oll da azeza ouz ar memes taol e c'harz an aoter, da zribi ar boued spirituel a zo pourchasset evidoc'h, da eva ar goad prisius a zo bet skuillet evidoc'h var ar Groaz ! Da viana, ma ne gredit ket reseo he Salver, resevit an tamik barama a ginnigan deoc'h, ma vo gulet ez oc'h breudeur ha c'hoarezet, ha ma vezo anat ec'h en em garit an eil d'egile. »

Evelse an Iliz e deuz great euz ar bara benniget eur merk a garantez evit ar gristenien etrezo. Guechall, an eskibien a gase bara benniget d'an Eskibien all, ar parresiou d'ar parresiou tro var dro, ar vignounet d'ho brassa mignouned. Hag enn deiz hirio, e veler c'hoaz e kalz plassou tud an offeren bred o kass tamou d'ar gear da dud an offeren vintin : netra guelloc'h.

Ouspenn ma zeo ar bara benniget eun doare d'hon dougen da zakramanti, hag eur merk e karomp hon nessa, ez eo ive eur zikour evidomp. Pedennou an Iliz o deuz lakeat enna, eur vertuz dreist-natur. Efasi a ra ar pec'hejou veniel pa vez kemeret gant feiz, tenna a ra divarnomp lod euz ar boan hon deuz meritet, kass ra divar hon tro an droug-spered, ha vad a ra d'ar c'horfi.



Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

BULETIN HEBDOMADAIRE

MON
GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.

Offices de la Paroisse.

Dimanche 15 Février, office de la Sexagésime.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; *Mère-de-Dieu*, 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 33^e leçon ; jeudi, 34^e.

Confessions : Samedi, les garçons du grand catéchisme.

Services : de huitaine, pour François Thépaut, de Tréqueffelec ;
— d'octave, pour Yves Floc'h, père de M. le Recteur.

CAISSE RURALE

La réunion annuelle des membres de la Caisse rurale, annoncée pour dimanche dernier, n'a pu avoir lieu faute d'assistance suffisante. (Les statuts exigent la présence du quart au moins des sociétaires.) En conséquence, la réunion aura lieu dimanche prochain, 15 Février, à 8 h. 1/2, dans la salle de musique.

Nous prions tous les intéressés de ne pas y manquer, cette fois.

DANSES ET MODES INDÉCENTES

Sous ce titre, la *Semaine religieuse* a publié l'importante note suivante :
« Nous interdisons dans notre diocèse la danse du *Tango*, qui tend, paraît-il, à s'introduire dans certains milieux.

» Notre attention a été aussi attirée sur le caractère indécent des modes féminines adoptées depuis quelque temps et qui, peu à peu, pénètrent dans toutes les classes de la société. Bien des personnes qui s'y laissent entraîner, ne se doutent assurément pas du mal qu'elles font autour d'elles par les libertés choquantes qu'elles se permettent dans leur costume. Nous sommes convaincus que les femmes chrétiennes tiendront à honneur de réagir contre des abus que la conscience et le bon goût réproouvent également. »

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Dès la rentrée des vacances du Premier de l'An, la Chambre des Députés, sous l'instigation de M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, s'est de nouveau remise à la discussion des projets de loi scolaire, dits de « défense de l'école laïque ».

On n'a pas osé voter le monopole de l'enseignement comme le demandaient quelques sectaires (M. Viviani a déclaré que ce serait là une dépense d'au moins 500 millions), mais on a voté le reste de la loi, malgré les protestations répétées de nos députés catholiques, Hugot-Derville, Simon, Daniélou, etc. C'est l'étranglement du peu de liberté qui restait encore aux chefs de famille.

L'instituteur devient inattaquable et irresponsable. D'après la loi, il pourra désormais à loisir former ou plutôt déformer l'âme des enfants qui lui sont confiés, sans que les parents puissent pratiquement s'y opposer. Bien plus, le chef de famille assez osé pour se plaindre sera traduit devant les tribunaux et condamné à l'amende sinon à la prison. Ce sera la Terreur scolaire, comme l'a déjà dit un journal protestant lui-même.

Mais ce n'était pas encore assez. Il fallait encore forger contre l'école libre un nouveau moyen de pression, et la Chambre a voté la Caisse des Ecoles, qui deviendra obligatoire pour toutes les communes. Cette Caisse, destinée à payer aux enfants pauvres les fournitures classiques, sera alimentée à la fois par l'Etat et par les deniers communaux. Elle a un bon côté, elle va aider les enfants pauvres à suivre l'école, et c'est pour cela que quelques catholiques l'ont votée.

Mais, d'autre part, elle aboutit à une injustice criante, car elle prend l'argent de tous pour ne le donner qu'aux enfants de quelques-uns. C'est en vain, en effet, que les catholiques ont demandé que tous les enfants pauvres sans distinction d'école privée ou publique, aient leurs fournitures payées. On leur a répondu qu'il n'y avait que les enfants de la Laïque à avoir ce privilège. C'est la *Loi odieuse*, comme l'a appelée M. de Beauregard. Elle partage les Français en deux catégories, ceux qui ont le droit de verser et ceux qui ont le droit de toucher. Les catholiques ont seulement le droit de verser et pourtant ils sont la grande majorité dans le pays.

Ces deux lois néfastes ne seront définitives qu'après le vote du Sénat.

Espérons qu'en Mai prochain, les voix catholiques n'iront plus s'égarer sur les hommes qui osent voter de pareilles lois, et qu'une majorité libérale défera ce qu'a fait une majorité sectaire.

LE CRUCIFIX

Un jour, dans le salon de Jules Janin, un de ses amis, apercevant un crucifix, eut l'inconvenance de lui dire : « Que fais-tu donc de ça ? — Ça, répondit Janin en saluant, c'est le bon Dieu. Et je ne veux pas, quand je serai près de mourir, qu'on soit obligé d'aller le chercher chez ma portière. »

Cette parole fait plus d'honneur à Janin que tous les volumes qu'il a écrits.

Dans toute maison chrétienne, à la place d'honneur, il doit y avoir un crucifix.

Ar servicher Doue Mikael an Noblets.

Dissul e zeus commenced lenn en oll ilizou eul Liser d'eus an Aoutrou n' Escop Duparc evit embann ar varnidigez douget e Rom var vertusiuou dispar an den henorus Mikael an Noblets.

Ar varnidigez-se, a lavar deomp al Liser, a so bet lenned er Vatican dirag ar Pap, ar 14 a viz Kerzu diveza, en eun assemble vras e pehini e voa em A. n' Escop Duparc assisted gant an A. Gadon, vikel general, ac an A. Kerisit, person Montroulez; eil renez ar gaos.

Cetu aman e bez comsou petra lavaz ar barnidigez.

Gane e Plouguerne an 29 a vis Guengolo 1577, Mikael an Noblets a voie savet gant e gerent e doujans'ac e carantez Doue ar hini ar Verc'hez a zicouras aneshan en eun doare burzudus epad e vuez pen da ben. Ar c'hoant da veza belek a reas deshan ober e studi, ac Escop Leon eur garg vras en e eskopti. Mes Mikael a refusas, evit chom humbl a paour, ar e dard, drouc ennan er c'hassas da zival al loened. Eb mez ebet, e c'hen em roas d'ar vicher-ze, ac e savas huelloc'h c'hoas e carantez Doue. Dre e zouçdez ac e batiented, e c'hounezas calonou an oll, ac hini e gerent o hunan.

Neuze gant o bennos e zers da Baris, evit peurzeski ar skianchou sacr ac eno e voë beleded d'an oad a 30 vloas.

Dont a reas d'ar ger ac epad bloas e vevas evel eun ermit en eul lec'h distro, e bord ar mor hanved Tremenac'h. Eno dre ar binijen, ar beden, ar studi ec'hen em breparas d'ar missionou a dlle rei epad 40 vloas eus e vuez.

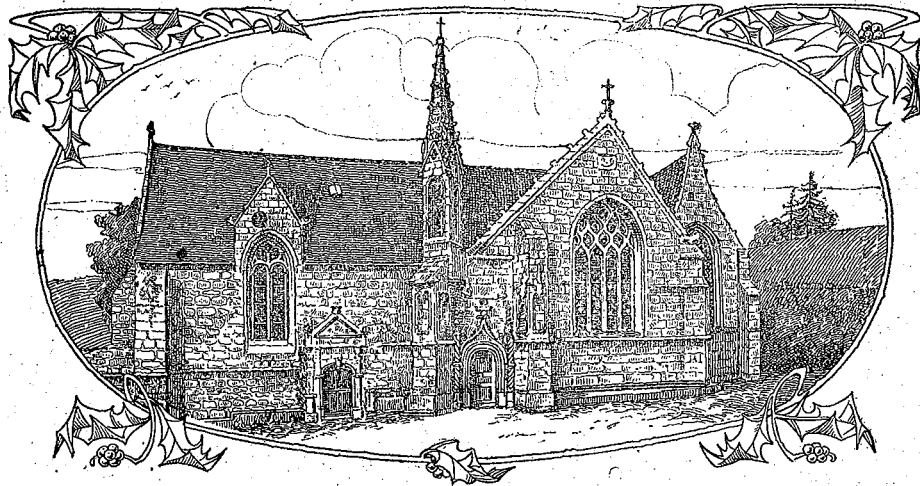
Ar religion d'an ampoënt a ioa kuezed ez er bro, en eur stad reuzeudic meurbed, abalamour d'ar brezel a ioa o ren abaoe pell amser ac e doa dismantred peb tra. Evit deski o c'hredennou d'ar re na vouient quet awalc'h an taolennou, a lakee dirag daoulagad an oll ar guirioneziou brassa eus ar religion gristen, ac a ra hirio c'hoas kement a vad er missionou. Escoptiou Leon ac hini Kerne a glevas aneshan tro var dro, a ne c'heller quet niveri ar gouversonou ac ar vad a reas. E Douarnenez eo e rea e zemeuranç ac eno eo e veze ken aliez ma ne veze quet e rei missionou.

Evit emprou e servicher, Doue a lezas ar bersecution da zont da vintan. Vikel vras Kemper, tromplet var e gont, a reas urs deshan da guitaat an escopti. An den santel a zentas eb en em glem ac en em dennas e Conq Leon (Conquet) e pelech e kendal-c'has da ober ato ar memez vad.

Deuet da veza coz, servicher Doue, o veled tostaat ar maro, a glaskas an doare da genderc'hel œuvr ar missionou en doa commenced. Pedi a reas Doue a greis calon da zigas deshan hunan benak evit derc'hel e blas ac e beden a roë selaouet. Doue a roas da anaout deshan en doa choazed evit kenderc'hel ar missionou eur religieus eus a gompagnunz Jesus, an Tad Maner, neuze professor e Kemper. An daou zen santel en em gavas eun deis an eil gant eguile. Mikel a Noblets a zeskas d'an tad Maner penaos ober evit lakat da greski bemdez muioc'h mui gloar Doue dre silvidigez an eneou ar heman a brofitas eus e genteliou. E m'aoz ive er moment-man o c'houlen mā vezo lakeat e renk an dud eürus, ac o daou marfad e devezo an honor-se er memez deis. D'ar fin, oajet a 75 vloas hac ouспен, goude beza gousanved poaniou cris evel or Zalver var ar groas, e roas e hene de Grouer er blavez 1662. E varo a voë eur c'haon evit an oll, galved e voë tad ar Vretoned, a diskleried e voë a vouez huel e zentelez. E gorf a voë cassed da vered Lochrist, ac ac'hano er bloaz 1858 e voë digassed da iliz nevez Conq en eur bez caër meurbed.

Cetu, en abrege buhez an den santel evel ma voë lenned dirag ar Pab ac heman neuze a zisklerias en devoa e guirionez roët Mikaël an Noblets ar skuer eus vertuziou dispar, ac eo din da veza honored gant an oll, ma teu miraclo Doue da bara var evez.

(Da genderc'hel.)



Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.

Offices de la Paroisse.

Dimanche 22 Février, office de la Quinquagésime.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; Menfouez, 6 h. 1/2.

Le Saint-Sacrement restera exposé du commencement de la grand'messe jusqu'à la bénédiction après les vêpres.

Catéchisme : Dimanche, pas-de catéchisme ; jeudi, 35^e leçon.

Confessions : Samedi, les garçons du petit catéchisme.

Congrégation : À 1 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et Mardi : Exposition du Saint-Sacrement pendant la messe de 6 h. 1/2, qui sera chantée.

Mercredi des Cendres : Messes à 6 et à 7 heures ; office et grand'messe à 8 heures ; on imposera les Cendres aux trois messes.

Le Carême à la Mère-de-Dieu : Tous les vendredis du Carême, messes à la Mère-de-Dieu, à 6, 7 et 7 h. 1/2. A la fin de la première messe, Chemin de Croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix. Les confessions commenceront à 6 heures. Tous les dimanches du Carême, Vêpres à 3 heures à la chapelle de la Mère-de-Dieu. Tous nos paroissiens se feront un devoir de venir se confesser et communier dans leur chapelle aimée de la Mère-de-Dieu.

Service : anniversaire pour Alain Quéléver, de Kerrennée.

Baptêmes : 16 Février, Marie-Catherine Le Corre, de Kermoël.
Feunteun, Penvern.

Mariage : 17 Février, Jean-Marie Nédélec, de Saint-Mathieu, et Marie-Perrine Bernard, du bourg.

Décès : François Thépot, 63 ans, de Tréqueffelec.

LES QUARANTE-HEURES

Le roi David fuyait à pied devant les armées soulevées contre lui par son fils Absalon. Le général Ethaï arrive vers David, avec six cents hommes, lui prêter main-forte. « Retournez avec vos frères, dit le roi, ému, et que Dieu bénisse votre générosité. » Mais le guerrier reste auprès de son roi, touché de son dévouement ; car c'est aux jours de tristesse et d'isolement, qu'on est le plus sensible à la fidélité de ses amis.

Aux approches du Carême, le monde recherche les distractions et les divertissements trop souvent coupables du carnaval, et en ces jours les péchés montent contre Dieu comme une armée. Voilà pourquoi l'Eglise convoque ses enfants au pied des autels, pour prier pour les pécheurs et faire amende honorable à Notre Seigneur.

C'est à Milan, en 1534, que furent instituées ces prières. Depuis elles se sont étendues à toute l'Eglise. Il y a indulgence plénière pour celui qui visitera dévotement *pendant le temps qu'il pourra*, l'Eglise où est exposé le Saint-Sacrement pour les prières des Quarante-Heures ; et cela aux conditions ordinaires.

En ces jours de désordre, évitons particulièrement le péché et les occasions mauvaises. Faites la sainte communion, visitez le Saint-Sacrement exposé et Jésus vous dira comme David à Ethaï, quand il eut éprouvé sa fidélité : « Venez et passez », et ils passeront le Cédron, au pied du mont des Oliviers, d'où l'on gagne le ciel.

Grande Séance récréative.

Dimanche 22 Février, à 3 heures, aura lieu la grande séance récréative organisée par la musique *Potred Ty-Mamm-Doue* ; elle comportera deux pièces, des chants et des morceaux de musique instrumentale : la séance se donne dans la salle de l'école Saint-Charles.

On a envoyé des cartes d'invitation à tous ceux qui étaient membres honoraires, l'année 1913. Nous serions très heureux d'en voir augmenter le nombre, et nous vous engageons à venir vous inscrire, dimanche, dans la matinée ou avant la séance, chez M. Louis Jaouen, adjoint au maire, avec votre carte de membre honoraire, vous recevrez une carte d'entrée pour la grande séance.

Avis du Maire. — Les jeunes gens de la classe 1914 qui désirent bénéficier de l'allocation à titre de soutiens de famille doivent établir leur demande avant le 30 Avril.

Le Maire, LE GARS.

Les enfants sans Dieu.

L'idéal rêvé par les gens qui ne veulent pas de l'école chrétienne, c'est l'enfant sans Dieu.

Or, que deviendrait l'enfant sans Dieu ?

L'enfant sans Dieu deviendrait un mauvais fils, un mauvais père, un mauvais citoyen, un mauvais époux, le premier des impies, le dernier des Français.

L'enfant sans Dieu sera un jeune homme sans mœurs, un homme mûr sans conscience, un vieillard sans remords, un moribond sans espérance.

Ar servicher Doue Mikaël an Nobletz

(Eil pennad.)

Er c'henta loden eus e Lizer, an Aotrou n' Escop a embanne ar barnidigez great e Rom evit anaout en deus e guirionez ar servicher Doue Mikaël an Nobletz roët ar skuer eus ar c'haërra vertuziou, ac eo din da veza roët evel skuer d'an oll gristenien. En eil loden e lavar :

« Va breudeur ker, o skriva va lizer, ne c'houlennan ket ouzoc'h ober goueliou bras da drugarekaat Doue evit eur gemennadurez a ra kement a henor d'on escopti. Congregation al Lidou Santel a zifen ober ar seurt goueliou-ze, araok ma vezo great proces ar miraclou a laket e guirion Mikaël e renk an dud eürus.

» An heur-ze a zouno, fisianz am eüs, araok pell amser. Komzed e meus aneshi gant ar Pab p'oun bet ous e veled en e gambr. Gant ar brassa madelez, goude beza kemered perz en or joa, en deus goulennet ouzin a miraclou awalc'h a ioa c'hoarvezed dre intercession Mikaël an Nobletz abaoue e varo, miraclou bras a difazi awalc'h evit beza kaved gant ar barnerien ac ar vedicined a vo karget da amprou anesho. Ma n'eüs quet awalc'h anesho, ar Pab a lavar d'eomp pedi c'hoaz. Pa ze guir ar miraclou a zo roët gant Doue, var beden ar Zent, evel eur merk skler eus o galloud en env, ne c'hellit quet diskuez guelloc'h o fizianz da Vikaël an Nobletz, eget o c'houlenn dreizhan, pa gavoc'h tro, miraclou nevez. Ne reot netra d'e enori evel eur zant, rac difenned eo, mez guir o peus de bedi, a da c'houlenn sikour digantan. O c'hezommou a zo hienvel ouz re o tadou coz en e amser ; truez en devezo ouzoc'h evel m'en deus bet ous o Tadou. Daoust a n'en deus quet tremened e vuez e kichen ar re glanv, daoust a ne anavez ket an oll boaniou a c'hell kueza var eur famill, daoust a n'en deus quet treuzed e kreis ar barr-amzer ar mor ma vezit varnan, a bed en danger evel ma vez o pesketerien ac o martoloded ? Pedit aneshan a Doue a responto.

» Mez ne quet awalc'h, eme an A. n' Escop, pedi Mikaël an Nobletz a goulenn sikour digantan, red eo c'hoaz heuil e vertuziou.

Pere vertuziou, va breudeur ? e Feiz krenv, e Esperanz ferm, e Garantez birvidic evit Doue ac e nessa, e spered a baourentez ac a binigen. Ra vezimp var e lerc'h guelloc'h kristenien, startoc'h en or feis, aketussoc'h da ober on deveriou, troetoc'h ous ar binigen, dougetoc'h da zifen guiriou an Iliz. Fall eo an amzer hirio evit or Zalver ac e Iliz zoken e Breiz, greomp guella ma c'hellimp evit o c'honsoli en eur heul kenteliou or Missionez. Heuil-lomp dreist-oll, va breudeur ker, aked Mikaël an Nobletz da rei deskadurez christen d'ar bobl. Epad e vuez pen da ben, ne heanas da zeski o religion d'an dud a n'er gouient ket awalc'h. Hirio eo brassoc'h an drouc eget neuze, rac ne quet epken deskadurez christen eo a vank, ar feis e hunan a zo e danger. An darn vrassa eus ar vugale a zo e riskl d'he c'holl er skoliou dizoue. Kalz ac'hanoc'h ne zigoront quet awalc'h o daoulagad var an danjer-ze. Ne reont quet kement ac a vije red evit lakat o bugale e scoliou christen, pe da viana evit difen o feis a eneb al levriou fall.

» Marteze, va breudeur ker, e kavit ac'hanon rust var gementman. Penaos ne vijen ket ? *C'hoant o peus beza salved pe beza daoned ? Selaouit : pec'hed marvel o peus ma ne rit quet eun dever ken stris ac heman, ac o pugale a lakit var an hent da veza païen.* Missioner santel or bro, o rebech d'o tud koz o leziregez da ziski o religion, a ziskuez e desho an ifern digor dirag o daoulagad ; ne c'hellan quet lavared neubeutoc'h. Ho pugale a zo var an hent da goll peb tam feiz, penaos e c'helfent en em zavetei ? a penaos e c'helfec'h en em zavetei o c'hunan ma zoc'h bed caoz d'o pugale d'en em goll ?

» Ra zaio doun ar virionez-ze e sperejou an tadou ac ar mam-mou a famil, ma komprenint eo red difen, kousto pe gousto, feis o bugale, ac e ranker senti ous Doue, kentoc'h eget ouz an dud.

» Ar Pab ne c'helle quet ive mankout ive da renevezi d'in ar c'huzuliou en deus roët ken aliez d'ar gatoliked divarben an doare da labourad evit an Iliz. *Red eo desho en em unani etrezo kristenien. Re aliez o dous ankounac'heat kementse ac en em unaned gant n'eus fors piou, o sonjal ober eur gounid benak. Red eo a viziken beza startoc'h, souten ebquen guir gristenien, a lezel a gostez ar re a ouzont trawalc'h en em servicho eus ar galloud o dezo roët desho, evit ober brezet d'an Iliz.*

» Noan quet evit c'hom pelloc'h gant ar Pab, pa ze guir ar vedicined a lavar diwall da skuiza aneshan re. Pie X en deus breman 79 bloaz, a var lene en doa great evel ma ouzoc'h eur c'hilnevèd bras. En em denna ar rejon eta goude beza goulenned e vennoz evidon ac evit va oll bugale Breis. Ar bennoz-ze, va breudeur, a gassan beteg hennoc'h.

» Kredit, va breudeur ker, ho karan ac e klaskan o mad e Jesus-Christ or Zalver.

» † ADOLPH,
» *Éscop Kemper a Leon.* »

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

MON
GLOCHER
KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité,

Offices de la Paroisse.

Dimanche 1^{er} Mars, premier dimanche du Carême.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; *Ty-Mam-Doue*, 6 h. 1/2.

Catéchisme : Dimanche, 36^{me} leçon ; jeudi, 37^{me} leçon.

Confessions : Samedi, les filles du grand catéchisme.

Vendredi : Messes à 6, 7 et 7 h. 1/2 à *Ty-Mam-Doue*. A la fin de la première messe, Chemin de Croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix. Les confessions commenceront à 6 heures.

Vêpres : Dimanche, vêpres à 3 heures à *Ty-Mam-Doue*.

Baptêmes : 18 Février, Corentine-Yvonne Feunteun, Penvern ;

22 — Marie-Louise Feunteun, Penvern ;

Marie-Anne Pérennès, bourg ;

Marie-Madeleine Lozac'hmeur, bourg.

Décès : 24 Février, Charles Morange, 76 ans, bourg ;

25 — Marie-Yvonne Calvez, 70 ans, Nivirit ;

Yves Le Noac'h, 70 ans, Mère-de-Dieu.

CARÊME

Le Carême s'est ouvert mercredi, pour s'étendre jusqu'au Samedi-Saint au soir à minuit.

On appelle Carême les quarante jours de jeûne et de pénitence que l'Eglise prescrit à ses enfants avant la fête de Pâques. Elle l'a établi : 1^o pour honorer et imiter le jeûne de Jésus-Christ dans le désert ; 2^o pour nous

amener à pratiquer la pénitence que nos péchés exigent ; 3^o pour nous disposer à célébrer pieusement la grande fête de Pâques.

Dispositif.

Nous serons utiles, particulièrement aux cuisinières, en donnant ici le résumé du dispositif de Mgr l'Evêque, au sujet du Carême.

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1^o les dimanches, à tous les repas ; 2^o les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 7 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter les aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Les confesseurs sont autorisés à accorder à leurs pénitents les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes. Les personnes qui obtiendraient ainsi des dispenses doivent en retour faire une aumône proportionnée à leurs ressources, aux œuvres diocésaines.

PREMIER VENDREDI. — Le 6 Mars, premier vendredi du mois, messe et prières à *Ty-Mam-Doue*. — Intention du mois : *les Retraites fermées*. De tous les moyens que Dieu présente aux hommes pour réformer le désordre de leur vie, il n'en est aucun qui ait produit des effets plus éclatants, plus multipliés, plus merveilleux que les exercices de la Retraite.

Réunion de la Caisse Rurale.

Dimanche s'est enfin tenue la grande assemblée de la Caisse Rurale, séance importante par le chiffre des opérations de l'année écoulée, plutôt que par le nombre des sociétaires présents, 26 sur 99.

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Après la prière, le Secrétaire donne lecture des opérations de l'année.

Total des recettes	170.758 fr. 15 c.
Total des paiements	168.681 60
Mouvement de Caisse	339.439 fr. 50 c.

L'actif de la Caisse, c'est-à-dire ce qu'on lui doit	142.903 fr. 80 c.
En passif, elle doit à 126 prêteurs	140.099 75
Boni	2.804 fr. 05 c.

L'année dernière, le boni étant de 2.266 fr. 35 c. ; c'est 537 fr. 70 c. de bénéfice qu'apporte l'exercice 1913.

Un administrateur était d'avis qu'on baissât le taux des sommes prises à la Caisse ou qu'on élevât le taux des comptes déposants. Si les affaires de la Caisse rurale continuent de ce pas, on en arrivera là ; mais l'ensemble des présents furent d'avis que la chose était encore prématurée. Ce boni, d'ailleurs, est une garantie pour les cautions, car il servirait à diminuer leurs charges, dans le cas où l'emprunteur qu'ils couvrent deviendrait insolvable.

M. Joseph Nédélec, du bourg, a pendant de longues années fait avec discrétion et modestie, tout le travail des comptes de la Caisse Rurale, d'ailleurs, avec une compétence toujours admirée de nos inspecteurs. N'ayant plus les loisirs voulus pour continuer ce travail, il demande à en être relevé. Tous les sociétaires s'unissent pour lui témoigner leur reconnaissance des services qu'il a rendus à la Caisse. On procède à l'élection d'un nouvel administrateur : M. Yves Briand, du bourg, est choisi.

La Caisse régionale de Nantes a fait l'inspection des opérations de 1913, parce qu'elle nous avait prêté des fonds : depuis la fin de Janvier, tout lui est remboursé, et désormais c'est le groupe de Landerneau, désigné d'ailleurs par Monseigneur pour l'inspection des Caisses Rurales du diocèse, c'est ce groupe qui examinera notre comptabilité.

Suivent quelques avis pratiques : quand le conseil a accordé un prêt demandé par un sociétaire, il est inutile que celui-ci se présente pour recevoir la somme, s'il n'est pas accompagné de celui qui signera comme caution : il faut que l'acte soit en règle avant que l'argent puisse être versé.

Les débiteurs ne remboursent pas assez par petits acomptes, cinquante, cent, deux cents francs : qu'ils profitent de cette faveur que leur fait la Caisse et qu'ils ne trouveraient guère ailleurs.

Il y a des sociétaires qui ont passé avec la Caisse une ouverture de crédit hypothécaire, et croient que ce prêt est pour dix ans : c'est l'ouverture ou l'acte de cautionnement qui est valable pour dix ans : le prêt lui-même est constaté par un autre acte, qui, lui, est de cinq ans au plus, et dans lequel on prévoit des remboursements annuels : que les intéressés en tiennent compte.

LA SÉANCE RÉCRÉATIVE. — *La place nous fait défaut pour donner aujourd'hui le compte rendu de cette intéressante réunion. Il sera inséré la semaine prochaine.*

Kervouiec.

Ar gear-sè euz a barrez Kerfeunteun a ioa guéhall eur manati. Savet eo bet er bloaveziou kenta euz an daouzekvet kantved, gant menec'h an Templ, e galleg : « les Templiers ». Hon tud koz ne reant anezo nemet ar Venec'h-Ruz, abalamour d'ar groaz etoff ruz a zougent ato var ho dillad, koulz er gouent pe var an dachen a vrezel, rak micher ar venec'h-se a ioa ober brezel.

D'ar mareou-se, en daouzekvet kantved, eo e oue roet d'ar gear-se gant tud ar c'harter an hano a *Kervouiec*, da lavaret eo : kear an dud guiziek, pe desket, kear ar vouisiegez, abalamour da zeskadurez vraz ar venec'h a ioa eno.

Klevet a reer avechou glabousserien, beac'h dezo lenn ha skriva, o lavaret : « An Iliz ne gar ket an deskadurez, aoun o deuz e ve re zesket an dud ». Me gred, n'eo ket Kerfeunteuniz a lounfe eur seurt parabolenn, hag an dud a gomz evelse ne anavezont ket, sur awallac'h, ar boan a gemer hirio an Iliz da sevel e peb parrez skoliou, el leac'h ma c'hello ar vugale deski lenn, skriva ha kounta, ha kaout evelse muioc'h a easamant epad o buez var an douar-ma ha gounit eassoc'h ive ar baradoz er bed-all, rak er skoliou-ze e vezint var ar marc'had, savet e doujanz Doue, ar pez a dal hirroc'h c'hoaz eget an deskadurez, pegen kaer benag e ve.

Ar pez a ra hirio an Iliz evit deskadurez an dud, er great e deuz bepred a-hed ar c'hantvejou ; hag an hano a *Kervouiec* roet da unan euz karteriou Kerfeunteun a ziskouez awallac'h e krede hon tud koz, brema 'zo 800 vloaz, ar pez a gredomp-ni ive en deiz a hirio : ez euz en Iliz tud desket braz, hag e karfe an Iliz guelet an oll o kaout deskadurez, e ra guella ma c'hell evit an dra-se.

Rak ar venec'h m'ar doant tud desket na zalc'hent ket o deskadurez evito o-unan. E kichen eur gouent e veze ato koulz lavaret, eur skol pe ziou, unan evit an oll vugale, eun all uelloc'h evit ar re a sounje mont larkoc'h.

Ouspenn lenn ha skriva a veze desket e skoliou ar kouentchou, desket e veze ive ar micheriu. Lod euz ar venec'h a binture, lod a rea musik, lod a skoe var an tom, lod a galvezie, lod a givije, lod a daille mein, lod a viade, lod a dorre douar, lod a blante guez : a bep seurt a reant, ho deski a reant ive. Hi eo dre o aket, hag hi ebken, o deuz espernet deomp oll guisiegez ar re goz ; ha ma ne de ket kouezet ha beuzet ar bed en eun denvalijen spountuz, e kreiz ar frigas, an dispac'h hag an emgannou er c'hantvejou tremenet, n'on deuz da drugarekat a gement-se nemet ar venec'h.

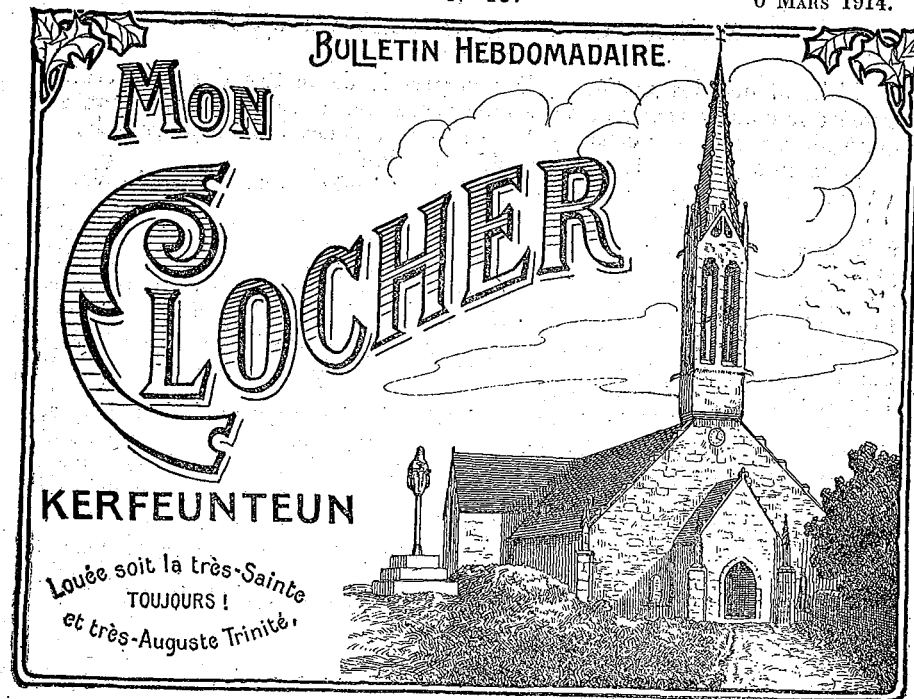
O skigna an deskadurez en-dro dezo ar venec'h na reant nemet senti euz gourc'hemennou ar Pabed : ni a fell deomp, emezo, e ve laosket ar vugale paour ha pinvidik da heul ar skoliou braz ha bian, ha difenn a reomp na ve goulennet guennek ebet diganto. Arabat emezo c'hoaz, miret ouz den ebet da zigeri eur skol gant ma vezo an den-se honest ha guiriek.

Hirio siouaz ! n'ema ket an traou evelse. N'ema ket ar skol evit netra peguir ma ne baer ket d'ar vistri skol, e paer da baotr an taillou ; hag o veza ma ez euz muioc'h a dud dister eget a dud pinvidik o kass arc'hant d'ar c'houarnamant ar paour eo a bae evit ar moundian.

Guechall an Iliz, divar ar madou a zo bet laeret diganti epad ar Revolution, a bae evit an oll.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 8 Mars, deuxième dimanche du Carême, office du dimanche.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; *Kernilis*, 6 h. 1/2.

Vêpres : à 3 heures à la *Mère-de-Dieu*.

Catéchisme : Dimanche, 38^{me} leçon ; jeudi, 39^{me}.

Confessions : Samedi, les filles du petit catéchisme.

Baptême : 25 Février, Jean-Louis-Marie Péron, Saint-Yves.

Décès : 2 Mars, Jean-Marie Le Dréau, 67 ans, Kerlivic ;
4 — Louise Coïc, 4 ans, bourg.

Services de huitaine, pour Marie-Yvonne Calvez, du Nivirit ;
Yves Le Noac'h, de Ti-Mam-Doue.

AVIS DU MAIRE. — Le paiement des allocations aux familles nombreuses et aux vieillards, du mois de Février, aura lieu le jeudi 12 Mars, à 8 heures précises du matin, à la Mairie.

Les personnes intéressées sont invitées à venir signer les bons à la Mairie, à partir du dimanche 8 Mars.

— Les personnes qui ont fait soit des travaux soit des fournitures pour le compte de la Commune, en 1913, sont priées de fournir leur mémoire à la Mairie avant le 15 courant ; passé ce délai, il ne sera plus rien payé sur le budget de 1913.

SEANCE RÉCRÉATIVE

L'abondance des matières n'a pas permis de mettre dans le dernier numéro le compte rendu de la séance récréative offerte à leurs membres honoraires par les « Potred-Ty-Mam-Doue » à l'occasion des jours gras.

Nous nous hâtons de réparer cette omission.

Disons donc bien vite, que la petite fête a été en tous points réussie.

La première pièce, jouée par les grands élèves de l'école Saint-Charles, a été aussi bien rendue que l'on pouvait s'y attendre de la part de jeunes gens paraissant pour la première fois sur la scène. Sans doute, la timidité a empêché quelques-uns des acteurs de déployer tous leurs moyens, mais tous ont débité leur rôle avec beaucoup de naturel, sans aucun accent désagréable, et prouvé que les élèves du Cours peuvent s'exprimer en français aussi bien que n'importe quels enfants de la ville. C'est déjà un grand résultat pour l'école.

La deuxième pièce, jouée cette fois par des jeunes gens de la musique, des professionnels, on peut dire, a été enlevée avec un brio remarquable et a obtenu le plus grand succès. La chanson bretonne *Yan ar mil vicher* a été joyeusement applaudie. Le *Crucifix* de Faure, admirablement chanté par deux belles voix, a été écouté avec un religieux silence. Un autre chant encore a été fort goûté. La musique des « Potred-Ti-Mam-Doue » s'est surpassée et nous a servi des morceaux ravissants.

Excellente soirée, par conséquent, dont nous remercions tous ceux qui y ont contribué d'une façon quelconque.

A l'année prochaine !

PRIX DU MARC'HALLAC'H. — Dimanche prochain 8 Mars, à la fin de la messe de 8 heures, se réunira au presbytère la Commission chargée de répartir les prix du Marc'hallac'h en faveur des domestiques de ferme. Les intéressés sont priés de se hâter de donner leur nom s'ils ne l'ont pas déjà fait.

La Commission, comme on le sait, est composée du Recteur, président, du Maire et d'un Adjoint avec un Conseiller, et d'un délégué paroissial. C'est Jean Le Clec'h, de Kervigou, qui est le délégué paroissial de cette année.

Mandement du Carême.

La semaine dernière, nous avons donné le dispositif pour le Carême de cette année; cette semaine, nous allons donner le résumé de la lettre de Monseigneur l'Evêque sur *La Grâce*.

« La grâce de Dieu, dit-il, est un don surnaturel que Dieu nous accorde, par les mérites de Jésus-Christ, pour faire notre salut. »

Nos œuvres, par elles-mêmes n'ont qu'une valeur naturelle; pour leur donner une valeur surnaturelle, c'est-à-dire pour les rendre capables de plaire à Dieu et de mériter le ciel il faut la grâce.

La grâce divine se présente à nous sous deux formes : la *grâce sanctifiante* et la *grâce actuelle*.

La grâce sanctifiante est celle qui donne à notre âme la vie surnaturelle, qui fait de nous des êtres nouveaux, participant à la nature divine elle-même, et par là nous rend justes et saints aux yeux de Dieu, et capables de lui plaire.

« La grâce, disent les Pères de l'Eglise, c'est Dieu qui vient à nous comme le feu vient au fer qu'il échauffe, et rend semblable à lui. »

La grâce, c'est Dieu qui imprime en nous sa ressemblance divine. Dieu devient la vie de notre âme, comme notre âme est la vie de la chair.

Mais pour *garder, développer et faire fructifier* en nous la *grâce sanctifiante*, nous avons besoin d'une autre grâce, la *grâce actuelle*.

Elle diffère de la première : au lieu d'être un état durable et une vie, elle est un secours passager qui agit sur notre esprit pour l'éclairer, sur notre volonté pour l'entraîner : cette grâce ne nous est pas simplement *utile*, elle nous est *nécessaire*. « Sans moi, dit Notre Seigneur, vous ne pouvez rien faire. »

Y pensons-nous suffisamment, Nos très chers Frères, toute notre vie surnaturelle dépend de la grâce Dieu, et cette grâce, Dieu ne la donne qu'à la prière.

Demandons donc tous les jours à Dieu sa grâce, pour nous, pour nos familles, pour notre pays.

« A l'heure où Nous vous adressons cette lettre, dit Monseigneur en terminant, la France catholique est justement inquiète. Les élections législatives auront lieu dans deux mois. Si elles sont mauvaises, elles seront meurtrières pour nos œuvres et par conséquent pour les âmes. Pour qu'elles soient bonnes, il faut que nos candidats, bien choisis parmi les catholiques, soient soutenus par tous les électeurs croyants. »

Et pour appeler la bénédiction de Dieu sur les élections prochaines, Monseigneur demande des prières et des communions.

« Nous ordonnons de chanter à tous les Saluts, depuis le commencement du Carême jusqu'à la fin de la période électorale, l'antienne *Da pacem Domine*, avec l'oraison et l'invocation trois fois répétée : *Auxilium Christianorum, ora pro nobis*; Seigneur, donnez-nous la paix, Marie, secours des chrétiens, priez pour nous. Le clergé ajoutera à la sainte Messe une oraison pour l'Eglise, toutes les fois que la rubrique le permettra.

» † ADOLPHE, évêque de Quimper et de Léon. »

LE CARÊME A LA MÈRE-DE-DIEU

Vendredi, le premier du Carême, un assez grand nombre de paroissiens étaient venus faire leurs dévotions à Ty-Mam-Doue et gagner l'indulgence plénière. Nous espérons que ce nombre ira encore en augmentant et que tous viendront, selon l'usage traditionnel, faire leur « Hanter » à la chapelle avant de faire leurs Pâques à l'église.

Dimanche pour les vêpres, malgré le mauvais temps de l'après-midi, la chapelle était pleine de pèlerins. Espérons un meilleur temps pour dimanche prochain, afin que tous puissent venir faire leur pèlerinage habituel à la Mère-de-Dieu.

PASK AR VUGALE VIHAN

Avizou d'ar Gerent.

Kerent christen, n'eus nemed eur mis ken araok pask ar vugale vihan, a vezo adarre evel ar blaveziou tremened d'ar Yaou Gamblit, da lavared eo d'an 9 eus ar mis a zeu. Poënt eo eta d'ar gerent prepar o bugale d'an deis bras-ze. Ervez al lezen douguet gant on Tad Santel ar Pab Pie X, tout ar vugale, en em gaved d'an usaj a rezon, da lavared eo, da 7 bloaz peuruia, a dle communia da Bask, evel ar re vras, dindan boan a bec'hed, ac ar pec'hed-ze a guesfe var ar gerent, ma ve dre o faot eo ne vefe quet o bugale goëst da ober o dever. Preparit eta o pugale, Kerent christen, c'hui dreist oll a ne c'hellit quet, evit eur rezon vad benak, kass anesho d'ar schol gristen. Deskit desho mad o fedenou, ma n'o gouzont quet c'hoaz mad awalc'h. Comzit desho aliessoc'h eus Doue an Tad en deus great ac a c'houarn peb tra, daoust ma ne ve quet gulet, abalamour ma zeo eur spered. Ountan eo red senti, ma on deuz c'hoant tec'hed eus an Ifern a mont d'ar Baradoz. Comzit desho eus Doue ar Mab, beo ive a oll viskoaz, evel an Tad ac ar Spered Santel gant pehini ne ra nemed hunan. Hen eo a zo diskenned var an douar evit prena ac'hanomp, a beza or Zalvez Jesus-Christ. Hen eo a zo en em c'hreat buguel bihan, evit deski d'ar vugale senti, a beza mad, Hen eo a zo maro var groas evidomp. Mez ne quet chomed maro, ressuscited eo d'an trede deis, pigned eo en henv ac azezed eo en tu deou da Zoué e Dad.

N'en deus ket on dilezed evit an dra-ze, chomed eo var an douar a beza e man en oll Ilizou. Eno e man dre garantez evidomp, evit ma zeimp aliez de veled, da lavared bonjour deshan, a da c'houlen digantan beniga ac'hanomp. Carout a rea kena kena ar vugale, pa voa o veva var an douar, o c'hared a ra kement all breman. Carout a ra anesho kement m'en deus c'hoant da zisken en o c'halon dre ar gommunion.

Mez evit communia e ranker bea fur, a caout eun hene guen a brao. Ken da ze, red eo mont da govez ma zeus great eur pec'hed bras benak. C'hui zesko d'o pugale covez a communia, Kerent christen, a c'hui a deuio assemblez ganto, dreist oll evit an troiou kenta, evit diskuez desho guelloc'h penaos ober. Digassit anesho d'an examin a vezo great beb yaou er c'hatechis bihan eus a ben da Bask.

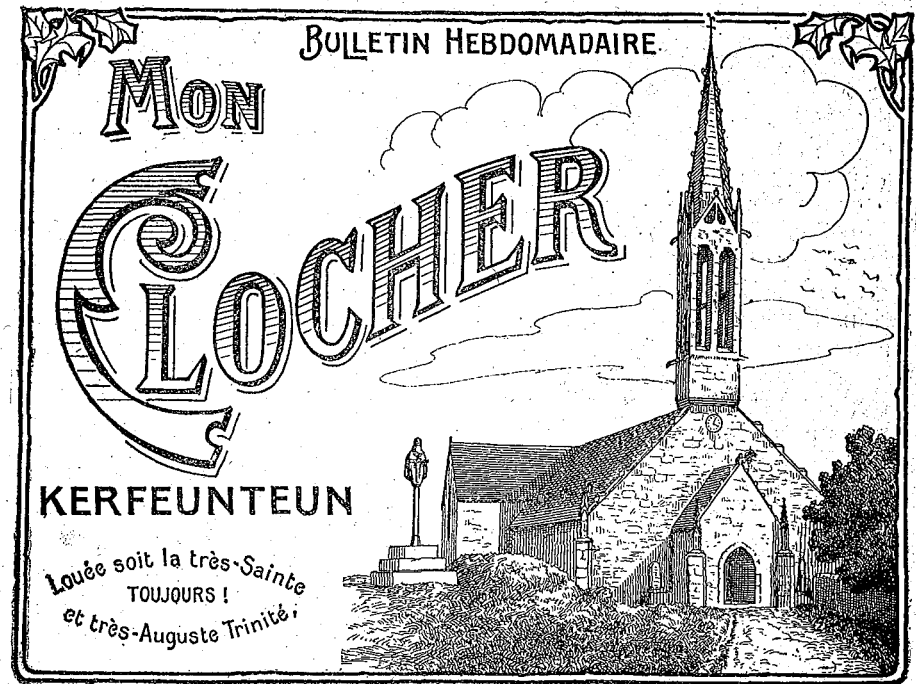
Ne ankounac'hañt quet ive digass deomp extrait badiant o pugale ma n'int quet ganed er barrez.

Pask ar vugale vras a vezo adarre d'ar yaou guenta eus a vis Maë, evel beb bloaz pa ne ve quet a gonfirmation.

Buhen d'al labour, Kerent kristen, a Doue o recompenso en eur rei deoc'h bugale vad !

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 15 Mars, troisième dimanche du Carême, office du dimanche. *Kyrie* du Carême. Vêpres du dimanche, hymne *Audi benigne*.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; *Mère-de-Dieu*, 6 h. 1/2.

Vêpres : à 3 heures, à la *Mère-de-Dieu*, suivies de la bénédiction de la Vraie Croix.

Catéchisme : Dimanche, 40^{me} leçon ; jeudi, 41^{me} leçon.

Confessions : Samedi, les garçons du grand catéchisme.

Jedi 19 Mars, fête de saint Joseph, messe à 6 h. 1/2, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Baptêmes : 5 Mars, Marie-Catherine Le Nair, Kernujenn-Vihan.

7 — Marie-Jeanne Merdy, Glandour.

Décès : 8 Mars, Marie-Catherine Le Nair, Kernujenn-Vihan.

Bans : Pierre-Marie Patérou, de la Croix-des-Gardiens, domicilié à Brest, et Marie-Jeanne Cosmao, à la Croix-des-Gardiens.

Service de huitaine, pour Jean-Marie Dréau, à Ty-Nevez-Kerlivic.

Une Retraite à Quimper.

Dimanche, on annonçait qu'une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrirait à Quimper, le 22 Mars. Qui sait si le bon Dieu n'a pas compté sur cette occasion, n'a pas envoyé cette grâce pour ramener complètement à lui un certain nombre d'hommes,

et assurer leur salut ! Il est certain qu'importants sont les avantages d'une retraite fermée bien faite. Le soin que l'on apporte à la préparation de ses confessions rend à l'âme toute sa pureté ; les méditations que l'on y fait, éclairées par les sermons que l'on entend, aident à faire connaître les vices auxquels on est sujet, et à commencer à les détruire : l'âme du retraitant et aussi les personnes avec lesquelles il vit, ont tout à gagner à cette correction des défauts. Pendant ces quelques jours de retraite encore, on s'accoutume à bien faire toutes les actions de la journée, à se lever chrétiennement, à faire ses prières avec attention et dévotion, à prendre les repas avec tempérance, et à faire toute chose avec une intention droite de servir et de glorifier Dieu. Les quelques résolutions que l'on y prend, fortifient la volonté contre les tentations qui nous fascinent, mais nous entraînent moins quand nous avons un engagement pris,

Nous insistons vivement auprès des hommes qui ont souci de leur âme, pour qu'ils se ménagent quelques jours à cette époque où les travaux des champs n'abondent pas, afin de pouvoir prendre part à cette retraite bretonne qui se donnera à Quimper, le 22 Mars. Les mères de famille devraient se faire nos auxiliaires : elles ont tout intérêt à voir leurs maris ou leurs fils assister à cette retraite qui les rendra meilleurs chrétiens, et garantira dans la maison la paix et la bonne entente.

« Potred-Ty-Mam-Doue » rendent visite à leur Patronne.

La bonne Mère de Dieu ne peut que voir d'un œil favorable cette visite que ses musiciens de Kerfeunteun lui font, chaque année, à cette époque ; elle nous obtiendra pour dimanche, espérons-le, une journée magnifique et une route idéale.

La musique quittera le bourg à 2 h. 1/4, pour se rendre à la chapelle, au son des morceaux les plus entraînants, assistera aux vêpres et à la bénédiction de la vraie Croix, et jouera ensuite quelques morceaux sur le plateau de la chapelle.

Cette visite sera très agréable à la sainte Mère de Dieu : il en est une autre dont elle sera plus touchée, et qu'aucun musicien n'oubliera, c'est de venir se confesser et communier pendant le temps du Carême, dans la chapelle vénérée.

Prix du Marc'hallac'h.

Voici les noms des domestiques auxquels le prix du Marc'hallac'h est décerné, cette année 1914 :

François Scotet, domestique chez René Clerc'h, Kerbasguen ;
Jean-Marie Nihouarn, domestique chez Hervé Tanguy, Cosfornou ;
Jean Le Du, domestique chez Philomène Coadou, à Parc-Poullic ;
Marie-Louise Péron, domestique chez Pierre Le Gars, Kernévez ;
Marie Barré, domestique chez Pierre Bourhis, à Ty-Névez.

Les lauréats sont priés d'assister à la messe de 6 h. 1/2, qui se dit à leur intention le 19 Mars, fête de saint Joseph.

Ce prix est accordé aux domestiques qui sont restés le plus de temps chez le même patron, et se sont d'ailleurs montrés recommandables à tout point de vue. Nous adressons aux lauréats d'aujourd'hui nos félicitations, et nous souhaitons qu'il devienne de plus en plus difficile d'obtenir ce prix, parce que les domestiques se feront un point d'honneur de rester longtemps au service du même maître ; qu'ils résistent au courant qui pousse vers les villes et surtout vers Paris, où le travail est plus dur, plus épuisant, sans laisser à la fin de l'année plus d'économie, car si on est payé plus, les dépenses aussi y sont plus fortes : Que les sentiments chrétiens de respect mutuel, d'entente et de support règnent de plus en plus dans toutes nos familles de Kerfeunteun !

BAPTÊMES

Le bon Dieu est venu visiter une famille en y envoyant un petit ange qui vagit faiblement dans un berceau tout orné. Est-il un spectacle qui respire plus la joie et le bonheur ? Frères et sœurs du nouvel arrivé, parents et amis se disputent l'honneur de le présenter aux fonts baptismaux. On veut que les pauvres aussi aient leur part en ce jour : pendant que les cloches carillonnent, parrains et marraines glissent discrètement une aumône aux pauvres accourus présenter leurs vœux de bonheur au nouveau chrétien : et Dieu écoute toujours favorablement cette prière du pauvre : le carillon aussi a attiré une nuée de gamins, surgis on ne sait d'où, qui se disputent joyeusement les bonbons et les sous qu'on a l'habitude de leur distribuer sous une forme qui met en vue leur appétit. Seulement, s'ils trouvent que la générosité du cortège n'a pas été au niveau de leurs désirs, ils ne se gênent pas pour manifester leur mécontentement par un refrain qu'ils veulent désagréable pour les parrains et marraines.

Ce serait aux parents dont les enfants se rendent coupables de ces inconvenances, à leur défendre de venir courir les baptêmes, s'ils ne s'y montrent pas mieux élevés.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Le Congrès Régional de Cornouaille, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, aura lieu le *mercredi 18 Mars 1914*, salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, à Quimper.

A 9 h. 1/2 du matin, séance de travail sous la direction de M. le chanoine Coigneau, vicaire général et de M^{lle} de Chateaubrocher, du Secrétariat Central.

On est instamment prié d'arriver exactement pour ne pas retarder la réunion, et permettre d'étudier toutes les questions proposées.

A 2 heures précises, réunion générale : rapports des comités ; compte-rendu de la séance du matin ; conférence de M^{lle} de Chateaubrocher ; allocution de Monseigneur.

Les Congressistes sont priées d'arriver à 1 h. 1/2.

Le Comité régional rappelle aux dizainières que c'est un devoir, quand on le peut, même au prix d'un sacrifice, d'assister au Congrès annuel. Il leur demande de parler du Congrès et de chercher à y entraîner, non seulement les adhérentes, mais encore toutes celles qui ne sont pas encore Ligueuses, et qui seraient susceptibles de le devenir.

Les Congressistes sont priées également de donner leur nom à l'entrée et surtout le nom de la paroisse qu'elles habitent.

KARANTEZ KRISTEN

Ne n'euz bet var an douar den da veza ken desket ha ken fur hag e oa Jezuz-Krist, pa eo guir e oa Doue : ma ! Hen a lake an holl furnez ebars er reolenn-man : Karit Doue hag en em garit an eil egile.

Ma sellomp en dro deomp petra a velomp ? Doue ankounac'het gant ar braz an dud epad eiz de ; neuze d'ar zul e teuont d'an iliz epad an offeren d'hen saludi, hag e zeont adarre d'ho affe-riou : n'ho deuz ket a amzer da garet Doue. Etrezho, an dud a deu da veza enebourien evit eun dister dra. Nag a vech e veler an amezeien, var eun digare dister, o kemer kasouni an eil ouz egile. Zoken etouez ar gerent hag ar gerent tost, dreist holl pa vez emgleoiou arc'hant (hag e chach peb hini ganthan muia ma c'hell) e troer kein an eil d'egile evit pell, avechou evit biken. Ne lavaran ket ne bardoner morze : pa deuer da govez eo red en ober evit kaout ar pardon euz ar pec'hejou ; mez ne rer netra evit dont d'en em velet ha d'en em ober assamblez adarre, hag, dirag an dud, e chomer ato enebourien.

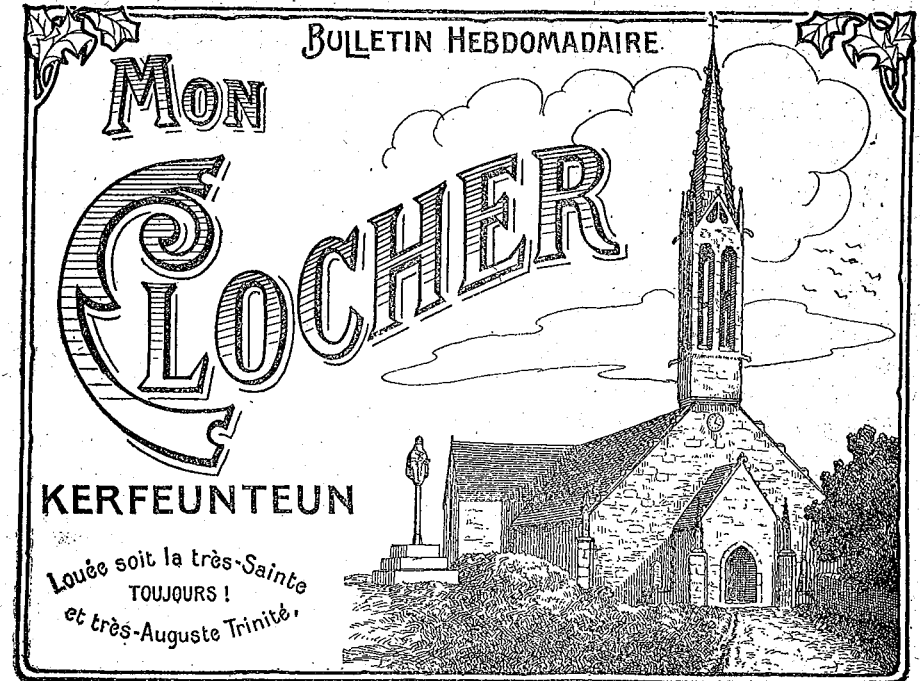
Pa vefe koulskoude ken kaer ha ken dous d'an dud en em ober, en em zikour, en em glevet : an douar a vefe kasi eur baradoz pa ne chomfe ken nemed ar c'hlenvejou hag ar poaniou a gorf.

Ne lavaran ket penoz pa zo ienien etre daou den pe diou famil e maint holl e pec'hed marvel : ar ienien-ze a c'hell dont deuz perz unan ebken outho en despét da volentez vad egile, zoken avechou eo eun teod fall, en deuz a zianvez, laket freuz etrezho.

Dalc'homp sonj diouc'h furnez Doue : en em garet an eil egile : hag e vefe an tort gant an nezza, greomp eur gamed varzu en-han ; Doue en devezo gulet pegement eo koustet deomp ar gamed-ze, evit hon paea divezatoc'h er bed all, hag er bed-man zoken. Mez ma teuomp da anaout eo ganeomp eman an tort, ne argilomp ket da vont var an arok, evit lakaat unaniez adarre etrezomp.

Pedomp an Otrou Doue ive : braz eo e c'halloud var draou ar bed-man, ha var galon an dud evit ho distrei en hent mad ; en he zorn eman an holl grasou a ro zikour : goulennomp diganthen unaniez etre hon tud, etre hon amezeien, hag ive ha ma teuo hon enebourien zoken da gompren ha da heuil al lezenn-ze roet gant Doue ; hag e teufont da danvat ar virionez euz ar peza lavar ar Skritur Zakr : Pegen mad ha pegen douz, eo beva unanet evel breudeur.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 22 Mars, 4^e dimanche du Carême, office du dimanche.

Messes : bourg, 6, 7, 8 et 10 heures ; N.-D. de Kernilis, 6 h. 1/2.

Quête : à toutes les messes, en faveur de l'Université d'Angers.

Vêpres : à 3 heures, à la *Mère-de-Dieu*, suivies de la bénédiction de la Vraie Croix.

Catéchisme : Dimanche, 42^{me} leçon ; jeudi, 43^{me} leçon.

Confessions : Samedi, les garçons du petit catéchisme.

Mercredi, fête de l'Annonciation de la S^{te} Vierge : au bourg, messes à 6 et 7 heures ; grand'messe à *Ty-Mam-Doue*, à 9 heures.

NOTA. — Nous savons que les enfants de l'Ecole Saint-Charles doivent, ce jour-là, se rendre, musique en tête, en pèlerinage à *Ty-Mam-Doue*, comme tout bon paroissien de Kerfeunteun doit le faire, pendant le Carême.

Baptêmes : 15 Mars, Jean-René Pennarun, de Kerlividic ;

15 — Alain-Marie Chalony, de Nivirit ;

15 — François-René-Marie Le Gars, Saint-Yves.

Service : de huitaine pour la Sœur Angélique, supérieure de Saint-Raphaël.

Mariage : 16 Mars, Pierre-Marie Patérou, et Marie-Jeanne Cosmao, de la Croix-des-Gardiens.

Décès : 17 Mars, Hervé Coignec, 64 ans, Kervez.

POTRED-TY-MAM-DOUE. — Le pèlerinage traditionnel des musiciens à la chapelle de la Mère-de-Dieu, leur patronne, fixé d'abord au dimanche 15 Mars, n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Il a été remis à dimanche, si le temps, plus favorable, le permet.

L'Angelus

Mercredi, 25 Mars, la fête de l'Annonciation nous rappelle le jour où l'Archange Gabriel annonça à la Vierge Marie qu'elle serait Mère de Dieu, et où le Verbe divin se fit chair dans son sein virginal.

L'Eglise célèbre ce jour une double fête : l'Annonciation de la Sainte Vierge et l'Incarnation du Fils de Dieu.

A cette fête se rattachent une excellente pratique et une belle prière : l'Angelus.

Autrefois, dans nos paroisses, quand les fidèles entendaient sonner, le matin, à midi et le soir, la cloche de l'Angelus, tous se découvraient, suspendaient leur travail et récitaient les prières de l'Angelus pour saluer la bonne Vierge à qui nous devons les deux plus grands bienfaits du monde : l'Incarnation et la Rédemption.

Ne laissez pas ce pieux usage s'affaiblir parmi vous, restez fidèles aux bonnes et salutaires coutumes de vos pères. Quand sonne la cloche, le matin, à midi et le soir, dites votre Angelus : Marie, en retour, vous bénira du haut du Ciel.

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

L'Eglise, depuis son origine, n'a jamais cessé de revendiquer le droit d'enseigner que lui donna son divin Fondateur.

Jusqu'à la Révolution, les prêtres et les moines, encouragés par les Papes; furent sans cesse occupés à ouvrir des écoles où s'instruisaient les enfants du peuple chrétien.

De nos jours, l'Eglise continue à se dévouer à ce noble travail. Le rêve de chaque pasteur est de bâtir, à côté de son église, une école où, sous le regard de Jésus, les enfants apprennent leurs devoirs de fils, de chrétien et de français.

Au-dessus des écoles primaires, dans tous nos diocèses, il y a des écoles secondaires, collèges ou petits séminaires, où les chefs de la société, prêtres, magistrats, officiers, médecins, lettrés et savants de tout ordre, sont préparés à leur carrière et à leurs fonctions.

Il faut des sacrifices pour soutenir ces écoles ! Mais la foi et le bon renom de la Bretagne et de l'Ouest de la France sont dus, en grande partie, à la prospérité de ces établissements.

Au-dessus de ces deux sortes d'écoles primaires et secondaires, il y a

encore une école supérieure ou Université. Les Universités catholiques, en France, sont au nombre de cinq : Paris, Lille, Angers, Lyon et Toulouse.

Elles sont nécessaires, d'abord pour préparer des professeurs pour les collèges, petits séminaires et toutes les écoles secondaires.

Elles sont utiles aussi aux écoles primaires. Les manuels remis entre les mains des enfants dans ces sortes d'écoles ne sont que les résumés des doctrines enseignées par les maîtres. Il est donc de toute importance qu'il y ait aussi des maîtres et des savants catholiques pour redresser les erreurs de nos ennemis.

Jusqu'ici les trois évêchés de Quimper, Vannes et Saint-Brieuc dépendaient de l'Université de Paris ; par Bref du Pape, ils sont désormais rattachés à l'Université d'Angers.

Les Universités Catholiques n'étant plus aidées par le gouvernement, les fidèles ont le devoir de les soutenir par leurs aumônes. La quête qui sera faite, dimanche, à toutes les messes, sera faite dans ce but.

Avis du Maire. — M. le Maire de Kerfeunteun prévient les intéressés que la première séance de vaccination aura lieu à la Mairie, le lundi 23 Mars, à 3 heures du soir, et la seconde, à Kérancloarec, le lundi 30 Mars, à 5 heures du soir.

KERBEN

Ar gear euz Kerfeunteun e deuz hirio an hano-se a ioa hanvet guechall *Kerpaën*. Bez' ez oa eno eur maner kaer, bet brudet en amzer 'zo bet. Euz ar maner koz-se na jom mui netra. Goulskoude, n'euz ket keit-se c'hoaz, var a glevan, abaoue m'eo bet devet dre an tan goal.

Piou da genta hen deuz bet savet eno eur maner, brema 'zo pemp kant vloaz pe muioc'h zôken ? N'emeuz ket kavet e hano. Da gredi eo oue savet ar maner-se gant eun Aotrou de Kerpaën, a roaz ive e hano d'ar maner, rak an Aotrounez de Kerpaën a ioa neuze niveruz var dro Kemper, hag aliez er paperou koz euz ar xv^{ed} hag ar xvi^{ed} kantved e kaver hano anezo.

Er bloaz 1437, an Aot. Ian de la Couldrays a ioa o chom e maner Kerben. Eun den pinvidic-mor oa, eun den a zoare oa ive, var a leverer. Al loden vrassa euz parrez Kerfeunteun a ioa dezan a leve.

An Aot. de la Couldrays a ioa e karg gant Aot. n'Eskop Kemper, hen doa neuze guir var gear Kemper ha var barrez Kerfeunteun. Bep bloaz, kement den a ioa o chom en unan pe unan euz ar pemp parrez a ioa neuze e kear Kemper, pe e parrez Kerfeunteun, o doa eun tamik goud-mikeal da rei dezan.

Pegement bep bloaz ! N'emeuz ket gallet er gouzout evit tud Kerfeunteun ; mes, unan bennag hag hen doa muioc'h a amzer eget n'emeuz, hen deuz great ar gount euz ar pez a bae bep bloaz tud Kemper. An hini a bae gant an hirra, emezan, a roe talvou-

degez eur iar ; an eil dre egile, ar gount great mad, ne baent ket 8 guennek dre zen. Kerfeunteuniz na dlient ket paea hirroc'h ken neubeut. N'oa ket evel a velit eur rivin evit den, ha brao e ve hirio ma karje paotr an taillou beza ken dereat en e c'houlennou pa zigass paper deomp da vont d'ober eur visit dezan.

Aotrou maner Kerben eo a ioa karget gant an Aot. n'Eskob da zestum bep bloaz ar guiriou-se, ha da zifen e zroajou pa veze red hen ober. Labour e garg a ioa ober ar pezh a ra hirio an hurcher ha paotr an taillou.

Da varo Ian de la Couldraye, maner Kerben oue da famill de Coatanezre. Er bloaz 1539, unan anezo a ioa karget euz al labour a ioa bet fiziet da genta gant Ian de la Couldraye.

Famill de Coatanezre a zo, eb douetanz ebet, unan euz ar re vrudetta a zo bet, a hed ar c'hantvejou o chom e parrez Kerfeunteun. Kalz tud dispar a zo bet enni ha divezatoc'h emeuz sonj da lavaret hano euz unan bennag anezo.

De Coatanezre a ioa ive pinvidik braz : e parrez Kerfeunteun ebken o doa 11 kear a leve ; e parrez Cuzon, 7 kear ; en Ergué-Armel, maner Prat-Maria ; ha me c'hoar pegement c'hoaz a zourou hag a vaneuriou.

An diveza euz ar famill hag a zo bet o chom e maner Kerben eo Guillou de Coatanezre. Eun den kalounek ha dispount oa, na grene ket dirag e skeud, me lavar deoc'h.

D'ar mareou-se, Breiz a ioa mil draillet ha mil-bresset gant brezelliou ar Re-Unanet (*guerres de la Ligue*) etre ar gristenien hag ar brotestantet. Amesog de Coatanezre, eun Aot. deuz Tro-heir, Ian ar Baud e hano, a ioa eur protestant touet. Gant eun 30 bennag euz e vignoned, protestantet eveldan, e teuz a-benn da gemeret dre laer kear Konk-Kerne. Kerkent, mall oa gantan kass ar c'helou kaer-se da brotestantet kear ar Rochell da zont d'o sikour evit gellout ac'hano, evel bleizi ouz o zoullou, ober ar reuz var ar vro, ober eun tamik koeuz var dud ar c'harter-ma chomet, oll koulz lavaret, kristenien vad. M'ar doa beteg neuze truezuz doare or bro ez ea da vezà truesussoc'h c'hoaz : Guillou de Coatanezre a viraz euz an darvoud-se.

D'ar red, dastum 'ra en dro dezan eun toullad tud dispount ha d'ar c'haloup var-zu Konk-Kerne araog ma tigouezaz protestanted ar Rochelle. Dre eun taol a chanz, kaout 'reaz dor kear digor, na reaz nemet eul lamp eharz, hag an oll brotestanted oue lazet, evel m'o doa lazet oll dud kear.

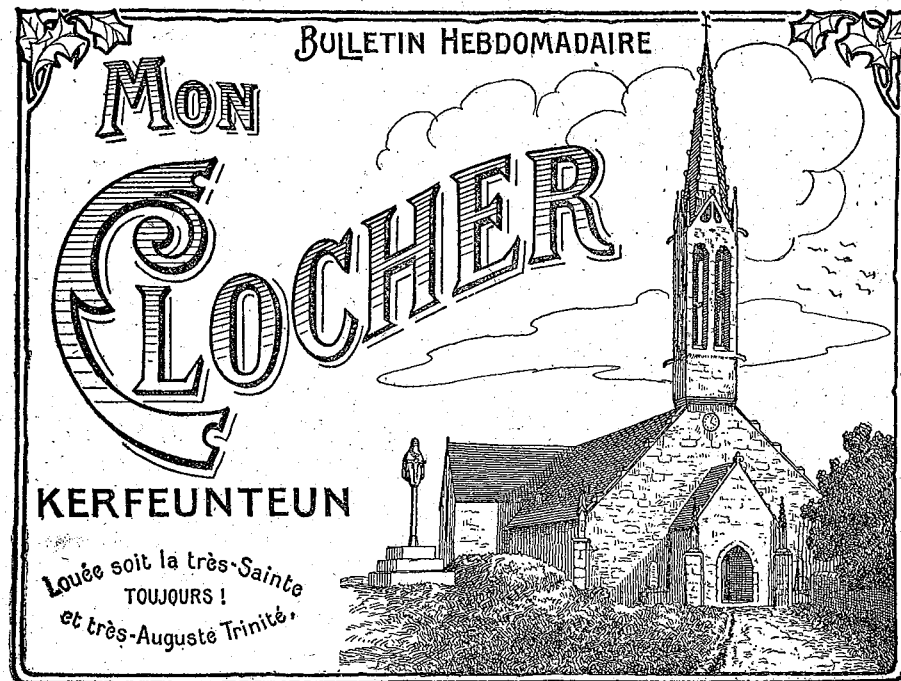
Evit e boan, Guillou a gemeraz chaden aour Ian ar Baud. Teir guech e rea an dro da gorf eun den, talvezout 'rea e-unan eun fortun vad.

Da varo Guillou de Coatanezre, Kerben oue guerzet d'an Aot. Haffond de Lestrediat, ha goude.....

Hirio, evel en amzer dremenet, maner Kerben chouchet er goudor, e traon ar menez, tro e gein d'an hent braz, a vel bemdez an eol o sevel, ha dour ar Steir o redet e c'harz e dreid.....

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 29 Mars, Dimanche de la Passion, office du jour.

Messes : au bourg, à 6, 7, 8 et 10 heures : à N.-D. de Menfouez, à 6 h. 1/2.

Vêpres : à 3 heures, à la *Mère-de-Dieu*, bénédiction de la *Vraie-Croix*.

Catéchisme : Dimanche et jeudi, premier examen pour la communion solennelle. Continuation de l'examen pour la communion privée.

Service de huitaine pour Hervé Cognec, de Kervez.

Baptêmes : 18 Mars, Marie-Jeanne Tanguy, Kerbars ;
 19 — Philomène Brelivet, Milin-Glas ;
 21 — Louise-Marie Jaouen, bourg ;
 21 — Jean-Marie Patérour, Brieux ;
 22 — Sébastien-Louis-Joseph Moënner, Saint-Yves ;
 22 — Jeanne-Marie Guézennec, Kergogne ;
 23 — Jean-Marie Bernard, Kerancloarec.

Décès : 19 Mars, Hervé Cognec, 64 ans, Kervez ;
 21 — Marie-Josèphe Dréau, 30 ans, bourg ;
 25 — Auguste Poupon, 72 ans, Croix-des-Gardiens.

Vendredi 3 Avril, fête de N.-D. des Sept-Douleurs, pardon de la petite chapelle. Messes à la *Mère-de-Dieu*, à 6, 7 et 7 h. 1/2. La communion faite ce jour-là à la chapelle pourra compter pour les Pâques, et nous engageons les vieillards et infirmes du quartier à profiter de cette permission.

OUVERTURE DES PAQUES

Dimanche prochain, s'ouvre le temps pascal, qui durera jusqu'au deuxième dimanche après Pâques.

Ce sont donc quatre grandes semaines que l'Eglise met à la disposition des fidèles pour accomplir le précepte de la Communion pascale. Ce précepte, comme vous le savez, oblige tous les chrétiens, *sous peine de péché mortel*. Préparez-vous donc dès aujourd'hui à faire votre devoir, et à recevoir votre Dieu avec toute la dévotion possible.

Comme tous les ans, nous vous prions de vous partager et de venir chacun à son tour, afin que nous ayons tous les jours quelques-uns, sans qu'il y ait trop de monde ensemble.

Généralement, ceux de la campagne devraient laisser le dimanche aux ouvriers qui ne peuvent pas être libérés les autres jours. Ceux du bourg et des environs devraient se confesser le soir, cela éviterait à eux-mêmes et aux autres de longues stations, le matin, à côté des confessionnaux.

Comme la première semaine il y a toujours moins de monde, nous voudrions profiter de cette semaine pour envoyer la communion aux infirmes et aux malades. Si donc vous avez chez vous des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourront pas venir faire la sainte Communion à l'église, nous vous prions de venir dès dimanche prochain nous donner leurs noms, pour que nous allions les voir dans la semaine.

Nous rappelons que le précepte de la communion en temps de Pâques, oblige aussi les enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge de raison, c'est-à-dire dès qu'ils ont sept ans « plus ou moins », dit le décret (six ans à six ans et demi les plus avancés, sept à huit ans les plus retardataires). Les parents sont donc gravement coupables s'ils ne préparent pas leurs enfants à ce grand acte, et si c'est par leur faute, que ceux-ci ne peuvent pas communier, ils devront s'en accuser.

Nous avons déjà examiné un certain nombre d'enfants ayant suivi le catéchisme depuis un certain temps. Le jeudi 2 Avril, nous examinerons les derniers et, comme nous l'avons déjà dit, il y aura une grande communion de petits enfants le Jeudi-Saint.

Tous les autres enfants déjà admis à communier, doivent communier aussi en temps pascal, et ne pas attendre la communion solennelle qui aura lieu, comme on vous l'a déjà dit, le premier jeudi de Mai.

(Voir plus loin les avis bretons pour les Pâques.)

A LA MÈRE-DE-DIEU

La musique de Kerfeunteun devait se rendre à la chapelle de la Mère-de-Dieu, le troisième dimanche du Carême ; le mauvais temps ne le lui permit pas ; la Sainte Vierge lui obtint, pour le quatrième dimanche, un temps superbe : à 2 h. 1/2, on s'ébranlait aux accents de pas redoublés, et on arrivait rapidement à la chapelle ; elle se trouva bien petite. Le chapelet récitait, la musique joue un morceau religieux. Aux vèpres, une voix superbe entonne les psaumes, le chœur et le groupe des chanteuses continuent dignement. Une prose du plus bel effet termine les chants. Et cette belle fête se termine par quelques morceaux que jouent *Potred-Ty-Mam-Doue* au pied du calvaire.

*
*
*

Le tableau de l'Assomption, qui se voyait auprès de la balustrade de la Mère-de-Dieu, se trouvait, depuis longtemps, dans l'état le plus triste. La toile ayant cédé de haut en bas sur une ligne dans le milieu du tableau, la peinture était tombée. Il ressemblait à certains pauvres vitraux, où des plaques de verre blanc ont remplacé la peinture.

Une personne généreuse a fait artistement réparer ce tableau ; on pouvait le voir, dimanche, à sa place auprès de l'autel latéral ; la physionomie de la Vierge respire la modestie et la piété ; des anges, qu'on ne voyait plus, ont fait une belle apparition. Nous adressons nos remerciements à la bienfaitrice ; la Sainte Vierge se chargera de payer celle qui lui témoigne cet amour dévoué.

Ober eur Pask mad.

*Ha da Bask e sakramanti,
Rac-se e stad vad e vezi.*

Cetu, parissionis ker, ar pez o peus kaned guechall, er c'hatekis, ac a lavarit bemdez en o pedennou. Dre ar c'homzou-ze an Iliz a zigass da sonj deoc'h eus an dever o peus en Amzer Fask, da gommunia gant ar brassa devotion. Michans nikun ac'hanoc'h ne vanko d'en ober.

Ober ar pask eo kaëra tra a c'hell an den ober var an douar, beza zeo digemer or Zalver ac on Doue en eur galon prepared mad, en em unissa gantan e feçon ma ne reomp nemed hunan gantan, a beva goudeze d'eus e vuez divin. Ken daze, ober ar Pask a zinifi nettaat pis an ene d'eus ar pec'hed, trei kein d'an techou fall, pellaat eus an occasionou dangerus, dizrei d'an habitujou christen ma zint bet lezed a gostez, en em gonvertissa, en eur ger, a dont da veza henvel ous an Hini a recevomp. « *An neb a deu da receo ac'hanon, emezhan, a dle beva d'eus va buez.* »

Evit ober eur Pasq er guis-se eur breparation ac eur breparation vad a zo necesser. Red eo da genta kemered an amzer, ar pez a vez great dre brez, peurvuia ne vez quet great mad.

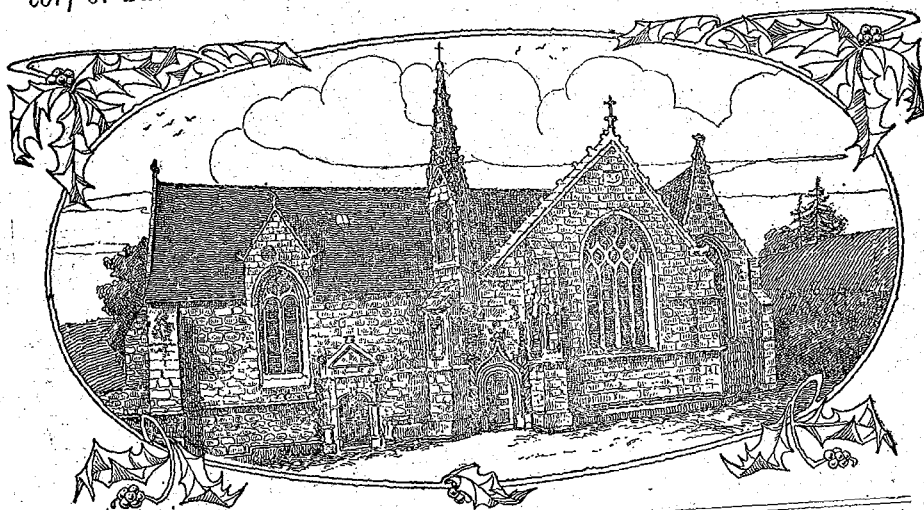
En em bartachit en tiegeziou evit dont hunan benak bemdez, evelse ne vezo quet re a dud assemblez ac e vezo muioc'h a amser da entent ouzoc'h.

Grit mad oc'h examin. Klaskit mad o pec'hejou a lavarit anesho eb argila, eb essa cuzet na excusi netra. Kemerit an habitud da lavared ped guech o peus great beb pec'hed, a promettit d'or Zalver a greis kalon en em gorrija. Evelse an absolven a reio deoc'h ar pardon guirion eus o puez tremened.

Coyez mad ne deo nemed an hanter, red eo ive communia mad. En em breparit d'ar gommunion dre an actou a feis a humilia ac a garantez, a digemerit o Toue gant ar brassa devotion. A pa vezoc'h distro d'or plas, oh ! en han' Doue, chomit eur pen-nadic da drugarekaat or Zalver 'zo deuet davidoc'h. Comzit ountan e goëled o kalon. Ac en em roët oll dezhan evel m'en deus en em roët deoc'h. Ne dit quet eus an iliz eb beza prometted deshan ober o possubl evit beza henvel ountan gant sikour e c'hrass.

Ah ! ma vije great ar Pask er guis-se, nac eürus e vije ar par-reziou, rac ne vije gueled mui enno skuer fall ebet, nac eürus e vije ar famillou, rac beza vije enno ar peoc'h ac an union, nac eürus e vije peb hunan, rac beza vije e peoc'h ac e karantez gant Doue ac e nessa.

Cetu ar pask a reketan deoc'h oll, ra zeuio da vir ar c'homzou a lavar ar belek en eur lakat an hosti sacr var o teot : « *Ra zeuio corf or Zalver Jesus Christ da zival o c'hene beteg ar vuez eternal.* »



Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHER

KERFEUNTEUN

*Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.*

Offices de la Paroisse.

Dimanche 5 Avril, Dimanche des Rameaux, office du jour.

Messes : à 6, 7 et 8 heures. Pas de messe de chapelle. Grand'messe à 9 h. 1/2, à cause de la procession des Rameaux. Chant de la Passion.

Pas de catéchisme jusqu'au jeudi après la Quasimodo (où l'on fera le 2^e examen pour la communion solennelle).

La réunion des Enfants de Marie et la procession de la Vierge est remise au dimanche de Pâques.

Vêpres : à 2 h. 1/2, à la *Mère-de-Dieu*, sermon de la Passion.

Service de huitaine pour Auguste Poupon, Croix-des-Gardiens.

- Baptêmes :**
- 26 Mars, Yves Bodéan, Parc-Ty-Stang ;
 - 29 — Joseph Jaouen, rue Saint-Yves ;
 - 29 — Hervé Rospars, Kermenguy ;
 - 31 — Pierre-Marie Lannuzel, Croix-des-Gardiens.

Supplément : 27 Mars, Louise-Marie Bourguéon, bourg.

Confession : Demain samedi, confession de tous les enfants du grand catéchisme, garçons et filles, qui n'auront pas été déjà confessés hier jeudi.

VACANCES DE PAQUES. — Les vacances de Pâques commenceront, pour les enfants des deux écoles libres, le Jeudi-Saint, après l'office, pour se terminer le mercredi 22 Avril au soir. Le jeudi il y a classe.

La Semaine Sainte dans la paroisse.

Mercredi : Confession des enfants de 7, 8, 9 ans, admis à communier ; le matin, à partir de 8 heures, les petites filles ; le soir, à partir de 2 heures, les petits garçons.

Jeudi : à 8 heures, messe solennelle. Communion des petits enfants. Le soir, Heure Sainte, de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2.

Vendredi-Saint : Office à 7 heures, suivi du Chemin de Croix. A l'office, quête pour la Terre Sainte.

Samedi-Saint : à 8 heures, bénédiction des fonts baptismaux, chant de l'*Exultet*, grand'messe.

Dans l'après-midi, confessions à partir de 2 heures jusqu'au soir.

Les quatre derniers jours de la semaine, jeûne et abstinence.

Vendredi, grand jeûne, défense de manger des œufs et de préparer les aliments maigres avec de la graisse au lieu de beurre.

Nous prions tous nos paroissiens de passer saintement la semaine où Notre Seigneur Jésus-Christ est mort pour nous. Pour cela, il faut, si on le peut, assister à l'office, surtout les quatre derniers jours de la semaine, et offrir à Dieu ses peines et son travail en union avec les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ.

AUMONE DU CARÊME

Nous rappelons qu'une aumône doit être faite par tous ceux qui ont usé des dispenses du Carême. C'est le cas de tout le monde désormais, car il n'y a plus personne probablement à faire maigre et à jeûner pendant quarante jours. Cette aumône, qui doit être proportionnée à la situation de fortune de chacun, pourra être déposée dans le tronc affecté à cet usage, dans l'église.

MAIRIE DE KERFEUNTEUN. — Les contribuables sont prévenus que le Percepteur arrivera le 9 Avril, à 8 heures du matin, à la Mairie, pour recueillir les déclarations de mutations foncières.

Les propriétaires intéressés ou leurs mandataires devront se présenter munis des titres constatant les mutations ou, à défaut, d'un certificat de l'Enregistrement ou d'une note du Notaire, qui rappellera la date et l'objet des titres ; ils devront en outre fournir tous les renseignements propres à faire connaître les propriétés.

— Jeudi 9 Avril, paiement des allocations aux familles nombreuses et aux vieillards (à 8 heures du matin).

Les intéressés sont invités à venir signer et prendre leurs bons à compter de dimanche 5 Avril.

Honnêteté dans les marchés.

La Religion chrétienne est la grande enseignesse de vérité : « Je suis la voie, la vérité et la vie », disait Notre Seigneur ; aussi tout chrétien doit-il travailler à connaître la vérité et à la reproduire le plus possible dans ses actes et dans sa vie.

Pour plusieurs, chrétiens d'ailleurs après tout, il est des occasions où l'on n'a pas à se préoccuper de cette vérité : et ils en exceptent d'emblée les marchés, où l'on joue au plus fin, c'est-à-dire au plus menteur. L'on voit quelquefois des gens qui ont trompé et sont tout fiers non pas tant de la plus value obtenue pour l'objet vendu, que de ce qu'ils soient vraiment adroits et malins dans leurs affaires. Il faudrait que des chrétiens soient surtout *vrais* et que l'on pût se fier à leur parole. Admettons, que dans les foires, à cause des façons de faire ordinaires, on ne soit pas obligé d'aller dire et publier les défauts de la bête qu'on vend ; quand ce sont des défauts qui déprécient beaucoup la bête, il faudrait qu'on ait le courage de les dévoiler.

Soyons toujours vrais, la confiance viendra à nous : une femme de la campagne envoyait son enfant de huit ans vendre un article quelconque, et elle lui recommandait : « Va bien dans telle maison, vendre cela, car là on te paiera ce qu'il vaut ». Quel bel éloge ! Soyons vrais et justes toujours : Dieu nous en saura gré, et les hommes arriveront à le reconnaître, ... et la gloire en rejaillira sur notre sainte Religion.

ÉGALITÉ DEVANT L'IMPOT

Vous demande-t-on, au guichet du percepteur, quelles sont vos opinions philosophiques ou religieuses, pour recevoir l'argent de vos impôts ?

Non.

Pourquoi ?

En vertu de l'Égalité.

Les enfants pauvres ont-ils droit aux secours des municipalités ?

Oui.

Y ont-ils tous droit, indistinctement, parce que pauvres ?

Oui.

Pourquoi ?

En vertu de la même Égalité qui doit présider à la répartition de l'Impôt.

C'est une question de justice.

La législation actuelle permet-elle de réaliser pleinement cette justice ?

Non.

Remuons donc l'opinion, agissons de toute manière, pour faire compléter l'œuvre de justice et d'égalité.

La loi autorise-t-elle cependant les Conseils municipaux à venir en aide aux enfants pauvres des Ecoles, même libres ?

Oui.

Comment ?

En mettant à la disposition du maire, une somme déterminée, pour être répartie entre tous les élèves indigents de la commune sous forme de fournitures scolaires ou de distributions d'effets et de vivres (Arrêté du Conseil d'Etat, 24 Mai 1912).

Eun ali evit ar re zo et euz ar vro.

Brema e zéo boul an tiegeziou ha ne neuz ket et e mez diouz ar vro unan bennag dioutho. Servich an armou hirio a gemer kasi an holl botred iaouank, ha re Vreiz a vez kaset aliez var harzou ar Frans, abalamour e c'haller fiziout varnho dre ma zint kristen. Kalz a hent all, koulz merc'hed ha goazed, a ia a bell da glask paeamant vrasoc'h d'ho labour. Dizalia kalz a reomp ar rum diveza man ; ar vad a glaskont, paeamant hirroc'h evit sikour ho zud, n'her c'havont ket ; ne chom ket gantho da fin ar bloaz muioc'h a c'hounidegez eget er vro, rag kêr eo er c'heriou-ze an dispignou redha ; ha kaout a reont, siouaz ! ar pez ne glaskont ket, giziou paian ha koumpagnunez fall, ha ne ouzont ket dioual dioutho.

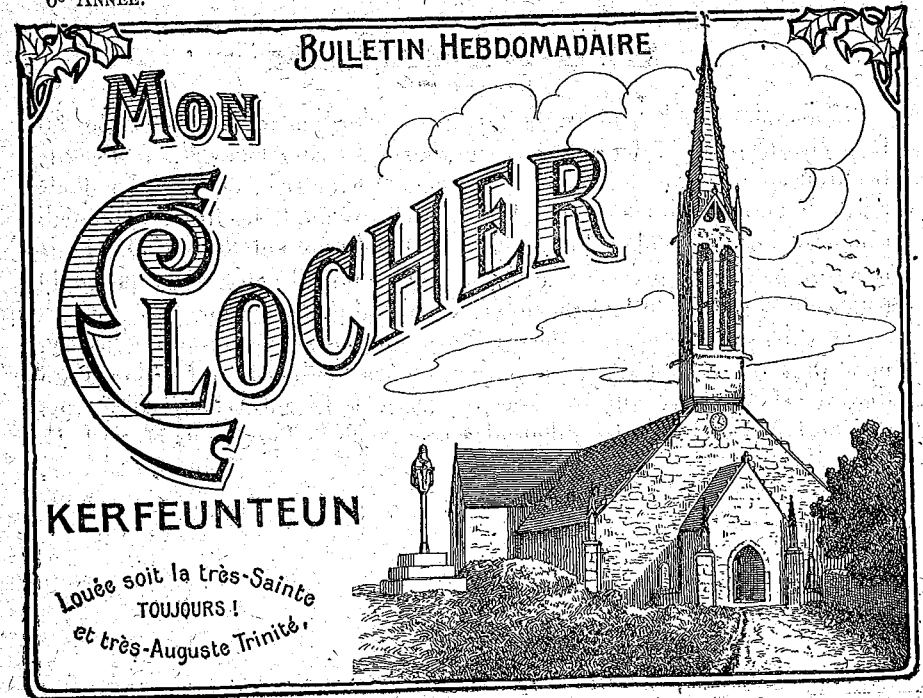
Daoust hag hen ne c'halfé ho c'herent, chomet er vro aman, kemer tro dioc'h amzer Pask evit alia anezho, pa gasfont dezho lizer, da ober ho dever a gristen, o tostaat ouz ar sakramanchou da Bask ? Ma vefent klavy, o pefe kalz sourci gant ho iechet. E kenver ho ene e maïnt e kreiz ar vosen, klenved stagus ; marteze eun ali diganeoc'h hui, a zifunfe ho feiz. Nag a dud a lez a gostez eun dever abalamour d'eur gomz a oaperez, avechou zoken gant aon dioc'h ar gomz-ze n'eo ket lavaret dezo zoken. Marteze, er vech ma, eur gomz a-guzul vad ho lako da ober ho dever e kenver Doue. Evit peb hini, ar re genta ouz he nessa eo he gerent : red eo ho c'haret hag o zikour guella ma c'heller hag ho deffe gret zoken ar pez ne oa ket da ober, kemeret ar stad e oant dizaliet da gemer : Doue he unan a gar ar pec'her, goude e kazza he bec'hejou.

D'an dud iaouank, et d'ar zervich, eo e c'hell ar gerent ober ar muia vad : ar re-man a chom ato dioc'h an ti, hag a zistroio ennhan aben nebeut. Red eo rei dezho aliou mad ha pedi evitho. Ar gerent kristen ma karfent, e vefie ez dezho lakat ar zou-dardet en konvers gant ar beleg karget outho : an dra-ze, o kass dezhan, ar guenneien a roont d'ho bugale er zervich : evelse e c'halfé ar re-man touch diochtu an arc'hant-ze : ar re zo bet er zervich a oar pebez honor a vez gret d'ar re a reseo eur mandat : aliez e vez zuliet holl diochtu e dispignou diskiant.

Kommunion ar zent a zo eur gentel gaer evidomp ; tud kristen, keit all an eil dioc'h egile a zo evel memprou ar memez tiegez dre ho fedennou hag ho oberou mad : ra jomo ato unanet tud eun tiegez, da vihana dre an aliou mad, ma maïnt re hir an eil ouz egile evit en em velet hag en em zikour er mod all ; eun tamik lizer eta en tro Pask, hag eur pozik bennag ennhan divar bouez an deveriou bristen.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Evêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 12 Avril : fête de Pâques. Messes basses à 6, 7 et 8 heures. Grand'messe solennelle à 10 heures avec le concours de la chorale de « Ty-Mamm-Doue ».

A toutes les messes, quête pour les Séminaires. On pourra également donner à cette quête l'aumône que doivent faire tous ceux qui ont usé des dispenses du Carême.

A 1 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie à la chapelle de Saint-Raphaël.

A 2 h. 1/4, chapelet, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : messes basses à 6, 7 et 8 heures. Grand'messe à 10 heures avec lecture du prône. Vêpres à 2 h. 1/2. Services avant la grand'messe.

Mardi : messes basses à 6 et 7 heures. Grand'messe à 9 heures suivie des vêpres.

Services du Lundi de Pâques. Annuels : Guillaume Pétilion, de Kernugen ;

Jean-Marie Cœur, de Ty-Gardien.

A Penhars : service anniversaire pour Alain Quéré, de Ty-Nevez-Coat-ligaon.

Bans de mariage : Joseph-Marie Rosleur, de Saint-Mathieu de Quimper, et Jeanne-Marie Jézéquel, de Kerfeunteun.

DENIER DU CULTE. — La quête du Denier du Culte au lieu d'être faite comme d'habitude à l'église, le dimanche de Pâques, sera faite, cette année, sur l'ordre formel de Mgr l'Evêque, à domicile. Elle n'aura pas lieu avant la fin du temps pascal. On indiquera plus tard la date à laquelle nous comptons faire cette quête.

LES RAMEAUX

Dimanche dernier, notre vieille église, d'ordinaire très suffisante, fut trop étroite pour contenir la foule accourue assister aux offices. Il est de tradition que, ce jour-là, les parents amènent avec eux leurs petits enfants parés de leur plus luxueuse toilette. A Kerfeunteun, la tradition a été pieusement suivie et, pendant tout l'office, de nombreux enfants eurent soin de nous rappeler leur présence en mêlant constamment leurs voix à celles du célébrant et en faisant leur partie dans le chant de la Passion.

Le soir, aux vêpres, à la *Mère-de-Dieu*, une assistance aussi nombreuse, mais plus recueillie était venue pour entendre le récit de la Passion. C'est devant cet auditoire que M. Séac'h, vicaire à Ergué-Armel, d'une voix claire et forte déroula les différentes scènes de la Passion de N. S. J.-C. Avec émotion on suivit l'orateur ou plutôt on suivit Jésus-Christ à la Cène, au jardin de Jetsémani, chez ses juges, et au Calvaire. Et tous s'en retournèrent profondément remués, emportant de salutaires impressions.....

PAQUES

La fête de Pâques, ou de la Résurrection de Jésus-Christ est la première solennité de l'année. Dans l'ancienne loi, la Pâque était aussi la plus grande fête des Juifs ; on l'appelait « Pâque » ou passage : 1° à cause du passage de l'ange exterminateur, qui, frappant de mort tous les premiers-nés des Egyptiens, épargna les maisons des Hébreux, marquées du sang de l'agneau qu'ils avaient immolé ; 2° parce que, dans cette circonstance, Dieu fit passer son peuple d'une longue et cruelle captivité à une heureuse liberté.

Dans la nouvelle Loi, la fête de la Résurrection du Sauveur est appelée pareillement « Pâque » ou passage : 1° à cause du passage que Jésus-Christ fait en ce jour de la mort à la vie ; 2° parce que, par sa Résurrection, il nous a fait passer de la mort du péché à la vie de la grâce ; 3° parce que cette fête doit être l'époque du passage des chrétiens à une vie meilleure et plus parfaite.

La Résurrection de Jésus-Christ, est : 1° le fondement de notre foi parce qu'elle prouve la divinité de Jésus-Christ ; 2° le motif de notre espérance parce qu'elle est le gage et le modèle de la résurrection future des corps : les membres devant se réunir à leur chef, et nos corps devenir conformes au Corps glorieux de Jésus-Christ.

Les Ecoles chrétiennes à la Mère-de-Dieu.

Elles n'ont rien perdu en remettant leur pèlerinage fixé d'abord à la fête de l'Annonciation. C'eût été si triste par le temps que le Bon Dieu nous avait préparé pour le 25 Mars ! Vendredi matin au contraire, le temps était si beau, l'air du matin respiré à pleins poumons versait dans l'âme tant de calme gaîté, que d'elle-même, sans effort, cette âme monte en un hymne de reconnaissance attendrie, que traduit la musique aussi bien que le chant, vers Celui qui donne à la nature la résurrection du printemps, à nos cœurs la résurrection qu'apporte la grâce retrouvée.

L'heure tardive du départ favorisait la piété des petits pèlerins : ils seraient seuls en route, seuls à la Chapelle, avec leur Dieu et leur Mère du Ciel. L'enfant permet-il à sa mère d'avoir l'air de s'occuper des autres, quand par un geste auquel rien ne résiste, il attire à lui la tête de celle à qui il a quelque chose à dire ? L'absence des parents et de toute préoccupation de vacances trop prochaines, les laissait tout entiers à la grande affaire de leur communion pascale. En route, la nouvelle musique de l'école des garçons — ce n'est pas une rivale des *Potred Ty-Mam-Doue*, mais la pépinière où ils recruteront, plus tard, leurs membres les plus dociles et les plus dévoués — fit entendre quelques pas redoublés, et à la Chapelle deux morceaux religieux. Des cantiques et deux chants à trois voix avaient été préparés par les longs et persévérants efforts du professeur de musique et de chant. Sans doute il trouve dans son dévouement même toujours désintéressé la récompense de cette ingrate besogne — il dut cependant goûter une plus grande satisfaction dans la perfection que les petites filles apportèrent à l'exécution de leur chant. Il ne dépendrait cependant que des petits garçons d'être à leur hauteur : le même dévouement leur est prodigué ; manqueraient-ils de bonne volonté ?

La communion fut suivie de quelques minutes de recueillement, pendant lesquelles le Dieu descendu dans toutes ces âmes bien préparées écoutait leur ferventes prières pour eux-mêmes, leurs parents absents, et ceux qui ne sont plus, de sa bonne et douce voix paternelle. Il leur indiquait ensuite leurs devoirs pour l'heure présente, pour les vacances, et pour plus tard, quand dans un monde qui ne veut plus connaître ni servir de Maître, ils devront proclamer hautement, par leur conduite d'abord, les droits de la divinité et les devoirs de la créature.

Après un bien modeste déjeuner distribué à tous ceux qui avaient communie, un petit concert composé de trois morceaux de musique et d'un chant patriotique de Botrel, essaya de réveiller les échos endormis depuis le passage des *Potred Ty-Mam-Doue* et de la L. P. D. F.

Et, petites filles en tête, tous rentrèrent, toujours frais et dispos, contents d'une bonne promenade, contents d'une bonne communion. Le Bon Dieu, comme tous les curieux accourus sur leur passage, semblait leur sourire dans le radieux et rare soleil de cette belle matinée, lui aussi devait être content.

VOTI

D'ar 26 euz ar miz ; ez euz adarre votadeg evit dibab kannaded da vont da Gambre an Deputeed.

Var a glevan, ez euz pevar bennag da neubeuta var ar renk o c'houlen o moueziou diganeoc'h. Ober a reont d'an dud a bep seurt promessaou kaer.

Evit piou eo e tleit voti ?

Parresioniz Kerfeunteun, na reomp ama nemet unan euz strissa deverfiou hor c'harg o tigass deoc'h eur vech c'hoaz da sonj euz ho tever var boent greviz ar votadeg : red eo deoc'h voti, red eo deoc'h voti evel kristenien.

Red eo voti : eun dever a goustians eo, ha pec'het 'zo chom eb hen ober, nemet klanv pe eur rezoun vraz bennag all a c'helfec'h da gaout. Ha na dit ket da lavaret : Evit eur vouez muioc'h pe neubeutoc'h ne ra ket kals a dra ! Eun digarez fall eo hounnez. Nag a bet guech n'oc'h euz ket guelet oc'h unan, mevellien an drouk o c'hounit var gristenien vad dre eur vouez pe ziu ebken. Beza ez euz tud fall ha na vezont guelet e tro ar bourkou nemet deiz ar votadeg, mes en deiz-se ne vanko nikun anezo da zont da rei e vouez evit sikour ober an drouk. Arabat eo e ve gellet lavaret ez eo an dud honest ha kristen falloc'h da ober ho deveriou deiz ar votadeg eget tud an disurz hag an dispac'h. Oll eta da voti.

Red eo voti evel kristenien, hag evit kristenien. O pet sonj ho piller vot na vezo ket lennet ebken en ti-kear, lennet e vezo ive gant Doue deiz ar varn.

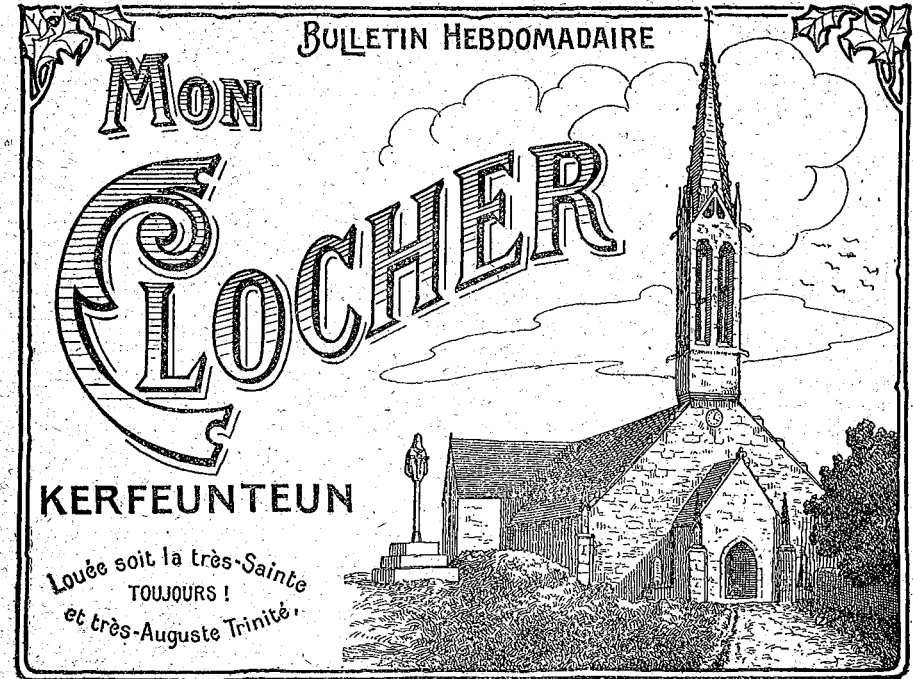
N'euz nikun ebet e Kerfeunteun ha gement na ve ket bet badezet, ha na ve ket kristen eta. Ha rouez braz e vezo en hor parrez an dud na deujnt ket epad amzer Fask da ober pe da viana da glask ho fask. Dre-ze nikun ive na dlefe rei e vouez da enebourien e Zoue.

Pa z'eo guir e vezit e tu an Aot. Doue en ho ti hag en iliz, na dit ket en ti-kear a du gant an diaoul. Ober a rafec'h neuze evel Judas, diskouez a rea beza mignoun da Jezuz hor Zalver, ha dre guz ez a goude d'hen guerza d'ar Yuzevien. Kredi ran na vo ket kavet eur Judas e Kerfeunteun.

M'ar doc'h kristenien, votit evit kristenien evel doc'h. Var ar renk n'euz nemet unan, e anaout a rit oll, ennan ebken e c'hellit kaout fisianz evit difen ho feiz hag oc'h oll droajou, hennez eo Hugot-Derville.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.

Quimper, typ. DE KERANGAL, imp. de l'Évêché.



Offices de la Paroisse.

Dimanche 19 Avril, dimanche de la Quasimodo, office du jour. Messes basses à 6, 7 et 8 heures. Grand messe à 10 heures. Vêpres du dimanche.

Services : Anniversaire : Corentin Gouzien, Leurriou ;
— Jean Nagot, Bécharles.

Baptêmes : 8 Avril, Mathilde Danion, Stank-Vihan, Cuzon ;
— 13 — Jeanne-Louise Corre, Kervenguy.

Décès : 11 Avril, Joseph Jaouen, 3 semaines, rue Saint-Yves ;
— 15 — François Hénaff, 37 ans, bourg.

Bans : François Scotet, bourg, et Jeanne Doaré, bourg.

Catéchisme : Jeudi 23, examen pour les communions solennelles.

Séance de la Quasimodo : MM. les Conseiller paroissiaux sont convoqués au presbytère, dimanche prochain, 19 Avril, à l'issue de la grand messe, pour la session ordinaire de la Quasimodo.

Procession de saint Marc : Samedi 25 Avril, la procession partira du bourg, à 5 h. 1/2, pour la chapelle de Cuzon, où la messe sera dite à 6 heures.

DERNIÈRE SEMAINE DE PAQUES. — Nous rappelons que la période pascale reste ouverte jusqu'au dimanche 26 Avril, mais aussi que tous les malades, comme les enfants, doivent communier en temps pascal.

Nous prions donc les personnes qui auraient chez elles des malades n'ayant pas encore rempli leur devoir, de venir nous avertir dès dimanche

prochain, afin que nous puissions les confesser et les communier dans la semaine.

Nous rappelons aussi que la communion solennelle des enfants aura lieu le jeudi 7 Mai.

FÊTE DE PÂQUES

La fête de Pâques, la plus belle de l'année, a été favorisée par un temps superbe d'autant plus apprécié qu'il venait après une période trop longue de pluies continuës. Aussi, inutile de dire que notre vieille église était insuffisante pour contenir tout son monde.

Beaucoup de communions à toutes les messes. Les hommes sont restés fidèles à faire leurs dévotions le jour de Pâques, trop fidèles même, car nous aurions désiré que ceux de la campagne, plus libres de leur temps que les ouvriers, fussent venus davantage sur semaine. Enfin, tous sont heureux et contents de recevoir leur Dieu, dans un cœur purifié et lavé de tout péché.

Puis, c'est la grand'messe, chantée avec la solennité ordinaire. La musique des « Potred-Ti-Mamm Douc », au grand complet, donne l'entrée et la sortie. A l'élévation, quelques instruments choisis exécutent un fort joli morceau.

A vêpres, encore église comble ; les Enfants de Marie sont là et remplacent les élèves de Saint-Raphaël, qui sont parties pour les vacances.

Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et grande sortie par la musique.

C'est fâcheux que ce ne soit pas tous les dimanches la fête de Pâques ! Espérons que tous les communicants auront pris de bonnes résolutions pour l'assistance à la grand'messe et aux vêpres et que nous verrons souvent notre église aussi remplie.

N'ayez pas peur !

N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne leur audace aux mauvais. Ne criez pas votre bonté, mais ne la cachez pas, à cause de l'exemple.

N'ayez pas peur du danger, toutes les fois que le devoir le commande. Allez-y vivement, joyeusement, comme à la fête.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune. Soyez persuadés que la paix, la fierté, la générosité, l'honneur, la joie aussi ont été souvent pauvres chez nous. Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et qui croient à mieux. La plus belle race française a toujours été ainsi.

N'ayez pas peur du victorieux, comme si la victoire était une raison. Ne restez pas dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi.

N'ayez pas peur, parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les Saints, comme tous les chefs-d'œuvre, se font lentement.

N'ayez pas peur de la mode ; ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité, par le nombre de ses partisans. Voyez les enfants. Ils ne considèrent pas la pauvreté de leur mère, ni son isolement. Ils l'aiment. C'est un exemple. Vous aimerez Notre-Seigneur dans l'abandon où les hommes le laissent.

N'ayez pas peur de l'obscurité, de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut non pas par l'importance et le retentissement de ses actes, mais par la volonté qui l'anime. Un brin de paille ramassé avec amour par une fermière, pour le nid de ses poules, méritera plus de récompense que dix actions d'éclat faites orgueilleusement. Quand l'homme a cassé des mottes, semé de l'herbe, raboté des planches, conduit un tramway, graissé des roues de wagon, copié des lettres, aligné des chiffres, quoi qu'il ait fait, s'il l'a fait honnêtement, s'il n'a pas causé de tort à son voisin, ni blasphémé, ni méconnu la Bonté par qui tout subsiste, Dieu lui donne son paradis. Pour ceux qui savent voir, tous les métiers luisent également de ce reflet d'en haut.

N'ayez pas peur de la guerre. Priez pour qu'elle soit épargnée à notre pays, parce qu'elle est accompagnée de grands maux. Priez pour qu'elle ne soit pas injuste ; mais, si elle est déclarée, jetez-vous-y. Un vieux chevalier, le comte de Gruyère, partant pour la croisade de Godefroy de Bouillon, lançait à ses compagnons ce cri de guerre qui doit être celui des braves : « En avant ! s'agit d'aller, revienne qui pourra ! »

N'ayez pas peur de la mort, parce qu'elle n'est qu'un passage, le défilé coude obscur pour nous, qui s'ouvre sur la Plaine de Lumière !

RENÉ BAZIN.

ELECTIONS. — Prions pour la France ! Des élections législatives dépendent les libertés que les sectaires refusent aux catholiques. Prions pour que chacun fasse son devoir en votant bien.

EVIT PIOUS VOTI

Parresioniz Kerfeunteun, ma ve unan bennag ac'hanoc'h ho kaout, stag e kichen dor e di, eur c'hi-gard, ha n'he rafe van ebet, harzaden ebet, ouz an dud a velle o vont hag o tont en e gear, na jomfec'h ket pell, sur oun, da goll hara gantan ; lakat a rafec'h anezan ouz ar groug, ha mad a rafec'h, rak eur c'hi mut n'eo mad da netra.

Mat ! o pet sonj ive, parresioniz Kerfeunteun, hor Zalver pa hen deuz roet d'an dud e Aviel ha savet e Iliz, hen deuz karget ar belek da gendelc'her e labour, da zioual disklabez lezen an Aviel, da brezeg ar pezh hen deuz preseget, na muioc'h na neubeutoc'h ; ha ma teu unan bennag da glask freuza al Lezen-ze, da glask e mouga ; ma teu al laer en ti, ar belek ive a dle, daoust petra gousto an dra-ze dezan, ar belek a dle lavaret : « Nan, na rit ket mad » ; ma n'her gra ket eo eur c'hi mut, mad da netra.

Ho peleien na fell ket dezo beza chass mut : ha daoust ma tle eun ibill fall bennag kaout da zislavet en hor c'homzou, na eanomp

ket da lavaret deoc'h : « Bez eo eun dever evidoc'h oll voti, ez eo evidoc'h oll eun dever dirdan boan a bec'hed marvel voti evit kristenien vad ».

N'eo ket o feiz ebken eo hen goulenn diganeoc'h mes ive ho skiant-vad, an honestiz, al lealdet, mouez ho tud koz.

Gouzout a rit oll e pe stad truezuz ema an traou hirio en hor bro. Daoust ma kresk an taillou bemdez, an dud or gouarn en em gav ato re ver en ho c'hountchou, eb dale c'hui her guelo adarre. Ar vro a zo ken dinerzet ganto m'emomp bemdez e risk da velet ar Brussianed o tont adarre var or c'hein. Daoust ha bemdez ar c'hazetennou na lavaront ket deomp an traou iskiz a reont : n'euz mui hano enno nemet euz tud laeret, tud lazet, taol kountel ama, taol revolver a-hont. Goassoc'h 'zo c'hoaz, evit gelout beva didrouz en ho roll n'euz mui nemet eun dra var hent an dud-se : evel-an archer var hent al laeroun, an Iliz hag e c'helennadurez. Abalamour da ze n'ez euz nemet eur sonj en ho spe-red, eun ioul en ho c'haloun : brezel d'an Iliz, beac'h var ar gristenien : ha na dremen ket eun dervez eb ma teufe an dud-se da ziskar eur groaz, da sarra eun iliz, eur skol, eun hospital, eur gouent bennag. Anaout a rit kement-se, klemm a rit, a leac'h 'zo.

Piou a zo kaos ? C'hui oll, c'hui kristenien hag a ro ho mouez da dud hag a vot al lezennou-ze.

Epad an eost diveza, unan euz ar re genta etouez an dud a zo brema euz hor gouarn, a ioa deuet da gemeret an ear-vor var aotchou Breiz, tost da Gemper ; bep sul e veze oc'h ober eur bale en unan pe unan euz ar parreziou tro var dro, n'eo ket evit kle- vet an offeren, rak morse ne laka e dreid en eun iliz, evit guelet doare an traou ebken. Sebezet e chomaz o velet an niver braz a dud a vele evelse bep sul er parreziou-ze o vont d'an offeren, ha na c'hellaz ket miret, eun deiz, da lavaret da unan euz beleien ar parreziou-ze : « Penaos neuze e votont evit tud a zo a eneb dezho ! Ar gatoliket, emezhan, pa garint, ne vezo morse touchedous o religion ».

Parissionis Kerfeunteun, diskuezit d'ar 26 eus ar miz, o peus eur goustianç eünoc'h eget na sonje er potr-se.

Var ar renk, o c'houlen o moueziou, n'eus nemed hunan, ac a ve guir gristen eveldoc'h, a prest da zifen o religion, a mad ar vro, hennez eo an A. Hugot-Derville. Roit dezhan oll o moueziou.

Le Gérant : J.-B. LE MEL.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 26 AVRIL, Dimanche du Bon Pasteur, office du jour.

MESSES : au Bourg, à 6, 7, 8 et 10 heures.

VÊPRES du dimanche

SERVICES : Huitaine : Marie Anne Kervel, Bourg ; Marie Jeanne Poupon, Ty-Ru

BAPTÊMES : 20 Avril, Marie Anne Le Viol, Pénmarin

LEÇONS : 12 Avril, Marie Anne Kervel, Bourg 34 ans.

— 19 — Marie Jeanne Pottion, Ty-Ru, 62 ans.

— 21 — Marie Jeanne Bernard, Kerroue 77 ans.

BANS : Maximia Suptot, Villedieu 27 et Marie Corentine Gen-

— Eric, Poulhaon, Kerfeunteun.

CATÉCHISME : Dimanche et Jeudi : Le matin.

Av. du Maire de Kerfeunteun

Le Maire et Vaccinateur passera la Séance de révision à Kerfeunteun le Jeudi 27 Avril à 5 heures du soir.

LETTRE de Monseigneur DUPARC au sujet des Patronages laïques.

Mes bien chers Frères,

Je viens vous faire entendre encore un cri d'alarme. Les dangers se multiplient pour vos enfants et vos jeunes gens, non seulement à l'école, mais en dehors de l'école, et d'ailleurs sous l'influence des mêmes idées et des mêmes hommes. C'est dans les Patronages laïques de jeunes gens ou de jeunes filles que je veux aujourd'hui vous les signaler.

Je n'incrimine pas le dévouement des personnes qui s'en occupent. Mais par la force des choses, leur œuvre est, au point de vue chrétien, dangereuse pour les âmes.

Le Patronage sans Dieu continue l'École sans Dieu. Les distractions qu'il donne, les leçons qu'il y mêle, la formation morale qu'il vise, sont d'essence païenne. Toute la neutralité qu'on voudra mettre aboutira fatalement à une formule nouvelle de l'éducation athée. Voilà contre quoi je proteste et contre quoi je vous mets en garde.

Certes, il n'est pas bon que vos enfants courent les rues, qu'ils soient les témoins de spectacles scandaleux, qu'ils fassent des rencontres détestables, et que, dans leurs moments libres, entre la famille et l'école, ils soient exposés aux pires influences et aux plus fâcheux entraînements. Veillez donc sur eux. Rappelez-les au logis dès leur sortie de classe. Habituez-les à la vie intime du foyer. Utilisez-les pour le service de la maison. Réglez leurs promenades. Choisissez leurs amis. Faites en sorte qu'ils sentent constamment sur eux votre regard et votre affection. C'est la meilleure façon de leur garder l'esprit familial et de les attacher à la maison où ils sont nés et où ils doivent grandir.

Mais, je crois devoir vous le dire nettement, ne les confiez pas aux Patronages laïques. Ces Patronages se proclament neutres. Ils ne le sont pas. Ils ne peuvent pas l'être. Nés de la *Ligue de l'Enseignement*, qui est elle-même la fille de la *Fraude-Maçonnérie*, ils ont un but : déchristianiser vos jeunes gens et vos jeunes filles. Le mal fait à vos enfants pendant leur séjour à l'école publique, quand l'enseignement qu'on y donne est hostile à la Religion, est déjà profond. Cependant, leur âme peut encore être ressaisie, dans l'intervalle des classes, par le milieu de famille, par le catéchisme fait avec soin, par l'action sacerdotale. Si vous les conduisez au Patronage laïque, cette réaction ne sera plus possible. L'enfant sera soustrait à la famille aussi bien qu'au prêtre, et ce sera avec votre complicité.

Or, pensez-y bien, c'est l'âge où l'enfant devient capable d'adopter avec réflexion les idées que, jusqu'alors, il avait peut-être simplement subies, ou tout au plus accueillies superficiellement. Désormais, les conférences, les lectures, les projections, les conversations, les influences de toutes sortes discours des personnages choisis pour présider les fêtes de jeunesse et leur donner le ton officiel et la note païenne, vont le dépouiller peu à peu de son reste de foi. Il se libérera bientôt des habitudes religieuses que vous lui aviez gardées : on lui aura persuadé qu'elles sont une chaîne qu'il faut rompre. Il n'entendra plus les leçons du prêtre. Où irait-il les recevoir ? Il ne va même plus à la messe. Vous lui en donnerez bien l'ordre. Mais il n'obéira pas. Le pourrait-il d'ailleurs ? Vous savez que non. Les dimanches les patronages laïques sont organisés de manière à ne plus leur laisser le temps ou pour assister aux offices religieux. C'est un usage constant, dans presque tous les patronages de ce genre.

Vous savez cela mes bien chers Frères et vous osez pourtant confier des enfants chrétiens à des œuvres qui en feront des apôtats et des infidèles !

Vous ne pouvez pas plus que nous tolérer que des enfants reçus dans nos catéchismes aillent, dans un milieu tout irréligieux, même en dehors des heures de classes, se pénétrer de l'esprit le plus opposé au baptême que vous avez réclamé pour eux et à la communion à laquelle vous les préparez.

Je n'ignore pas la pression qu'on exerce sur eux et sur vous en faveur des Patronages officiels. Quelques maîtres ont pu vous dire : « C'est une obligation : les enfants des écoles laïques appartiennent aux Patronages laïques. » On prétend même que d'autres, mais je ne veux pas le croire, seraient allés plus loin encore, et se seraient permis d'annoncer d'avance l'échec aux examens et aux prix, des élèves demeurés aux Patronages catholiques.

La menace d'échec n'est pas vraisemblable. Quant à l'adhésion *par ordre* aux Patronages laïques, soyez en paix. Aucune loi jusqu'ici ne l'impose. Une loi sectaire dans ce but peut être faite quelque jour. Je saurai vous indiquer, alors comme aujourd'hui, votre devoir à son égard. A l'heure présente, légalement, vous êtes tout à fait libres d'éloigner vos enfants des Patronages laïques, et vous avez le devoir absolu de le faire. C'est la volonté de Dieu. Il ne vous permet pas de contribuer à la damnation de vos enfants. Vous ferez bien de méditer cette vérité au moment de vos Pâques.

Si vous tenez à la persévérance chrétienne de vos enfants, c'est dans les Patronages catholiques, et dans ceux-là seulement, que vous devez les conduire.

PENAOZ VOTI

Araok votadek ar c'huec'h-var-n'ugent a viz Ebrel hag ar deg a viz Mae, e tigasomp da zonz d'an Electourien katholik eur Hon escobti e rancont, dindan boan a bec'hed, ober ho dever.

Evit voti evel cristenien, e tleont rei ho mouez d'ar re a bromet stard : dalc'ha d'al lezennou, necesser evit difenn ar vro ; hag ouspenn poan evit ma tenuio ar gouarnamant d'eu em g'arout adare gant Hon Tad Santel ar Pab, evit ma ve roet justiz ha liberte d'ar skolioù cristen, erfin evit ma ve fraezet al lezennou gret eneb ar Ruz.

Arabad ancouñac haat penaoz, ma ve fall ar votadek-se, e vo great gant hor skolioù ; gant hor patrouñchoù ; ha gant calz euz ar c'houantchoù a zo c'hoaz var douar Breiz.

Ma ne zeuz ket etouez ar re a zo var ar reng, hini ebet has a bromet beza depute catholic penn du bon, roit ho mouez neu s d'an hini a accord, var eur poent, gant ar gatholiket, dreist oil, var al liberte hag ar justis evit ar skolioù kristen.

Morse avad, evit digare ebet ho voti evit eun den a ro he asant d'al lezennou hanvet an « defense laique ». Poent ha re luent e, evit an holl dud a feis ha dreist holl evit ar re a soñt an « Union Catholic », pedi ha poania a gre's ho c'halon.

† Adolph Escob Quimper ha Leon.

VAR LEROH PASK

Vardro Nedelec, pe deve gret ho c'houmanant an doms tikit, e vez merket eun dez evit mont da danva ar zouben : ar virionez eo, e vez gret neuze eur pred kaer evit digemer ar me vob pe ar vatez nevez. Me ne vezo ket be mlz evelse bremaic gret teual labourioù, ar gouñe hon d'ou gret gant ar mestr var eul labour ne blij ket ato : red e vezo kemer poan evit gouñe ar goumanant.

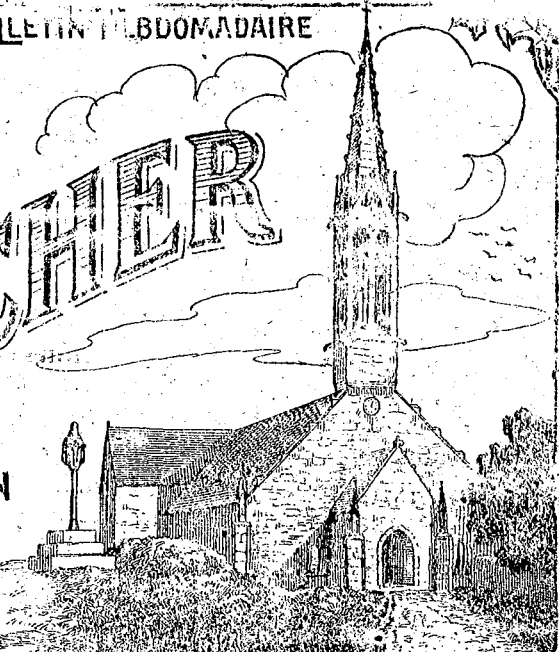
Ne z ket pred ebet par d' an neb a ginnig Ilor Zalver d' he vugale e a rannant an aoter : e mare Pask ne c'houre he men Doue e tefe he holl servicherien da dostaat ouz ar daol zart. E d'ar mare man, holl gnestien Kerfeunteun a zo hantec'h d'he fask. Kommunita ne dep nemet eun tanv euz ar goumanant a ginnig Doue d'omp er baralos goude ar vuez man. Me red eo poania evit her gouñid. Abenn kaout an absivenn ho pens p'ome tot da zoue chanh bues, en gra sisol er euz ar plez ha se e ouag h bouset desan, ober eun dever d'oual et ar ostes.

Petra eo eun aroues a ha a hemirer ket? Eun dizhenor evit a ne gret, eur vaberev evit Doue (ha ne jann d'eu e le c'h'e) ar re a deis konta goude ar Pask, e tleer stagad evit t lesen Doue.

Imp. Ger. J. B. L. M. Kerfeunteun

BULLETIN SEMANADAIRE

MON GLOCHIER



KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte TOUJOURS ! et très-Auguste Trinité.

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 3 Mai, Solemnité de S. Joseph, double de 1^{re} classe avec octave. Cette fête est dèsormais la grande fête de S. Joseph.
 Messes : au hurg à 6, 7, 8 et 10 heures ; à la Mère de Dieu, à 6 heures.
 A 1 h. 1/2, réunion des enfants de Marie.
 A 2 h. 1/4, Chapelet - Vêpres - Procession - Bénédiction du S. Sacrement.
 Services d'œuvre, Marie Jeanne Bernard, de Kerroue.
 — anniversaire : Marie Louise Moënnier Croix des Gardiens.
 — Messes, pour les familles Scotet et Moënnier.
 Demain, samedi, à 8 heures service de dévotion pour M^{lle} Allais, Bourg.
 Bénédictions : 23 Avril, Marie Anne Péro Bourg.
 28 — Marie Hémén Lande de Cuzon.
 Mariage : 28 — François Scotet et Marie Renée Moënnier.
 Mois de Marie : tous les Jours à 8 heures du soir.
 Procession du 1^{er} dimanche de Mai : Bannière de la Vierge : Marie Jeanne Guéguen, Marie Jeanne Cosmao Berge et Jeanne Le Corre Kerfeunteun.
 Statue : Jeanne Carnic Tyrioall, Marie Jeanne Philippot Bellebat, Marie — Jeanne Guéguen et Marie Louise Tangy Bourg.

RETRAITE DES ENFANTS

Dimanche à 4 heures, ouverture de la retraite réservée à la Confrérie des enfants. Voici l'ordre des exercices pendant 3 jours :
 A 7 h. 1/2, prières et messe. A 8 h. 3/4 conférence. A 11 h. sermon.
 A 1 h. 1/2 chapelet et conférence. A 4 h. sermon, prières, bénédiction canonicale pour le Mois de Marie.
 Jeudi à 7 h. 1/2, Messes de communion. A 1 h. grand'Messe. Sermon aux parents. A 1 h. 1/2, départ de la procession pour la Mère de Dieu. — A 2 h. 1/2, à la Chapelle, Bénédiction à la Vierge, retour en procession, Révocation des vœux du baptême, Bénédiction. Il y a indulgence plénière pour tous les parents du 1^{er} et du 2^e jour qui communient avec les enfants.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour Mai 1914

Approuvée et bénie par Notre Saint Père le Pape.

MAÎTRES ET SERVITEURS.

La « crise de la domesticité » existe ; cela est indiscutable. Maîtres et Serviteurs ne cessent de se plaindre.

Quels sont les remèdes à cette crise ?

Comme à tant d'autres questions sociales, il n'y a à cette crise qu'une véritable solution, la solution chrétienne.

Cette solution, l'Apôtre s. Paul la donne en ces termes, que Maîtres et Serviteurs ne sauraient trop méditer :

« Serviteurs, obéissez à vos maîtres avec simplicité de cœur, en craignant Dieu, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense. C'est le Seigneur Jésus-Christ que vous devez servir.

« Maîtres, rendez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable sachant que vous aussi, vous avez un Maître dans le ciel »

Heureux les Maîtres et les Serviteurs qui comprennent parfaitement ces paroles et en feraient la règle de leur vie ! Leur exacte observation ferait régner à merveille l'esprit chrétien, que réclame le bien des âmes et de la société.

Demandons au Sacré Cœur de Jésus la réalisation des préceptes de S. Paul et nous répondrons ainsi aux vœux de l'Eglise et aux besoins de nombreuses familles.

Enfin, si nous-mêmes nous sommes Maîtres ou Serviteurs, payons d'exemple, prenant pour guide le modèle par excellence des Maîtres et des Serviteurs, Jésus-Christ.

LE LIVRET DE CATHOLICITÉ

Dans une Lettre-Circulaire queMgr l'Evêque vient d'adresser au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, il annonce son intention d'instituer bientôt un « Livret de Catholicité » que devront se procurer toutes les familles de nos paroisses.

Sur ce livret de famille, établi de la même façon que le livret de l'état-civil, seront inscrits les noms du père et de la mère, avec la date de leur mariage et, au fur et à mesure, les noms des enfants, avec les dates importantes de leur vie chrétienne : baptême, première communion privée, première communion solennelle, confirmation.

Ce livret, tenu à jour par le Clergé, sera pour vous le moyen toujours présent de certifier à qui de droit votre situation religieuse.

En cas de changement de paroisse, vous n'aurez qu'à le présenter aux prêtres de votre nouveau domicile.

Plus l'Etat prétend exclure la Religion de la vie sociale, plus vous devez tenir à marquer votre adhésion officielle à la sainte Eglise. Vous regarderez toujours comme un honneur de posséder les certificats authentiques de votre admission dans cette société surnaturelle des âmes et de votre persévérance dans la vie chrétienne.

Quand le « Livret de Catholicité » aura paru, nous en informerons nos paroissiens.

LES ENFANTS

Laissez à vos enfants leur tunique flottante.

Et l'or de leurs cheveux.

Ne troublez pas trop tôt l'ignorance charmante

Qui rend si clairs leurs yeux.

Ne faites pas de bruit près de leurs berceaux frêles.

Ils entendent encor

Des concerts inconnus et des battements d'ailes

Autour de harpes d'or.

Quand vous les approchez, faites doux vos visages

Car ils ont souvenir

D'angéliques regards et de chastes images

Qu'il ne faut pas bannir

Car l'âme de l'enfant c'est une page blanche

Un rêve virginal,

Un lac pur sur lequel aucune ombre ne pèche,

Un vase de cristal

Devant leurs yeux jamais ne mettez d'autre livre

Que celui du bon Dieu.

C'est pour eux un échec jusqu'ils viennent de vivre

En haut, dans son ciel bleu.

Ils ont si bien le temps d'effleurer notre terre !

Ce serait un péché

De poser leurs pieds nus trop tôt dans la poussière

Où nous avons marché.

AR VOTADEC

Paresionis Kerfeunteun, eur ger c'hoas hon deus c'hoant da lavaret deoc'h divar henn ar votadec. Gout a rit penaoz eo en em engaled ar moueziou disul er barres.

An A. Hugot Derville, candidat Katolic en deuz bet 195 mouez.

Bouilloux Lafond candidat an « défense laïque » 256 mouez.

Béard du Désert candidat libéral 49 mouez.

Masson candidat socialiste 57 mouez.

Daoust ha lec'h zo evidomp da veza content eus eur seurt votadec ? Nan a dra sur, ha red eo lavaret zoken moise Kerfeunteun n'e deus votet ken fall, rag beteg hen an hini mad len dozeze ato ar muia moueziou.

Penaoz eo en em gavet ar c'hontrol en dro-man, en eur barrez christen beteg hen, dreist oïl pa vouiet re pe seurt izonia zo d'eus electionou mad. Ne quet sclerigen eo zo manket deoc'h Dion zizuvras dioc'htu oa bet expliqet deoc'h aman peger has dezer eo voti abalamour d'ar vad pe d'an dro-gea den varlerc'h hag er zizun drement, an A. n'Escop (unan eo a deue da lavaret d'oc'h ober o tever. Arabat ankouac hat, mes lan. penaoz ma vez fall ar votadec-ma e vo great gant er scolien patron-ehou a gant kalseus ar c'houch. Na zo e lez ar douar France. Evez var d'garez c'bet ne votit evit eun den ag a ro e asant d'al lezennou hanvet an « défense laïque ».

Penaoz neuze e zius votet ker-fall ? Allas ? red e lavaret e zeus tud, var o meno kristenien a n'o deus mui c'ous : ns ebod Nemet e vez nt mad gant arc'hon-namant a marc'helin d' stum arc'hant neus petra ha ne raffent, beteg zoken gherza o teis hag hini o zud A d'o heul e za ato ar re ne reont ket a fors evit piou voti, nemet o devezo da eva. Daoust a red eo croacha an divrec'h ha lavaret : n'euz mui petra da ober ? Tam ebod.

Lenned o peus, me zo sur, ar bajen gaer lakat aman hirio e zeus 15 devez : « N'avez pas peur » Simple ar bajen-ze gant an A. Bazin eus an « Académie Française » kenta skivanier a so e France ar pes ne vir quet ountan da veza er memes amser eur c'hristen eus an dibab. Cetu aman eul loden aneshi :

« No perquet aon, emeshan, da veza mad, an aon-ze a zo stank awalc'h etouez an dud, ja cetu ar peza ro hardissiégez d'ar re fall. ne dit ket d'grial en dro deoc'h ar vad a rit, mez n'er c'huzit ket ken neubeut evit ar skouer vad. N'o pezet ket aon euz an danger, ha beo tro ma vez ho tever, it var ar rak, dispart ha l'ouen evel d'eur fest benih. N'o pe ket aon da d'ipa lam : eul lam a zo red d'griot evit rei nerz d'ar volonte ; eun eil a c'he beza t'ly juduz ; m' savit g'oude an trede e z'oc'h g'az.

Deoc'hui ive, chri-tenien calonec, o peus great o tever ac votet evit o religion e lavarimp ive : N'o pe quet a n ! N'o peus quettbet ar gounid en t'iol kent, bet o peus lam : savit en o sav, ne g'ellit quet eo irach.

Disul arpena zizun e zeus adarre election evit ar ballottage. Grit'o teve. En em zikourit h' Doue o sikour.

Imp. Gér. J. B. Le Mel, Kerfeunteun.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte TOUJOURS ! et très-Auguste Trinité.

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 8 Mai, IV^e après-Pâques, office du Jour.

MESSES au bourg à 6, 7, 8, 10 heures. Pâs de messe aux chapelles.

SERVICE d'octave Marie Anne Bernard, Ty-Rhu.

ORDOINEMENT: Enfant Gouritin, Poulhaou.

DECES: 2 mai: Jean Louis Bernard, 24 ans. Savardiry.

3 : Marie Anne Bernard 69 ans Ty-Rhu.

BANS: Sébastien Hascet et Quimper et Jeanne Louise Hascet, bourg.

RETRAITE des ENFANTS de MARIE

Désirant vous annoncer que la retraite annuelle des Enfants de Marie s'ouvrira le lundi 25 mai. Toutes les Jeunes filles de la paroisse seront invitées à cette retraite.

PELERINAGE de LOURDES

Le 35^e pèlerinage diocésain, à Lourdes partira le dimanche 7 Juin pour être de retour le dimanche 18.

Le registre des inscriptions sera ouvert à l'évêché dès cette semaine et sera clos irrévocablement le mardi 26 à midi.

Nous prions donc nos paroissiens et paroissiennes qui voudraient faire partie de ce pèlerinage de se décider au plus vite, et de demander leur billet.

LES DÉSERTEURS DE LA TERRE

Il n'y a qu'une industrie en France qui ne fasse jamais faillite : c'est l'agriculture. Elle nourrit son homme lorsque l'homme est laborieux, intelligent, actif, lorsqu'il accorde une attention sérieuse aux innovations utiles à la culture, à l'alimentation des animaux, à l'hygiène générale de l'exploitation.

Le jeune travailleur rural qui abandonne son métier et déserte la terre pour aller s'embaucher à la ville est un fou.

Terrassier, ouvrier d'usine, serveur de maçons, il aura à fournir chaque jour, sous la surveillance du contre-maître, une somme de travail autrement considérable que celle nécessitée par la culture. Il connaîtra la misère des grèves, la détresse des chômages. Il respirera l'air empué et des logements malsains, on lui remplira la tête d'idées creuses, le cœur de haine et de rancune contre ses patrons, et son corps robuste habitué au grand air de la vie des champs, s'usera, déformé et anémié par une nourriture aussi chère que frelatée et par tous les entraînements du vice, car toujours il voudra faire comme les autres !

Ils sont légion ces déserteurs de la terre, attirés par les attractions de la ville, qui restent en détresse sur les pavés des villes.

S'ils avaient su, jamais ils n'auraient quitté leur profession et le foyer paternel et l'ombre du vieux clocher.

Là-bas aussi, dans le coin de province d'où s'est déraciné ce malheureux, dans le logis qui abrita ses jeunes années, la vie était rustique, mais saine. La fenêtre était ouverte à la grande lumière, l'air pur et vivifiant gonflait sa poitrine. Dans le jardin il y avait de vraies fleurs, des arbres chargés de fruits et tout cela ne coûtait rien.

Là aussi, abondaient des légumes sains qui ne demandaient que peu de travail et la peine de les cueillir pour les besoins de chaque jour.

Les plus pauvres ont ce minimum de fortune au village. La plupart ont aussi un petit clos d'où ils tirent des pommes de terre et un peu de grain, ce qui permet d'entretenir une vache, un couple de lapins, quelques poules ; d'engraisser même un porc. Si l'homme est un ouvrier diligent, le travail ne lui manque pas dans les fermes voisines pour y employer le reste de son temps disponible.

Et tandis qu'il travaillera à portée de son chez lui, la santé

gère, dans le petit domaine, élèvera sous l'œil de Dieu, sainement et heureusement, le cher nouveau né !

Il se pourra que le champ s'agrandira d'un champ voisin, la maison d'une annexe, pour placer deux vaches au lieu d'une. Et le bon ouvrier n'ira plus en journée, ne travaillera que pour lui et chez lui dans sa petite portion de terre de France, son domaine, le royaume dont il est le maître.

Il n'y a qu'à regarder au plus prochain village pour voir ainsi nombre de petites fortunes rurales en formation, par un vaillant homme parti de rien enfant, petit pastour, adulte, de ferme.

Comparez-le vaillant, solide, au regard honnête, avec ce traîneur de chantiers qu'une grève peut transformer en crève la fin, qui ne peut même élever une famille dans les taudis mortels à l'enfance.

De Laubier.

RETRAITE DES ENFANTS

La retraite des enfants a été donnée cette année, pour le breton, par Monsieur Achan, recteur de Loc-Marsa, aidé de M. Le Gall, vicaire à Ergue-Gaberic et de M. Le Seac'h, vicaire à Ergue-Aven ; pour le français, par M. Le Goasguen, vicaire à S. Corentin.

Avec de pareils ouvriers, la retraite ne pouvait manquer d'être bonne. Aussi nous n'avons eu qu'à nous louer de la bonne tenue des enfants qui ont fait la Sainte Communion ce matin, avec la plus grande dévotion. Au moment où nous mettons sous presse le processus, messieurs de Saint-Charles, en tête, se préparent à aller à la chapelle de la Mère de Dieu pour y faire la consécration annuelle des communants à la Sainte Vierge.

ELECTIONS

Dimanche a lieu le scrutin de ballottage pour l'élection d'un député.

Nous prions tous les vrais chrétiens de Kerfeunteun, tous ceux qui ont le souci du bon ordre, de la justice et de la liberté de voter pour M. Hagot-Derville,

EVIT BEZA EURUS

-Kement den' zo var an douar, ar re binvidika evel ar re baou-
ra; ar re zesketa evel ar re a zo heb deskadures ebet ha glask
beza eurús. An lec'h d'an eurusted, ar c'hôant da veza eurús, a
zo e calon peb den. Doue eo hen deus lakeat en den ar pleg-se,
krouet hon deus ac hanomp evit beza eurús. Gou'skoude n'he
glever a, bep tu nemet klemmou hag hirvoudou, rovez zo an dud
a vez klevet o lavaret int eurús. Perag? Aba a nour n'he a
kont ket an eurusted el lec'h in'ema.

Lod er c'hilask en danves, er binvidiges:

Lod er c'hilask en henoriou, er chargou huel:

Lod er c'hilask en ebatou, er plujadureziou.

An dub pinvidik a zo eurús, a lavar lod, ebat eo dezó: nan, n
arc'h int ne ra ket an eurusted: seul-vui e vez, seul-vui e vez e no-
ant da gant. Pieu an dud ho deus ar muia aoun ragar mar'
N'eo ket ar baouren in', an dud pinvidic avad a zo ato en en-
res. Ebaonn ebat e c'hellomp lavaret n' o ket an danves eo a rent
eurús an dud.

Beza en henoriou, beza mestr var, ar re ail; setu eme lod ail
petra eo beza eurús!

Neo ket guir. An dud e karg a zo ato broudet gant ar c'hôant
la sevel ha loc'h. Ato en noun da veza disere'. Ouspinn, caout
henor a zo caout carg, ha da he dile ten ato r - penn, ha bla-
ha re a ies rann-galoun. Lavaromp eta hardis: n'ena ket an eu-
rusted en henoriou.

Redet nos-deis an ebatou, d'ribi hag eva leis-corf, lipou at her-
ves c'hoan: setu aze, eme lod all ar guir eurusted. Goulennit
ligant an den iaoune; digant ar plac'h iaoune, ho deus col'e
aó henor, hag eurús int? Evit respout, n'o pezo nemet dae'ou.
Goulennit digant ar mesvier ha lez e yugale hag e bried da c'hla-
turi gant an naoun, ha lez he henor hag e hano mad er a... g
voullon, goulennit diganta hag eurús eo? M'eo eai s i eo ne-
met eus eurusted ar moc'h gouvezet en anvous?

Ma n'ema an eurusted e hini ebet eus an tri hen - e, e pe leac'h
neuze e c'hellomp ni er c'haout? E bali an env, oc'h he l'ezen-
nou an Ao. Doue.

Ar... gristen a zo ato countant gant ar pez en dous n' b n
deus avi nag ouz danvez, nag ouz henoriou; aonn ebet ouz ar ma-
zo. E goustians' zo direbec'h e galoun disousi...

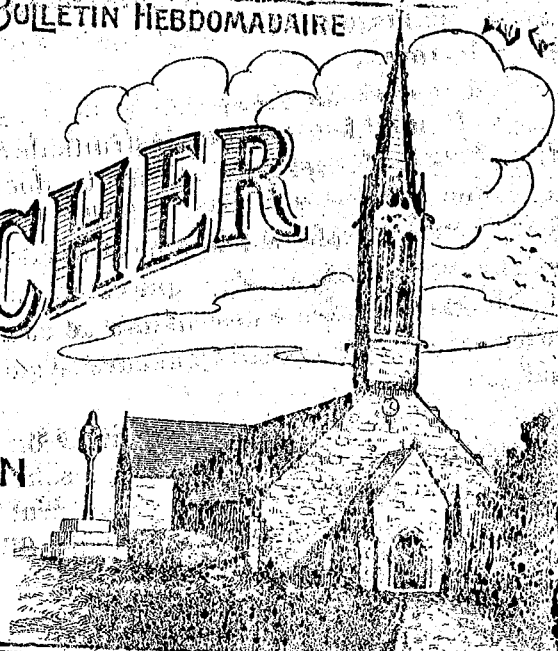
Lang. Ger. J. B. Le Mer, Kerfeunteun.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS!
et très-Auguste Trinité!



OFFICES DE LA PAROISSE

- DIMANCHE, 17 Mai, 5^e après Pâques, office du Jour.
- MESSES : au Bourg, à 6, 7, 8 et 10 heures ; à la Mère de Dieu, à 6 h.
- SERVICES : de huitaine, pour Jean-Louis Bernard, de Savardiry.
- — anniversaire, pour Henri Cogent, Croix des Gardiens.
- — — pour René Trelu, Menfouez.
- — — pour Catherine Le Gall, Menfouez.
- ROGATIONS ; départ de la procession, à 5 heures 1/2, ces trois Jours.
- — le lundi, messe à Cuzon, à 6 heures.
- — le mardi, — à la mère de Dieu, à 6 heures.
- — le mercredi, — au Bourg.
- ASCENSION, Jeudi, 21 Mai, fête de l'Ascension.
- Messe à l'Eglise paroissiale à 6, 7, 8 et 10 heures ; Vêpres, à 2 h. 1/2.
- LAPTEME : 8 Mai, Louise Riou, de Saint-Denis.
- DECES : 13 Mai, Marie Le Gall, de Menfouez, 18 ans.
- 15 — Marie Jeanne Scotet, de Nivint, 27 ans.
- BANS : Jean-Louis Jézéquel Ty-Pont et Anne-Marie Guriten, de Saint-Céréria.

CATECHISME DES TOUT-PETITS.

Jendredi le catéchisme a recommencé pour les enfants de 6 à 10 ans qui n'ont pas encore fait de communion solennelle: il continuera tous les jeudis jusqu'à la fin de juillet, à 9 heures au Bourg et à 2 heures à Kernilis.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de ce catéchisme ? Tous les parents désirent leurs enfants instruits: ils rêvent pour eux certificats d'études, brevets, baccalauréats, doctorats, et le catéchisme est une science qui dépasse toutes les autres en grandeur et en beauté; il explique l'homme et ses destinées futures, Dieu et sa gloire. De plus, le Pape qui est ici bas la voix de Dieu, fait une obligation grave à des enfants de communier, il faut donc que les parents leur fassent apprendre ce qui est requis pour ce grand acte.

L'importance du catéchisme est évidente, mais son ignorance ne l'est pas moins: nous avons vu les enfants qui sont venus cette année au petit catéchisme, quelques-uns savaient bien leur catéchisme; d'autres presque rien: nous concluons que ceux qui ne sont pas venus et qui devaient y venir, en savent encore moins. L'obligation pour les parents de les envoyer au catéchisme, au Bourg ou à Kernilis, n'en est que plus grave: s'ils ont reculé jusqu'ici devant le mauvais temps et les mauvaises routes en fin de mai ils n'auront plus ces prétextes.

Nous comptons voir ce catéchisme bien suivi par tous les enfants de 6 à 10 ans, et à la fin de juillet, Dieu leur donnera lui-même la récompense, car tous les enfants qui sauront le nécessaire seront alors admis à la Communion Privée.

RETRAITE des ENFANTS de MARIE.

Nous rappelons que la retraite des Enfants de Marie commencera ici le 25 mai, pour se terminer le 28. C'est la semaine qui nous a paru la plus favorable. Les foins ne seront pas coupés et il n'y a pas de travail pressé à la campagne.

Aussi nous espérons que toutes les Jeunes Filles de la paroisse y prendront part. Les Enfants de Marie les y invitent et afin de les avoir toutes la retraite se donnera surtout en breton.

Nous publierons la semaine prochaine l'ordre des exercices.

PELERINAGE de LOURDIS.

Au moment où nous écrivons, nous n'avons encore reçu aucun

ne adhésion pour le pèlerinage de Lourdes. Cependant l'expérience nous a appris que désormais pour avoir un billet il fallait s'y prendre à l'avance. Le départ de Quimper a lieu le 7 juin, jour du pardon de Kerfeunteun; le samedi 13 le pèlerinage sera de retour. Personne n'ignore que le prix du billet est de 44 f. On ne délivre plus de billet après le 26 mai. Le nombre en est limité puisqu'il n'y a que deux trains; s'il y a plus de demandes que de billets, les derniers arrivés n'en trouveront plus. Afin de ne pas être du nombre de ces infortunés, décidez-vous dès aujourd'hui, et venez prendre votre billet, il est payable comptant.

ELECTIONS

Les résultats du scrutin de ballottage sont déjà connus: la grande moitié des catholiques de notre région, à plusieurs reprises instruits de leur devoir par leur Evêque et leurs prêtres, ont décidé d'envoyer à la Chambre, des hommes résolus à voter toutes les lois que la Franc-Maçonnerie prépare contre l'Eglise. Ces électeurs catholiques n'ont considéré qu'une chose: c'est que les candidats gouvernementaux auront part aux fonds de l'Etat, et les partageront peut-être avec eux; l'Eglise défend bien de voter pour ces derniers, parce qu'ils sont hostiles à la religion: mais les gazettes, commentées d'ailleurs par de beaux orateurs, leur ont bien démontré que Pape et Evêques n'ont rien à voir dans ces questions d'élections: et, tout compte fait, ils suivent leur intérêt, ou du moins ce qu'ils croient être leur intérêt matériel!

Que penser d'eux? Eh! bien, s'ils sont encore enfants de l'Eglise par leur baptême, ils le sont à la façon de Julien l'Apostat.

FÊTE DE JEANNE D'ARC

Cette fête sera célébrée le 24 du mois de Mai; fête nationale des Français, tous se mettent en frais pour glorifier en ce jour la sainte Libératrice. La solennité commencera la veille au soir; le samedi soir 23, à l'heure du mois de Marie, dans l'église illuminée et pavoisée, on chante à les premières Vêpres de la fête; puis on se rendra sur la place, où on allumera un feu de joie. Ensuite on pourra se répandre dans la rue pour admirer les maisons pavoisées et illuminées.

Si jamais, frès tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu as abandonné la vertu. (Lacordaire.)

AR GROAZ VENN

Savet a zo en hor parrez Kerfeunteun eur sektion eus ar Groaz Venn, unnet gant Kroaz Venn Escobti Kemper.

Evel ma zo klevet e oa savet, eun neubeut tud a volonte, a zo deut da lakaat ho hano : pell a oa e klaskent an tu da rei an harp-se d'ho bolontez. — Conta a reomp e teuio holl da rei ho hano ar re o deus e hoant da jom eb eva alcool mui, na ken neubeut eva gulin, a cid beteg koll ar skiant. Mez n'hon deus ezom ebet er societe, eus hanoioù ar re ne laefent n'hi nemet ho hano, gret gantho ho zont da gendalc'h da eva alcool deus ocazion, evel araog : prometti eb ober, a zo goaperez !

Perag ober br-zid an odivi ?

Abalamour dan droug a ra.

Ampeozounet eo ar vro gant an odivi. Er Franz ez euz *pemp kant mil* hostaliri, unan dre *bedar ugent* den. Tennit er mez a gont ar merc'hed, ar vugale hag ar re ne lakeont ket ho zreid en hostaleriou ; petra jom evit lacaat eun hostaliri da vont en dro ? *Ugent pe dr g. u den.*

Petra vez evel en hostalirioù ? Odivi peurliessa. E birrike i-nou bras em an ar poezon-se, ha meur a hini a ev meur a litrad ar zisun. Peseurt vad a ra an odivi ? Vad ebed. Ne ro d'ar c'hoef na magadurez, na ners. Ma nera ket a vad, e ra cals droug. Lacaat a ra an den da goll he ners, he iec'hed, he eurusted, he enor.

Ouspenn d'ar re a vez mezo e ra droug. Ar re a zo boaset da eva alies bannecot ; ha goude ma ne vent ket mezo, a deu ba ren da goll ho yec'hea, ho ners ; pep seurt klenvedjou a stag outho. Ar c'hlenved peultrim, ken stang hirio, a-seo dreist holl var ar re a ves dinerzet gant an odivi, ha var ho pugale.

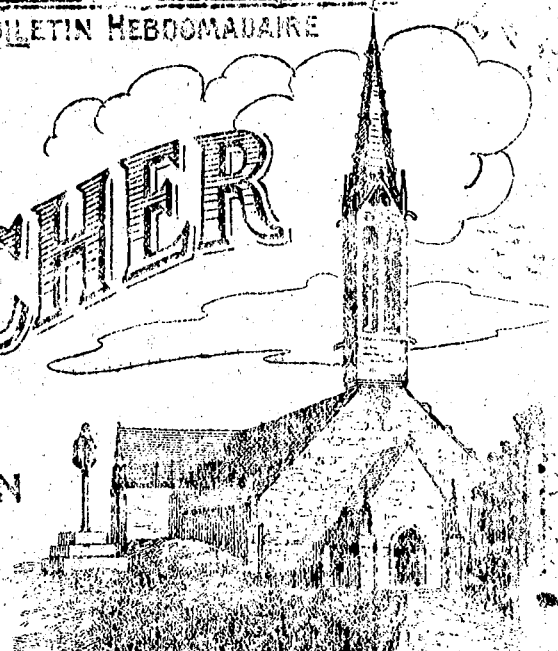
Ar vedisinet a so spountet o velet pegement a dud a ves diskaret gant an odivi. Hag e lavaront a vouez huel : " *Tollit evez !* Ampeozounet e vrot, c'hwil hag ho pugale, ma ne zitezit ket an odivi. "

Droug a ra an odivi hag an evachrou tennet euz an alamelic, a-balamour d'an alcool zo ennan : er guin, er cidr zo ive alcool. Ar Groaz Venn a lavar : paz implij alcool, cid pe guin, dre ober.

Laz. Ger. J. E. Le Mel, Kerfeunteun.

BULETIN HEBDOMADAIRE

MON GLOCHIER



KERFEUNTEUN

*Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.*

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 24 Mai, 6^e après Pâques, Fête de la Bienheureuse Jeanne D'Arc vierge ; office de la fête.

MESSES : au Bourg, à 6, 7, 8 et 10 heures : à Men'ouez, à 6 h.

Chapelet, à 2 h. 1/4 ; Vêpres, à 2 h. 1/2 ; Bénédiction solennelle du S. Sacrement,

SERVICES : anniversaire, pour Pierre Le Cœur, de Keridoret.

— — de huitaine, pour Marie Thérèse Le Gall, Menfouez.

— — — pour Catherine Le Menn, de Tyricuall.

— — — pour Corentin Hémery, Beg-ar-Menez.

BAPTÊME : 17 Mai, Marie Anne Tanguy, de Gars-ar-Big.

— — 19 — Marie Jeanne Kervarec, Bourg.

DÉCÈS : 18 Mai, Catherine le Menn, de Tyricuall, 70 ans.

— — 19 — Corentin Hémery, de Beg-ar-Menez, 50 ans.

CA. ÉCHISME : Jeudi, au Bourg à 9 h., à Kernilis à 2 h.

NEUVAINES au SAINT-ESPRIT — Nous recommandons aux Paroissiens de faire comme tous les ans la Neuvaine au S. Esprit, soit à l'Église soit à domicile. — Elle consiste à dire pendant 9 Jours une prière au S. Esprit ; elle donne droit à une indulgence plénière à la Pentecôte.

RETRAITE des ENFANTS de MARIE

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Retraite des Enfants de Marie s'ouvrira ici lundi prochain, 25 Mai, pour se terminer le jeudi, 28.

Toutes les jeunes filles de la Paroisse y sont invitées. La Retraite sera prêchée en breton et en français par M. le chanoine Corre, recteur de S. Mathieu. Afin de laisser aux jeunes filles de la campagne le temps voulu pour faire à Quimper leur marché au lait quotidien et aider le soir aux travaux de la maison, les instructions se feront au milieu de la journée, à 9 h., 11 h., 1 h. 1/2 et 3 h. 1/2.

La messe du matin est facultative, mais nous prions toutes les jeunes filles du Bourg et des environs de venir tous les jours à la messe de 6 heures.

La messe de communion générale et la clôture de la retraite auront lieu le jeudi à 7 heures à la Mère de Dieu, où doivent aussi se rendre ce jour-là, les élèves des deux Écoles Libres pour leur pèlerinage annuel du mois de Mai.

Nous prions instamment les parents et maîtresses de maison de vouloir bien permettre à leurs filles et servantes de suivre la Retraite. Il y va de leur intérêt bien compris ainsi que de celui de leurs enfants et servantes ; car si celles-ci font bien leur retraite, comme nous l'espérons, elles deviendront certainement meilleures, et par leur obéissance, leur travail, elles gagneront bien vite le temps consacré à suivre les exercices.

Donc lundi à 9 heures, rendez-vous à l'Église de toutes les jeunes filles de la Paroisse.

FÊTE DE JEANNE D'ARC

Dimanche prochain, 24 Mai, nous en avons pour la 2^e fois la fête de la Bienheureuse Jeanne D'Arc, qui deviendra un jour, nous l'espérons, la fête nationale de la France.

Comme l'an dernier et l'année précédente, demain samedi pour le mois de Marie, l'Église sera illuminée à l'intérieur, on chantera une cantate en l'honneur de Jeanne D'Arc, et l'on donnera la bénédiction du Saint Sacrement.

Puis, le clergé avec la croix, précédée de la Musique des Ported Ti-Mam-Doue, et chantant l'hymne des vierges, ira allumer un feu de joie sur la place de la Trinité. La Musique jouera quelques-uns de ses meilleurs morceaux pour terminer par une retraite aux flambeaux dans le bourg.

Nous prions tous les habitants du bourg de contribuer à rendre le feu de joie digne de Jeanne D'Arc, en apportant chacun un fagot, en venant au mois de Marie, et aussi en pavoisant et illuminant leurs maisons en son honneur.

Dimanche, à la grand'messe, le panégyrique de la Bienheureuse sera donné par Monsieur Bossus, professeur à S. Vincent. Nous prions nos Paroissiens de venir nombreux écouter les louanges de notre héroïne nationale !

CONSECRATION de la FRANCE à SAINT MICHEL

Dimanche aussi, comme l'an dernier, aura lieu dans toutes les Églises et Chapelles, la consécration de la France à S. Michel.

L'acte de consécration sera lu à la fin des Vêpres, avant la bénédiction du Saint Sacrement.

A QUI LA FAUTE ?

Combien de fois n'avez-vous pas entendu dire par des femmes qui croyaient avoir à se plaindre de leurs maris: « Ce n'est pas comme Louise ou Marie ! En voilà une qui a de la chance ! Son mari est toujours content ; il lui donne ce qu'il gagne et ne sort jamais. Ah ! elle a mis la main sur un bien brave homme ! »

Je sais que des femmes excellentes ont des maris incorrigibles mais le plus souvent, ce mari modèle est retenu chez lui par les charmes d'un intérieur confortable, d'une bonne nourriture l'humeur égale de sa femme.

Que serait devenu ce brave homme si, en rentrant chez lui après une journée de fatigues, ayant froid, ayant faim, il avait trouvé son ménage en désordre, le feu éteint, sa femme grincheuse, et qu'on lui eut servi des plats froids et mal préparés ?

Par contre, combien d'ivrognes et de débauchés seraient restés de braves gens si leurs femmes ne les avaient chassés de chez eux par leur négligence, leur mauvais caractère !

VAR BARLEN HE VAM

Penaos dont a benn da zeski ken abred d'hor bugale ar pes a so red evit kommunia ? — Penaos ? En eur boania, anat mad eo hag en eur soursial anesho cals muioc'h eged ne ra lod. Ar m - mou a dle lacaat doun en ho spered e rancont kelen ho bugale ez-vianig, ha poania bemdes, evit ma teuo da sivoan ha da gren-vaat en ho c'halonou ar feis hag an devosion. Ar garg-se a zo caër meurbed, mes pouner ive !

Evit ho lacaat da boania muioc'h c'hoas, e contin desho eun histor e meus lennet, neus ket pell.

* * * * *

Eun deis, tostic da ger Laval, eur belec a gavaseur c'hrouaduric bihan asaset var bord an hent. He vam a ioa o labourat, eun tamig pelloc'h, en eur parc. Ar c'houladur endoa figur vad ha coant, hag a zelle laouen oc'h ar beleg. Hen-ma a c'houlennas diganthen : « Paotric, daoust a c'hui oar ober sin argroas ? » Ar c'hrouaduric a vusc'hoarsas eb respount.

Mes ar vam, e doa clevet ar goulen, a lavaras dar beleg : « Aotrou, goulennit diganthen eun tamig catekiz ; respount a raio deoc'h. » Evit guir, ar paotric a anavezze guirioneziou brassa ar religion ha deveriou ar c'hristen, kouls ha guelloc'h zoken eged cals bugale, ho deus ho « certificat ». hag a zo echu gantho ho fason.

— Mes pe oad en deus-ta ho crouadur ? a c'houlennas ar beleg souezet.

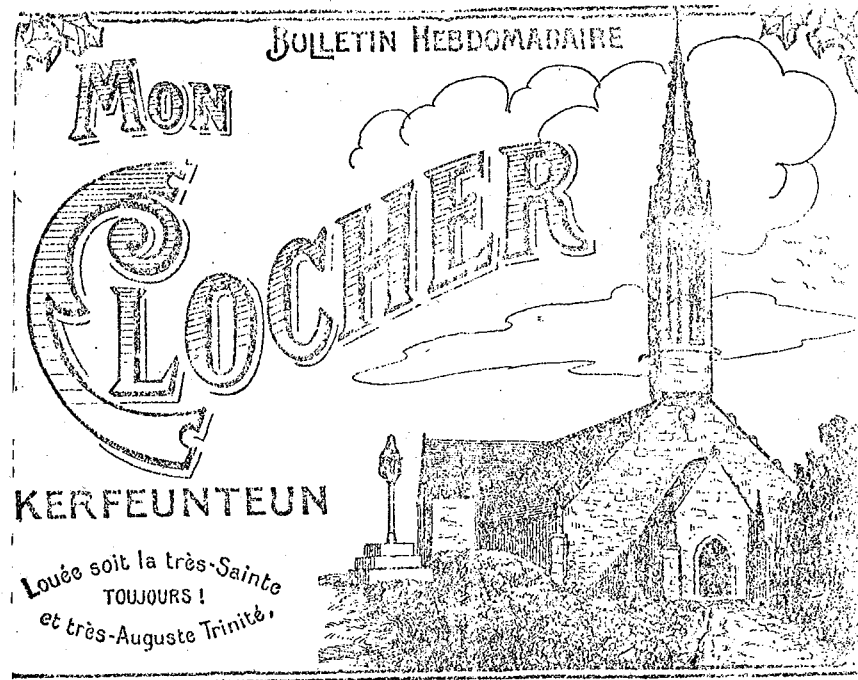
— Tostig d'he bevar bloas !

— Penaos o peus gallet deski deshan kement all a draou. ha ken abred ?

— Oh ! Aotrou, n'eo ket dies. He vreudeur hag he c'hoareset a oar c'hoas guelloc'h evithan. Setu aman penaos a ran : pa ves va bugale var va harlen, pa viskan anesho, pa roan dezho da zibri, bep moment libr e meuz, *me a gont dezho ar Religion*, hag a fors d'am c'hlevet, e teuont abenn da zeski an oll draou-ze, ha d'ho gouzout mad

Na kaera scouer evit an holl mammou !

Imp. Ger. J. B. Le Mel, Kerfeunteun.



OFFICES DE LA PAROISSE

Demain à 8 heures, premières Vêpres de la Trinité.

Dimanche, 7 juin, Fête de la Sainte Trinité ; PARDON DE LA PA-ROI ST.

MESSE : au bourg à 6, 7, 8 et 10 heures. Pas de messe de chavelle.

(Capelle à 2 h. 3/4. VÊPRES à 3 heures. PROCESSION à la Croix de M. s. ilien. Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement -

Fas e r union d'Enfants de Marie.

MARIAGE : 2 juin, Jean Louis Auguste Jézéquel, de Ty-Pont-Kerroué et Anne Marie Gouritin de Saint-Corentin.

BAPTÊME : 1^{er} mai, Louis Hervé Michel Calloc'h ; Keraeron.

DÉCES : 3^{er} mai, Marie Jeanne Calvez 73 ans bourg.

BANS : Alexandre Le Coz de Saint-Corentin, et Marie Hélène Françoise Le Grand, de Kerfeunteun.

Corentin Jean Marie Nihouarn et Marie Moenner, de Kerfeunteun.

CATÉCHISME des Petits Enfants : Jeudi au bourg à 9 heures, à Ker-nilis à 2 heures.

PARDON DE LA TRINITÉ.

La grand messe sera chantée cette année par M. le chanoine Le Roy, ancien recteur de Saint-Mathieu. L'instruction sera donnée par M. Tangy.

recteur de Pluguffan.

Nous prions nos paroissiens de venir très nombreux à la grand'messe et aux Vêpres, fêter comme il convient la Très-Sainte et très Auguste Trinité, titulaire de Kerfeunteun.

Dans les autres paroisses l'église est pleine à tous les offices, le jour du pardon, il ne faut pas que fassions exception et que nous donnions aux étrangers mauvaise opinion de nous.

Nous avons remarqué qu'à Vêpres beaucoup sont en retard, et même les porteuses d'enseignes n'arrivent quelquefois qu'à la fin de l'office. C'est là une mauvaise habitude à laisser de côté. Ne donnez pas toutes les premières places aux étrangers. Soyez à votre place pour le commencement des Vêpres, et remplissez tout d'abord le haut de l'église.

Pour les Vêpres, afin que la procession puisse s'organiser plus facilement nous prions les hommes nommés pour porter les enseignes, de se placer dans la chapelle du Sacré-Cœur, et les femmes de monter jusqu'à la balustrade du côté de l'autel de la Sainte Vierge.

La musique des Potred Ty-Mamm Doue prêtera comme toujours son concours à la fête, et donnera en plus un concert sur la place de la Trinité à 2 heures précises.

Pour que tout se fasse convenablement, nous donnons l'ordre de la procession déjà donné, il y a trois ans.

ORDRE de la PROCESSION

- | | |
|--|--|
| 1 ^e Petite croix et deux choristes. | 10 ^e Statue de l'Enfant-Jésus. |
| 2 ^e Petite bannière des filles. | 11 ^e Petite Bannière des jeunes gens. |
| 3 ^e Statue de N.D. de Lourdes. | 12 ^e Statue du Sacré-Cœur. |
| 4 ^e Grande bannière des filles. | 13 ^e Croix de la Trinité. |
| 5 ^e Statue de la sainte Vierge. | 14 ^e Grande Bannière. |
| 6 ^e Chœur des chanteuses. | 15 ^e Statue de Saint Joseph. |
| 7 ^e Statue de sainte Anne. | 16 ^e Musique des Potred Ty MAM Doue. |
| 8 ^e Grande croix d'argent. | 17 ^e Croix d'or. |
| 9 ^e Bannière de l'Enfant-Jésus. | 18 ^e Choristes et Clergé. |

Les enfants des écoles feront la tête des deux côtés en tête les filles, suivies les Enfants de Marie qui auront tous une ruban et leurs meslailles, aucune ne sera admise dans le cortège sans cela, puis les garçons.

Nous prions instamment nos paroissiens de suivre la procession sur tout son parcours, et de pas rester en retard sur le bord de la route, la regarder passer. Nous espérons que nos porteurs et porteuses d'enseignes, sauront par tenue inspirer à tous le respect. Nous comptons sur la bannière de tous.

* * * * *

Sans la religion, où en seraient les Femmes? Ils s'égorgeraient pour la plus grosse pierre! (Napoléon I^{er})

CHANTEURS et CHANTEUSES

Savez-vous combien se payent les chanteurs et les chanteuses des théâtres de Paris, qui sont un des plus puissants moyens employés pour corrompre les mœurs? Le rapport sur le Budget des Beaux-Arts de 1910 nous l'apprend.

Pour l'Opéra, M. Alvarez touche, pour une représentation de trois heures, 2.200 fr.; M. Gauthier, 2.000 fr. M. Noté, 45 000 fr. pour 26 séances; M. Delmas reçoit 84 000 fr. pour 45 soirées.

Caruso ne chante pas à moins de 10 000 fr. par soirée.

À l'Opéra-Comique, les traitements annuels ne sont pas mauvais non plus. Ils varient de 13 000 à 90 000 fr. par an.

Naturellement les places ne suffisent pas à payer de si forts traitements. Et chaque année, avec l'argent de nos bons cultivateurs, versé dans les caisses sans fond des percepteurs, on contribue à payer ces chanteurs et ces chanteuses à raison de 700 fr. l'heure.

Ainsi, cette année, le gouvernement donnera à l'Opéra 826 000 fr. et à l'Opéra-Comique, 225 000 fr.

Ces chiffres suggèrent plusieurs réflexions. Jadis, quand nous avions un Budget des Cultes, un curé recevait, par an, 900 fr. et M. Alvarez reçoit, par heure, plus de 700 fr., et on trouvait que le curé gagnait trop, tandis que on trouve naturel de payer M. Alvarez à raison de 700 fr. l'heure.

Qui veut les cures les paie! disait-on, autrefois.

Mais dites-moi, braves gens des campagnes, et même vous citadins modestes, allez-vous souvent entendre à l'Opéra la musique que M. Alvarez débite à 700 fr. l'heure, 2.200 fr. la soirée? Et cependant, vous et les millions de contribuables qui sont dans vos pays payent de leurs impôts les subventions données aux théâtres parisiens. Ne seriez-vous pas fondés, vous, à dire: «Qui veut des chanteurs et des chanteuses les paie!»

Et pendant ce temps, sur vos modestes ressources, il faut que vous payiez le denier du culte si vous voulez conserver le prêtre qui apprendra la morale et la doctrine chrétienne à vos enfants, les préparera à la première communion, et vous reconfortera dans les difficultés de la vie, vous préparera à l'éternité.

Pour cela, l'État non seulement ne vous aide pas mais, en confisquant de toute façon les ressources de l'Église, il a voulu faire peser aussi lourdement que possible sur vos épaules, l'impôt du culte.

PROCESSION DU PARDON

Voici la liste des personnes désignées pour porter les enseignes le jour du pardon,

GRANDE BANNIÈRE; Louis Balanec, de Kerbars. Guillaume Barthe, de Ty-Gardiens. Alain Yann, de Parc-Poullie.

PETITE BANNIÈRE: François Jannès, de Kervoguer; René Moenner de Ty-Sanker; Jean Poupon de Pennarun.

STATUE de Saint Joseph: Jean Pierre Lozac'hmeur de Coat-Bily; Sébastien Viol, du Manoir Stang-Vihan; François Le Gars Rue Saint-Yves; Sébastien Moenner, Rue Saint-Yves; Adolphe Nihouarn, du bourg; Corentin Hemery, de la Croix des Gardiens; Jean Marie Floc'h, de Saint Denis, François Le Pol de Kernujenn.

RUBANS: Jean Louis Calvez, de Kermahonnet; Alain Feunteun, de Tromoc'h; Hervé Cognec, de Kerhervé, Jean Louis Jézéquel, de la Croix des Gardiens,

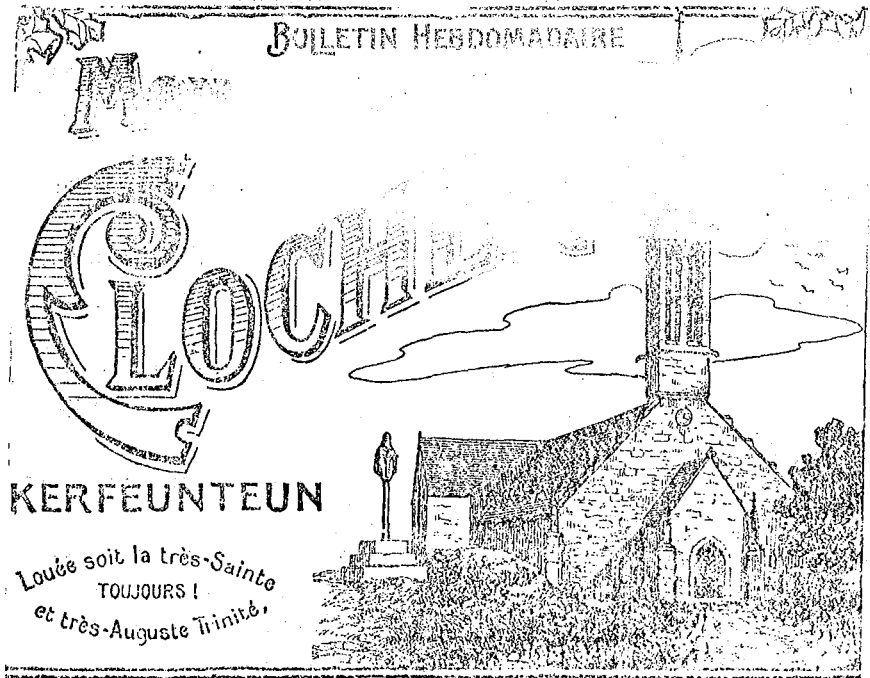
STATUE du Sacré-Cœur: François Pétillon, de Kernujen; Jean René Le Gars, de Kerizit; Guillaume Dagorn, de Kerveguy; Yves Nagot, de Kerrun, Louis Le Corre, de Kerbenn; Jean Marie Querrec, de Kerliez; Louis Sez nec de Savardiry; Jean Mathurin Michelet, de Cuzon.

BANNIÈRE de l'Enfant Jésus: François Perennes, du bourg Louis Dorval, Croix des Gardiens; Yves Nihouarn, de Pennarun.

Apostolat de la prière. Le mois de juin est consacré à honorer le Sacré-Cœur de Jésus. L'intention générale du mois est: la Propagation de la Dévotion au Sacré-Cœur.

Pardon de N D de Kernilis Il a eu lieu lundi. Favorisé par un beau temps, beaucoup de monde est venu assister aux offices. A la grand-messe, suivant un ancien usage et plus habitué beaucoup de mères, portant leurs enfants sur les bras étaient venues les consacrer à la Vierge. La chapelle était merveilleusement ornée. M. Floc'h, ancien recteur de M. Lac a chanté la messe et donné le sermon d'usage.

Imp: Ger. J. B. Le Mel, Kerfeunteun.



OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche, 14 juin, Fête du Saint Sacrement

MESSES: au bourg à 6, 7, 8 et 9 heures 1/2. Pas de messe de chapelle.

A l'issue de la grand-messe, la procession se rendra directement au Reposoir de la Croix des Gardiens, pour s'arrêter, au retour, à celui de Meslilien. — Le Saint Sacrement restera exposé jusqu'à la fin des Vêpres. Les personnes qui pourront avoir alors un moment libre, le passeront en adoration.

Tous les jours de la semaine, à 6 h. messe chantée et bénédiction; le soir à 8 h. Vêpres et Salut. — Jeudi, Catéchisme à 9 h., et pas à 2 h. à Kernilis

SERVICE: annuel, pour Guillaume Pétillon, Kernujen

— — — Jean Marie le Cœur, Ty-Gardien.

— après noces pour Jean Louis Jézéquel et Anne M^e Gourmelen.

MARIAGE: 9 juin, Pierre Marie Feunteun, Tromoc'h et Marie Jeanne

— Poupon, Kerledan.

BAPTÊME: 6 juin, Suzanne Marie Cariou, Croix des Gardiens

— 6 -- Guillaume Briand, Tierdu

— 7 -- Jean René Feunteun Saint Eugène

— 9 -- Germaine Jeanne Bernard, Kerveucar.

DÉCÈS: 4 juin Marie Anne Jézéquel, 67 ans, Choët.

BANS: Yves Cariou, Penbars et Francine Marie dit Drien, Poulliau.

FÊTE du SAINT-SACREMENT

Dimanche, on célèbre la fête du Saint Sacrement. L'Eglise l'a fixée au jeudi qui suit la fête de la Sainte Trinité, et dans un bon nombre d'établissements fermés, Saint Vincent par exemple, la procession a lieu ce jour; dans les paroisses, la solennité est renvoyée au dimanche suivant.

De tout temps, on a rendu dans l'Eglise un culte d'adoration au Saint Sacrement qui contient le corps et le sang de Jésus-Christ. Une humble fille Belge demanda et obtint en 1246, l'institution d'une fête spéciale en l'honneur de l'Eucharistie, et, en 1316, le Pape Jean XXII établit les *Processions*, qui sont le couronnement de cette belle fête.

Pour célébrer dignement la Fête-Dieu, les fidèles doivent contribuer à la beauté des cérémonies, en ornant les repositoires et les routes où le Saint Sacrement doit passer; ils doivent assister avec foi et recueillement aux offices, processions et saluts de la fête et des jours de l'octave; un dernier devoir est celui de s'approcher de la Table Sainte, pendant ces solennités.

Nos Paroissiens profiteront de ces huit jours pour venir à la communion le plus nombreux possible.

PARDON DE KERFEUNTEUN

Le pardon de *Kerfeunteun* a été favorisé par le temps le plus heureux. L'église était agréablement ornée de belles fleurs naturelles disposées avec goût. Assisté par deux professeurs de Saint Vincent, Monsieur le chanoine le Roy a chanté la grand'messe d'une voix qui reste jeune comme la belle église de Saint Mathieu qu'il a bâtie. L'assistance a suivi avec attention la parole vibrante et émue de Monsieur Tanguy, recteur de Pluguffan, exposant les maux et les remèdes du respect humain. A l'élévation, des élèves de Saint Charles ont bien exécuté un *Jesu rex* de Palestrina.

A deux heures, la musique Potred Ty Mam Doue a donné un concert sur le placître de l'église; après les Vêpres, elle a pris sa place, à la suite des bannières et statues, continuant ainsi un défilé de beaux costumes. La procession s'est avancée entre deux haies de curieux, dont la tenue a été respectueuse et pieuse au-

tant qu'on pouvait l'espérer; les litanies et les cantiques alternent avec les marches religieuses de la musique.

La bénédiction s'est terminée par le chant du *Lauda Jerusalem Dominum*. Les pardonneurs, après une dernière prière à la Sainte Trinité, font une visite aux boutiques en vue des tout petits restés à la maison, et rentrent tranquillement chez eux.

SAINTE ENFANCE

* * * * *

Jeudi, 18 Juin, jour octave du T.S. Sacrement, fête traditionnelle de la Sainte Enfance dans la paroisse.

A 1 heure, confession des petits garçons et des petites filles qui ne sont pas encore admis à la communion, mais qui ont déjà assez de discernement pour commettre des péchés et pour recevoir l'absolution. — A la fin des confessions, c'est-à-dire vers les 2 heures, petites Vêpres de la Sainte Vierge, puis, la procession s'organise pour aller sur la route de Quimper jusqu'au cimetière Saint Joseph.

Au retour, petite instruction sur la Sainte Enfance, appel de tous ceux qui font partie de l'œuvre et qui viennent recevoir une petite récompense. Qête par deux petits associés: bénédiction solennelle du Saint Sacrement, suivies de la bénédiction rituelle des enfants. — A la sortie, distribution de médailles à tous les enfants qui ont assisté à la cérémonie.

Tous les enfants, même les plus petits et ne sachant pas encore marcher, sont invités à la fête en même temps que les enfants des écoles. L'harmonie de Saint Charles prêtera son concours.

Pèlerinage de LOURDES

+ + + + +

Les Pèlerins de *Kerfeunteun* sont partis pour Lourdes dimanche. Ils étaient peu nombreux; la coïncidence du départ avec le jour du pardon explique ce petit nombre: ils sont maintenant près de quitter le sanctuaire de la Vierge aux miracles, et ils y ont beaucoup prié pour leurs compatriotes moins favorisés!

Nos pèlerins de Lourdes sont comme les délégués de la paroisse auprès de la bonne Vierge. Unissons nos prières à celles de ces bienheureux pèlerins.

AN OFFERENN EN HE FEZ !

Eur pennadig amzer-zo, e veler, en offerennou viñt'n, ar beleg deuz an oter aben e tigoùe ar re genta en offerenn ; arog communion ar beleg eo digonet ar re diveza. Evit beza an traou evel e tleont, ar re diveza a vezo en iliz arog ar mare da gommans an offerenn. Goulskoude, hervez doctoret an iliz, ar re o deuz manket eul loden vad euz an offerenn o deuz torret lezenn ar zui ; evel, deuz ar c'hommans beteg fin ar gredo, pe ar gouarreou, pe communion ar beleg. Red eo klevet an offerenn en he fez.

PROCESSION de la FÊTE-DIEU



Nous donnons ici les noms des personnes désignées pour porter les enseignes à la procession de la Fête-Dieu :

Petite bannière : les filles de l'École Libre ;

Grande bannière

Marie An^e Trehu, Keridoret Corentine Quilliec, Coz'neskob
Catherine le Gall, Penfrat Claudine Doaré, Bourg
Isabelle Calvary, Bourg.

Petite bannière

Guillaume Dagorn, Kvenguy Pierre Benot, Nivirit
Gabriel Scotet, Bourg.

Grande bannière

Pierre le Gars, Kerisit Jean Péron, Coatneskob
Jean Marie Queau, Kerzu.

Dais

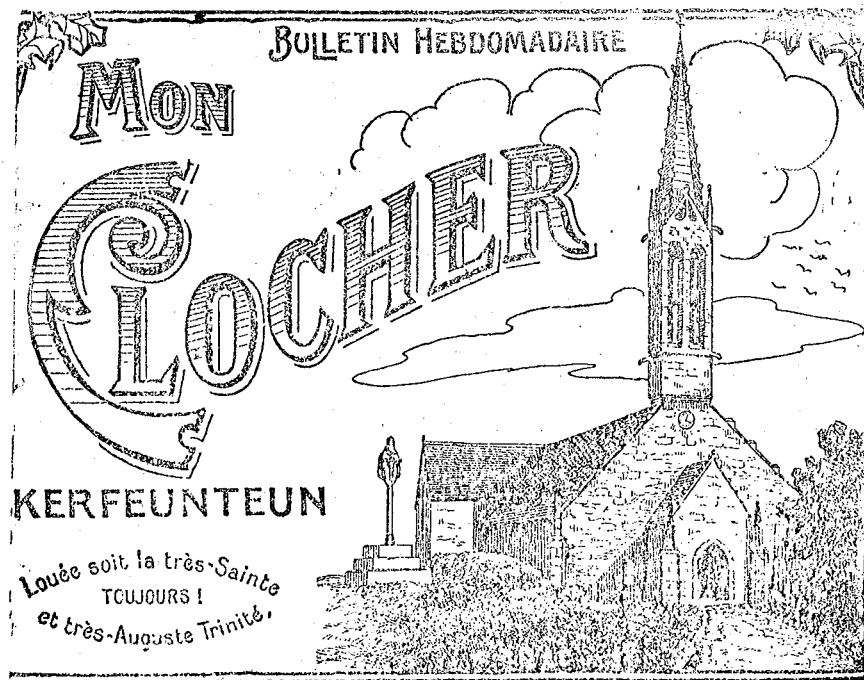
Corent. Bernard, Savardiry François Yann, Kernil's
Hervé Nagot, Kercun Alain Quéméré, Kerédan
Jean M^e Bernard, Kradona Jean Marie Olivier, Coatbenz
Yves Ollivier, kervonyec Jean Marie Feunteun, Parc'hier.

Flambeaux

René Cornic, Gourvily René Calvez, des Gadelins
Jean Cornic, kergadona Jean René Saznac, Partystang.

Lanternes

Joseph le Bras, Lorette Jean M^e Guichouan, Troheir



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 21 juin, Fête du Sacré-Cœur.

MESSES : au bourg à 6, 7, 8 heures. Pas de messe de chapelle.

Granb'messe à 9 h. 1/2 à Saint Pierre Cuzon. A l'issue de la messe, la procession du Saint-Sacrement se rendra à l'église paroissiale en s'arrêtant aux reposoirs de Tréqueffelec et du Guerloc'h.

Le Saint-Sacrement restera exposé jusqu'aux Vêpres qui auront lieu à 2 h. 1/2. On y lira l'acte de consécration au Sacré-Cœur que nous donnons en 4^e page, pour que tous nos paroissiens puissent le lire et se mettre ainsi, eux et leur famille, sous la protection du divin Cœur de Jésus.

SERVICES : annuel, Jean Louis Bernard, de Savardiry.

DÉCÈS : 17, juin Jean Marie Bernard, 3 mois, de Kérancloarec.

ANNALES — Il reste à la sacristie plusieurs numéros des Annales de la Propagation de la Foi pour les mois de mai et juin. Nous prions les Zélateurs et Zélatrices de l'œuvre de vouloir bien venir prendre ces Annales le plus tôt possible et de les passer aux personnes inscrites dans leurs dizaines.

Il y a un frère et une sœur que Dieu créa inséparables : la Vérité et l'Inconvénient. Et je ne crois pas qu'à cause du frère il soit bon d'étranger la sœur. (L'Inconvénient.)

LA FÊTE-DIEU

Les journaux de la semaine sont pleins de détails très consolants sur les processions de dimanche dernier. Partout où des municipalités sectaires ne les ont pas interdites, elles ont été suivies par une foule toujours plus grande et plus recueillie.

A Kerfeunteun, la Fête du Saint Sacrement a été célébrée aussi comme il convient, dans la piété et le recueillement.

Rarement nous avons vu chez nous de procession aussi bien suivie. Dans la rue, d'ordinaire pleine de curieux, pas un étranger pas une personne pour regarder le défilé; tous suivent la procession. Puisse-t-il en être toujours ainsi!

Sur tout le parcours de la procession depuis la croix de la Trinité jusqu'à la Croix des Gardiens, pas une seule maison qui ne fut décorée, beaucoup même le sont avec un véritable luxe de draperies, de fleurs et de verdure.

L'excellente musique des Potred Ty Mam Doue, toujours empressée de prêter son concours pour embellir nos fêtes religieuses, alterne avec le chant des hymnes de la fête, les plus beaux de l'année liturgique, qui furent merveilleusement exécutés par les deux scholas de filles et de garçons.

La procession, suivant son trajet ordinaire, s'est rendue aux reposoirs de la Croix des Gardiens et de la Croix de Messilien. Nous sommes sûrs que le bon Jésus, en bénissant du haut de ces deux reposoirs la foule pieusement agenouillée dans la poussière aura eu une bénédiction plus spéciale pour les généreuses personnes qui mirent leur peine et leur bonne volonté à les élever et à les orner.

PROCESSION du SACRÉ-CŒUR

Noms des personnes désignées pour porter les enseignes à la procession du Sacré-Cœur:

Grande bannière

Marie Layer, Bourg Marie Anne Cornic, Bourg
Marie Cuson, Prairie Marie Cavellec, —
Louise Bernard, Métairie

Petite bannière

René Pétillon, Kermujen Jean Marie Susnec, Savardiry
Jean René Saliou, Tysanker

Grande bannière

René Laurent, Kerho Pierre Gestin, Forêt
Pierre Coignec, Kervescar.

DAIS

Pierre Gestin, Kerveguen Jean Marie Louet, moulin Salles
Jean M. Moënner, Stangvih. Alain Bernard, Savardiry
Jean R. Floc'h, Bécharles Jean M. Pétillon, moulin S. Denis
Joseph le Saux, Penvilers Pierre Héméry, Beg ar Menes.

Flambeaux

Mathieu Quéau, Bourg Guillaume Cornic, Bourg
François Maner, — Corentin Héméry, † gardiens.

Lanternes

Yves Daniel, Tromoc'h Guillaume Quiniou, Troheir.

EXCELLENTS CONSEILS

Nous supplions les pères et mères de famille de surveiller de près l'état d'esprit de leurs enfants, de maintenir autour d'eux des habitudes de vie modeste, de leur interdire les compagnies dissipantes, les excursions sans les parents, les lectures dangereuses, de les accoutumer de bonne heure aux travaux des champs pour les y attacher, et de les faire entrer dans les Congrégations et les Œuvres paroissiales de jeunesse où leurs âmes trouveront de quoi fortifier leur foi, et former leur volonté à la pratique du bien et à la lutte contre les tentations du mal.

Nous demandons à nos institutrices libres des campagnes d'orienter de plus en plus leur enseignement dans le même sens. Je sais qu'elles le font déjà avec tant d'intelligence que de cœur, et je leur en suis reconnaissant. Leurs élèves sont destinées à vivre au village ou dans les bourgs. Il faut leur apprendre avec soin, outre la Religion, tout le programme classique. Mais l'enseignement doit garder un caractère local et ne pas détonner avec les usages et les goûts du pays: nous ne voulons pas de déclassés! Les travaux de la terre, les productions du sol, les occupations de la ferme seront une excellente matière de dictée et de lecture.

Les maîtresses s'attacheront à mettre toujours en honneur le costume du pays, la langue bretonne, et l'histoire de la Province.

Mgr Duparc.



AKT A GONSEKRASION D'AR GALOU ZAKR A JESUS.

O Jesus dous ha madelezus, ô Jesus, Salver ar bed, taolit eur zell a drugarez var n'omp, stouet ama ec'hars treid oc'h aoter. Ni a zo hag a fell deomp beza deoc'h; mes evit ma c'hellimp en em starda muioc'h-mui ouzoc'h, e teuomp hirio, ac'hanomphon unan d'en em gonsakri d'ho Kaloun Zakr.

Eun niver braz a dud n'ho deus morse hoc'h anavezet, kals re all ho deus great dismegans varnoc'h, o terri ho kourc'hemenou: o pezet truez ouz an eil rumm hag egile, ô Jesus dous ha mad, ha sachit anezo etresek ho Kaloun Zakr.

O Salver henniget, renit nann ebken var ar gristenien vad n'o deuz morse troet kein deoc'h, mes ive var ar vugale digalon ho deuz o tilezet. Grit d'ar re-madistrei buan da di o zad, evit miret ne var e t; ant an dienez hag an naoun.

Renit var an dud touell t gant mennoziou faoz, pe ne fell ket dezo plega da zenti penn-da-benn ouz an Ilis. Digassit-hi a nevez var an hent mad, unanet er guir feiz, evit ne vezo mui, dizale nemet eur rummad denved hag eur pastor ebken.

Renit, renit var gement hini a zo c'hoas evel sebeliet e tenvajenn fals kredennou ar baianed; plijet ganeoc'h ho digass d'ar sklerijenn ha da rouanteles Doue,

O Jesus, hor Mestr, diouallit oc'h Ilis, roit dezi ar peoc'h hag al liberte. Roit d'an oll boblou ar peoc'h enn urz vad, ha grit ma vezo klevet, euz an eil penn d'egile d'ar bed, ar goms-ma: « Meuleudi d'ar Galoun Zakr, he deuz roet deompar zilvidigez! Dezi henor ha gloar da virviken! »

Evel-se bezet great.

Kaloun Zakr Jesus, ho pezet truez ouzomp. (100 devez induljansou.)

Ra vezo karet, e pep leac'h, Kaloun Zakr Jesus! (100 devez induljansou.)

Imp. Ger. J. B. Le Mel, Kerfeunteun.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON
GLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte
TOUJOURS!
et très-Auguste Trinité.

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 28 juin, 4^e dimanche après la Pentecôte, office du jour.

MESSES: au bourg à 6, 7, 8 et 10 heures; à Menfouez, à 6 heures.

Jeudi, petit Catéchisme, au Bourg à 9 heures; à 2 heures, à Kernilis.

SERVICES: de huitaine pour Pierre Quéau, de Kerho

— — — Charles Hénaff, du Sterc'hoet

— — — Corentin Bannalec, de Kerbars.

MARIAGE: 23 juin, Yves Coriou, Penhars, et Francine Marie-dit-Drieu, de Poulhaou.

DÉCÈS: 20 juin, Pierre Quéau, de Kerho, 41 ans, et Charles Hénaff, de

— Sterc'hoet, 31 ans, tués par accident de chemin de fer à Quimperlé.

--- Corentin Bannalec, de Kerbars. mort à Paris.

BANS: Jean Yves Marc, Saint-Corentin, et Jeanne Bouguen, Bourg.

VENDREDI -- Premier vendredi du mois, messe du Sacré-Cœur, à 6 heures, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

INTENTION du MOIS: prier et travailler, pour répandre la pratique de a communion par les congrès et les Ligues Eucharistiques.

Prions pour le succès du Congrès Eucharistique de Lourdes. 21-26 juillet.

BANNIÈRE DE LA MUSIQUE

L'abondance des matières nous a empêchés, la semaine dernière, de signaler la bannière de la Musique, bénie le jour du Saint Sacrement et portée pour la première fois à la Procession.

Cette bannière est très jolie et témoigne du bon goût des Potred Mam Doue, qui en ont eux-mêmes donné le modèle.

Elle est en forme d'oriflamme avec un seul côté représentant l'image vénérée et l'inscription : Potred Ti Mam Doue Kerfeunteun. — Tous les détails de la pose et du costume de la Sainte Vierge et de l'enfant Jésus sont scrupuleusement reproduits, et l'on reconnaît tout de suite Mam Doue.

Aussi désormais, quand les Potred paraîtront quelque part, on n'aura pas besoin de demander d'où sont ces *Glazik* tous uniformément habillés : la bannière le dira à tous, comme elle dira aussi leur dévotion à leur Patronne.

PROMENADE — La promenade annuelle de la musique aura lieu le lundi 6 juillet. Douarnenez est le but de l'excursion. Les membres honoraires sont invités à prendre part à la promenade ; M. Louis Jaouen Adjoint-Maire, recueillera les adhésions.

LE VITRAIL.

Tout arrive, il suffit d'attendre, et le vitrail que nous avons envoyé à Paris en octobre 1912 nous est revenu cette semaine. Un ouvrier venu tout exprès de Paris a commencé à le remettre en place. Tout a l'air bien réparé et remis à neuf. Pour dimanche on pourra juger de l'effet produit. On vous en donnera des nouvelles la semaine prochaine. Allons ! notre vieille église va reprendre son charme d'autrefois. Il ne faudrait plus que des vitraux convenables dans les deux bras de croix, pour la rendre presque jolie. Espérons que cela viendra quelque jour !

PROCESSION ou SACRÉ-CŒUR

+++++

Dimanche dernier, malgré le temps un peu maussade et deux ondées qui sont tombées pendant la messe, la procession quittait Cuzon à l'issue de la grand messe.

Deux fois la pluie a menacé de tomber, mais nous avons été quittes pour la peur, et la procession est rentrée à l'église sans avoir essuyé une goutte d'eau. Elle n'avait jamais été suivie d'une foule aussi nombreuse. Le reposoir de Tréguéffelec, bien que dressé au dernier moment à cause du temps si menaçant était bien décoré. Le vieux Christ que l'on a repeint et qui est d'une beauté si touchante, ajoutait encore à la décoration.

Le reposoir du Guerloc'h était comme toujours arrangé avec le meilleur goût. Pendant tout le parcours, la musique Potredty Mam Doue au complet a rivalisé d'ardeur avec les chanteurs et chanteuses.

Le soir à l'église, bénédiction solennelle.

AR FOENN

Cetu erru amser ar foenn a zo evel an eost evit kals ac'hanoc'h. Al labour a deu da veza rustoc'h ; kimmencet abred eus ar mintin, ne ean nemet d'an noz tenval.

En han'Doue parresionis, diwallit e kreis o poan ac o skuisher da ankounac'hat e zoc'h kristenien, a lezit ac'hanon da rei deoc'h eun avis mad hennak.

1° Kemaret a rit tud da sikour ac'hanoc'h en ho labour, goulennit ive ous Doue da zont davedoc'h, en eur lavared desha : beb mintin o peden.

2° Diwallit d'er c'hass kuit var an deis, dre ar malloziou, ar c'homsou vil, ar boisson, caoz d'eus kement a valeuriou. Tec'hit deus peb tra fall, ma vezo Doue ato ganeoc'h,

3° Paet aneshañ beb noz dre eur bedennik ver, m'ar kirit, mez great a galon, a beb sul dre an ofern.

A neuze Doue rei deoc'h nerz a iec'hed evit leda a drén o kein rastellajou iaot ; digass a rei eol tom evit er sec'hi ac en destum, ac o kranchou pe o leurriou a vezo leunn a foenn ac a c'hoer mad evit ar bloas pen da benn,

Cetu ar pezh a requetan da heb hini ac'hanoc'h.

Mutuelle - Bétail

o o o

Les statuts de la Mutuelle-Bétail prévoient une messe à l'attention de la Société, le jour de la Saint Jean Baptiste ; cette an

née la fête devait se célébrer dimanche 28. Aussi ce jour la messe de 8 heures sera dite pour la Mutuelle-

On prie les sociétaires de vouloir bien y venir tous. — Ils assisteront ensuite à la réunion qui aura lieu pour, eux à l'issue de cette messe, dans la salle de musique.

Jusqu'à ce moment de l'année, nous n'avons pas perdu de chevaux; daigne S. Jean patron de la société, continuer à la protéger!

PROCESSION de la MÈRE de DIEU

Statue de sainte Anne

Marie Calvez, Bourg	Marie Anne Marc'adour, Tréouzon
Marie Guillou, Keræron	Marie Jeanne Pennarun, Tysanker
Marie Jenne Guillou, Bourg	Marie A. Louboutin, Croixdesgardien
Marie Jeanne Salaün, moulin Briec	Jeann le Guen, Tÿparckerroue
Marie Anne le Meur, Pennarun	Marie Anne Poupon, Kerlédan
Marie Catherine Kerru, Tréouzon	Marie Moënnér, Typlanche

Statue de la sainte Vierge

Marie Jeanne Louet, moulin Salles	Marie J. Cléc'h, Croix des Gardiens
Jeanne Viöl, Manoir Stangvihan	Marie Anne Tymen, Kerzu
Marie Anne Cornic, Kervescar	Marie Dorval, Guerloc'h
Marie Anne Ollivier, Kervouyec	Marie Anne Laouénan, Gourléo

Grande bannière

Louise Lozac'hmeur, Coathilyvraz	Marie le Jeune, Kerscao
Marie Jeanne Pennarun, Kernilis.	

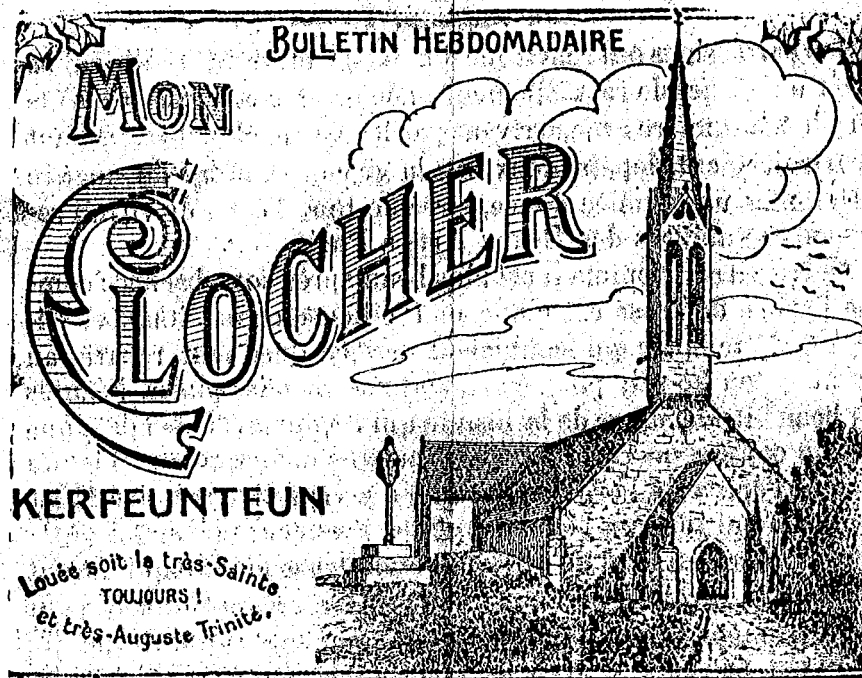
Petite bannière

Marie Jeanne Gestin, Ecole Libre	Marie Jeanne Guézennec, Ecole Libre
Louise le Bec —	Henriette Poulain —
Henriette Boudehen —	Anna Paris, Bourg,

statue de N. D. de Lourdes

Joseph le Roux, Bourg	Jeanne Pennec, Ecole Libre
Jeanne Cléc'h. —	Marie Jeanne Cornic, —
Marie Coïc —	Marie Jeanne Seznec, —
Marie le Saux, —	Corentine Quéméré, —
Anna Maguet, Croix des Gardiens	Renée Cornic, Kernazet
Marie Poupon, —	Catherine Feunteun, Kermaner
Marie Cosmao, —	

Les petites filles qui ont porté les rubans au pardon de Kerfeunteun sont priées de revenir au pardon de la Mère de Dieu.



OFFICES DE LA PAROISSE

Samedi, 4 juillet, Vigile de la Saint Pierre, il y a jeûne et abstinence. Le soir, samedi, à 5 heures, premières Vêpres, suivies de confessions.

Dimanche, 5 juillet, PARDON de la chapelle TY MAM DOUE.

MESSES: au bourg, à 6 et 8 heures: à Ty Mam Doue, à 6, 7, 8 et 10 heures. — A 9 h. 3/4, procession des miracles autour de la Chapelle, suivie par tous les pèlerins, portant un cierge. — A 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par monsieur le Chanoine Abgrall, aumônier de l'Hospice; le sermon sera donné par monsieur Pennec, recteur d'Ergué Gaberic.

A 2 h. 3/4, chapelet en commun, avec chant des mystères. — A 3 h. Vêpres, procession, bénédiction du Saint Sacrement. — Le jour du Pardon et tous les jours de l'octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui s'étant confessées et ayant communie, font une visite à la Chapelle.

Chaque jour pendant la semaine, messes à 5 heures 1/2, 6 h. et vers la fin des confessions, c'est à dire vers 7 heures. Dès 5 h. du matin, des prêtres seront à la disposition des pèlerins. — Les enfants des Ecoles Libres se rendront jeudi, musique en tête, à la messe de 7 heures à la Chapelle.

En raison du pardon, la Réunion des Enfants de Marie est au dimanche 12.

BAPTÊMES: 25 juin, Pierre Le Corre, Bourg

— 2 juillet, Marie Yvonne Pennarun, Kernilis.

DÉCÈS: 27 juin Sébastien Moënnér, Rue Saint-Yves, 3 mois

— 3 juillet, René Seznec, Savardiry, 58 ans.

LE VITRAIL

Nos paroissiens ont remarqué dimanche que notre vieille église avait un cachet de recueillement et de piété inconnues. Ce n'était plus la lumière crue, arrivant par les vitres blanches, fermant provisoirement, depuis deux ans, la grande fenêtre du maître autel; mais une lumière douce, parée de tout l'éclat du vitrail revenant des ateliers des Beaux-Arts à Paris.

Notre vitrail, comme il est plus beau après son absence: comme l'arbre de Jessé est d'une merveilleuse coloration. Les dégâts de la tempête qui semblaient irréparables sont réparés au point qu'on ne sait plus où étaient ces grandes plaies béantes du beau vitrail, image de la beauté qui recouvre l'âme après une bonne confession. Les deux personnages incompréhensibles du côté de l'épître, au bas, ont repris leur perspective relative. Il est un point qui jure un peu: ce sont les grands disques que portent les anges au haut du vitrail; c'était des écussons, qui furent brisés à la révolution, et qu'on n'a pas osé reconstituer de peur de se tromper. Les motifs qui occupaient ces armoiries, et qui n'étaient pas dans le style du sujet, nous sont revenus avec les autres débris du tableau, et constituent un panneau sans grand goût placé dans le vitrail du transept de gauche.

Aimons notre église, parons là de notre mieux: elle est la demeure que Dieu s'est choisie dans notre paroisse.

CERTIFICATS D'ÉTUDE

Nos deux écoles chrétiennes de Kerfeunteun ont présenté des sujets au certificat d'étude, et nous sommes heureux d'enregistrer ici leurs succès.

L'école Saint-Charles a eu 7 reçus:

J. R. Cariou, de Treunot; Plogonnec.

R. Gouéron, Bourg, Kerfeunteun.

R. Huitric, Niverot; Ergue-Gaberic.

R. Leroux, Kerellou; Ergue-Gaberic.

S. Philippe, Pennarprat; Plogonnec.

H. Rolland, Kergreis; Landrevarzec.

M. Sezec, Kervez; Kerfeunteun.

L'école Saint-Raphaël a 8 reçus:

A. M. Bessière, Bourg, Kerfeunteun.

Jeanne Marie Cuzon, Parc-Poullic.

Corentine Cuzon, Becharles.

Jeanne Bourhis, Bourg.

Catherine Nihouarn, Guengat

Marie Jeanne Guézennec, Plomelin.

Corentine Dagorn, Kermenguy.

Marie Anne Floc'h, Ty-Sanker.

Nous adressons nos félicitations aux maîtres et aux maîtresses si dévoués et si modestes de nos deux écoles chrétiennes.

AVIS DU MAIRE

M. Le Maire informe tous les indigents qu'une distribution de pain sera faite le matin du 14 juillet à l'occasion de la fête nationale. Il invite les intéressés à venir se faire inscrire avant le 8 juillet, jour où la liste sera définitivement close.

— Le jeudi, 9 juillet, à 7 h. 30 du matin paiement des allocations aux vieillards et aux familles nombreuses. Les intéressés sont invités à venir prendre les bons et les signer à partir de samedi prochain, 4 courant.

Le Maire: P. Le Gars.

Mutuelle - Bétail

Dimanche, la messe de huit heures a été dite à l'intention de la société Mutuelle. A l'issue de cette messe s'est tenue la réunion semestrielle: il n'y avait qu'un petit nombre de sociétaires à y assister. M. Jean Marie Danion le président y a dit un mot d'actualité, mêlé de conseils très pratiques. Puis les sociétaires ont signalé les bêtes vendues avant les six mois et pour lesquelles ils ont payé la prime d'une année entière. On devait aussi à cette réunion partager la moitié de la somme reçue du gouvernement entre les sociétaires intéressés, mais ils n'étaient pas présents. — Profitons maintenant de l'occasion pour redresser un point de vue erroné de plusieurs sociétaires: ils considèrent la mutuelle comme une société de placements; on lui verse chaque année les primes pour les bêtes, ces primes doivent se capitaliser sur la tête de la bête qui ne meurt pas; celle-ci peut vieillir et diminuer de valeur, il faut toujours la laisser assurée au même

prix, sous le prétexte qu'il y a longtemps qu'on paie ses primes.

Ce point de vue n'est pas exact. La Mutuelle est une série de sociétés d'une année. Les statistiques ont donné tels chiffres pour les pertes en chevaux, par exemple, de tout un pays. On en conclut, quand on connaît la valeur totale des bêtes expérimentées la somme qu'il faut par 100 f. de valeur, pour faire le capital perdu en un an. C'est le principe de la Mutuelle. Les primes de chaque année forment une espèce de loterie : dans la loterie, aux plus heureux les lots ; ils reviennent aux malheureux dans la Mutuelle.

L'année suivante, on reprend à nouveau : il faut donc estimer les bêtes à leur valeur annuelle.

PROCESSION de la MÈRE de DIEU

Grande bannière

Alain Pétilion, Kernujen François Obur, Croix des Gardiens
Hervé Louboutin, Gourléo.

Petite bannière

Jean Cuzon, Saint Charles René Huitric, Saint Charles
Louis Philippe, —

Statue de Saint Joseph

Jean le Gars, Rue Saint Yves Laurent Bellac, Ty Fourman

Vincent Hémon, Lande de Cuzon André Coic, Kerdavid

Joseph Laurent, Bourg Pierre Marie Feunteun, Tromoc'h

Jean Louis Jézéquel, Ty Pont Corentin Nihouarn, Manoir des Salles

Statue du Sacré Cœur

Yves Clé'h, Kervigou Jean Marie Hémidy, Kerlividic Cuzon

Sébastien Nagot, Kerrun René Nicot, Ty Feunteun

Sébastien Louet, moulin des Salles Yves Dagorn, Kervenguy

Yves Pennec, Kervoguer Jean Marie le Jeune, Kerskao

statue de l'Enfant Jésus

Jean René Guillou, Ecole Libre Marc Coignec, Ecole Libre

Louis Nédélec, — Yves Seznec, —

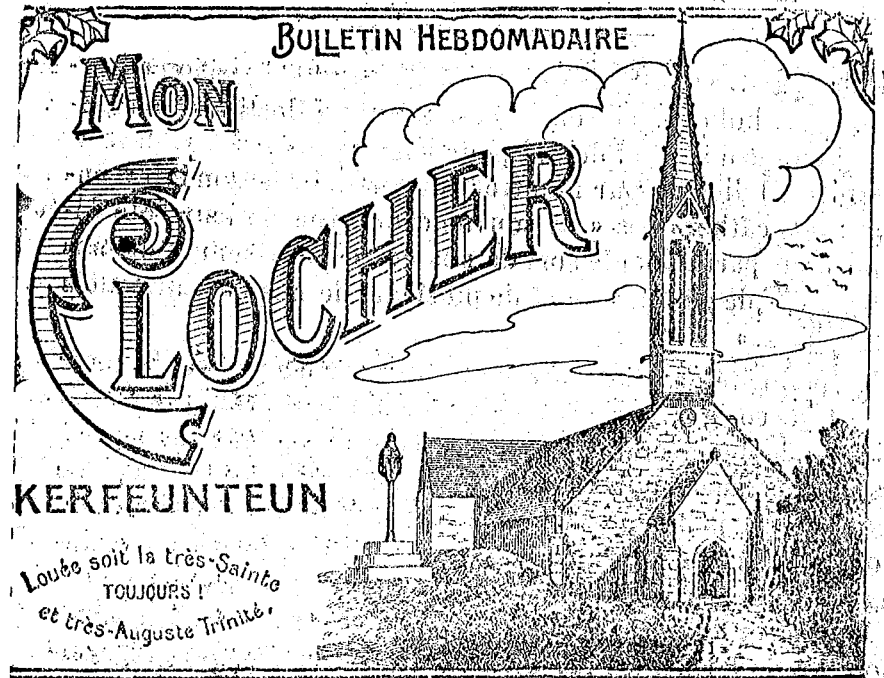
Bannière de l'Enfant Jésus

Alain le Page, Bourg René Clé'h, Bourg

René Maguet, Croix des Gardiens.

Les petits garçons qui ont porté les rubans au pardon de Kerfeunteun sont priés de revenir au pardon de la Mère de Dieu.

Imp. Ger. J. B. Le Mel, Kerfeunteun.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 12 juillet, office du 6^e dimanche après la Pentecôte.
MESSSES, au bourg, à 6 h. 7 h. 8 h. et 10 heures. A Kernilis, à 6 heures.

Jéudi, petit catéchisme, au bourg à 9 heures ; à Kernilis à 2 heures.

RÉUNION des Enfants de Marie dimanche à 1 h. 1/2.

PARDON de Menfouez, dimanche 19 juillet. Messes à la chapelle à 6 h. grand'messe à 10 heures.

SERVICES : annuel Jean Louis Bernard, de Savardiry.

anniversaire, Guillaume Petillon, de Kernujen.

octave René Seznec, de Savardiry.

anniversaire René Cuzon, de Kervao, à Ergue-Armel.

anniversaire Jeanné Cap, de Loscoat, à Penhrrs.

MARIAGE : 7 juillet, Jean Yves Marc, de Saint-Corentin et Jeanne Bouguen de Kerfeunteun.

BANS : Jean Louis Le Gall de Saint-Corentin et Marie Joséphe Hervé.

Pas d'éducation possible sans idées religieuses. Pour moi, je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir, pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier ! car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de Celui d'où émanent toute lumière, toute justice et toute bonté. (Leguayé, de l'Académie française.)

LA PERSECUTION

Dans la lettre que Mgr l'évêque de Quimper et de Léon adressait aux catholiques de son diocèse, avant les élections législatives du mois d'avril et de mai, pour leur rappeler leur devoir électoral, il disait, pour montrer l'opportunité de son intervention : nos catholiques « se souviendront pue de leur vote dépendra en particulier le sort de nos écoles chrétiennes, de nos patronages, de nos œuvres, et de plusieurs de nos communautés religieuses. »

La majorité des électeurs de notre pays n'a pas voulu tenir compte de ces graves avertissements, elle n'a pas voulu croire au bien-fondé de ces craintes, les faits n'ont cependant pas tardé à les justifier. Deux mois de cette nouvelle législature sont à peine écoulés et déjà nous voilà revenus aux plus mauvais jours du Combisme. Les expulsions, les fermetures d'écoles, les cambriolages légaux, les vexations de toutes sortes recommencent.

Un décret du gouvernement vient de supprimer 15 congrégations et de fermer les 127 derniers établissements congréganistes d'enseignement.

Quand donc les électeurs catholiques comprendront-ils qu'ils doivent voter en catholiques et pour des catholiques ?

Quand comprendront-ils les graves responsabilités qu'ils encourrent devant Dieu et les hommes en votant, pour faire plaisir à un voisin où pour un verre de plus, pour un candidat adversaire de leur foi, de leurs croyances et de toutes leurs traditions ?

LE PARDON DE LA MÈRE DE DIEU

Il s'ouvrit le samedi, 4 juillet, à 5 heures, par le chant des premiers Vêpres de la Visitation. Il y eut peu de monde à cet office peu de confessions aussi dans la soirée. Était-ce le marché de Quimper la cause, était-ce le travail de la ténaison ? le temps en effet semblait menaçant, nous aurions cependant souhaité une assistance plus nombreuse pour commencer ce pardon.

Le dimanche matin le temps restait sombre et une petite pluie fine et froide menaçait de gâter complètement la fête

Beaucoup de pèlerins viennent assister aux messes du matin,

les confessions et les communions furent, comme d'ordinaire très nombreuses.

La grand'messe, chantée par M. Floc'h, ancien recteur de Mel-lac, est, par crainte de la pluie, célébrée dans la chapelle, gracieusement ornée. A l'évangile, M. Pennec, ancien vicaire de la paroisse, et recteur d'Ergué-Gabéric monte en chaire pour nous démontrer, avec beaucoup d'onction, que Marie est notre Reine et notre Mère.

A Vêpres le soleil daigne se montrer. L'office est maintenant célébré en plein air, sur l'estrade adossée au mur de la chapelle. La foule, étagée sur le merveilleux placître le suit pieusement jusqu'au moment de la procession que tous les pèlerins et tous nos paroissiens suivent avec recueillement, seuls quelques rares promeneurs et quelques bougeois restent en curieux sur le bord de la route regarder le défilé.

Au retour de la process la bénédiction du Saint-Sacrement termina cette bonne journée. Les Potred donnèrent un concert sur la place en l'honneur de leur patronne et chacun s'en alla après une dernière prière à la bonne Mère.

OU MÈNENT LES MAUVAISES LECTURES.

Voyez ce jeune homme que vous aviez connu ouvert, expansif, croyant, enthousiaste ! Pourquoi est-il devenu sombre, dissimulé, sceptique. — Savez-vous quel fut son premier pervertisseur. C'est un mauvais livre, prêté par un ami, ou tombé par mégarde entre ses mains.

Pauvre enfant, avant d'ouvrir ce livre qu'on te prête encachette réfléchis bien à ce que tu vas perdre. Ce livre, c'est le tombeau de ta jeunesse, de ta foi, de ce que tu as de meilleur dans l'esprit et dans le cœur.

Hélas ! si ta main chaste ouvrait ce livre infâme,

Tu sentirais bientôt Dieu mourir dans ton âme.

Ce soir tu pencherais ton front triste et rêveur,

Et demain tu rirais de la sainte pudeur.

Soyez donc prudents dans vos lectures. Personne n'est à l'abri de cette peste. De quelque âge que l'on soit, on peut en être atteint. Soyez vigilants pour vous-mêmes, parents chrétiens, soyez vigilants surtout pour vos enfants.

SPEREJOU BRAZ, mar plij.

Anaout a rit oll'ar seurt tud-se, tud a spered var ho meno hag a sav huelho c'hripen' pa ho deuz distaget eur flipad gant ar religion. — Unan euz ar sperejou braz-man a oa eun deis o konta he sorc'hennou dirag ar jeneral Lamoricière.

Ar jeneral ne lavare ger

Pa oa echu gant an doktor, Lamoricière a zavas he vouez. « Var a velan, emezan, na glaskit nemeu diskar ar Relijion, toler dismegans varni; he mouga, mar gelfec'h. Daoust ha c'hui a lakai eun dra benag en he flas? An traou kos, var ho meno, ho deuz great hó amzer, ho poent eo lakaat traou nevez en ho flaz. Petra eo an traou koz-se a zo hano ganeoc'h anezo? Doue, ar virionez, kement a zo mad... Hag an traou nevez? C'hui oc'hunan ho keier ho fals-lavariou..., Paour-keaz den, koll a rit ho poan hag ho amzer. Ha pa ho kuelan o'ch ober al labour a rit, e sonj d'in guelet eun den o klask mouga an Heol evit alumni en he blas eur c'oulaouen roussin!

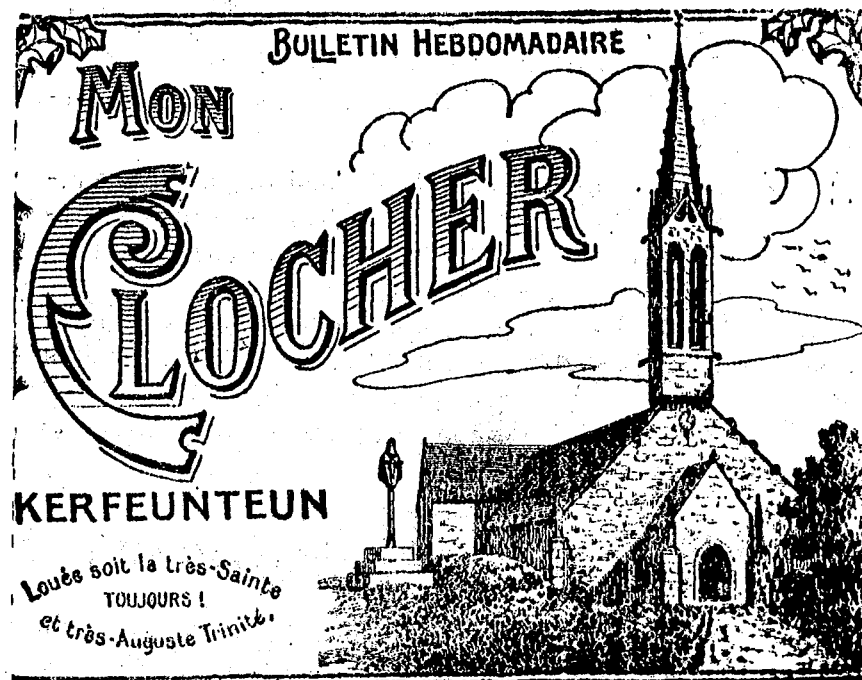
GIZIOU KOS

Na drokit ket giziou ha boazamanchou ho tud koz oc'h giziou deuet a leac'h all ha ne dalont ket keit hag ho re; pa gomans eur mab kaout mez o tougeu guiskamant he dad, ne vezo ket pell n'en pevezo ket ken neubet a respet evit he hano. En eur zeski guelloc'h ar gallec, dalc'hit mad d'ho presonec; ar iez pe al langach-se a vezo ato test eus a spered hag ijin eur vouenn dud brudet. Ho tadou koz o deus pedet er iez-se; ar iez-se zo bet desket deoc'h var barlen ho mamnou; ar iez-se o sikouro da ren eur vuez cristen hag a gendalc'ho ar feis en ho toues. «An aot. n'escob Freppel.»

* * * * *

An nep ne zifen quet ar viriones pa dle hen ober, hag an nep ann nep ne gred quet he lavaret gant acou da zisplout da eun den, a ra eur pec'hed evel an hini a lavar geier.

Imp. Gér. J. B. Le Mel. Kerfeunteun.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 19 juillet, 7^e dimanche après la Pentecôte. Petit pardon de Menfouez.

MESSES. au bourg, à 6 h. 8 h. et 10 heures. A Menfouez à 6 heures 1/2 ; à 10 heures, grand'messe, suivie des Vêpres et de la procession. Au Bourg, Vêpres à 2 h. 1/2, précédées du chapelet et suivies de la bénédiction.

Le petit catéchisme au bourg et à Kernilis, est fini Jeudi dernier.

Sur la demande de Monseigneur l'Evêque de Quimper, que l'on verra plus loin, demandant à toutes les paroisses de prendre part au Congrès Eucharistique de Lourdes, Vendredi, 24 et Samedi, 25 il y aura à l'église, à 8 heures du soir, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement, et un chant à la Vierge de Lourdes.

BAPTÊMES 16 Juillet, Joséphine Guével, Kerlivic-Kerfeunteun

— -- — Jeanne Yvonne Guével, — —

— -- — Marie Anne Renée Le Viol, Kerlédan

Ondoiement : -- — Fraçoise Marie Coïc, Kerdavid.

DÈCÈS : 18 — Pierre Le Corre, Manoir des Salles, 32 ans.

BANS Hervé Joncour, Guengat, et Perrine Le Guillu, Kerveurzian.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des Prix, dans nos Ecoles Libres, aura lieu le jeudi, 23 juillet, le matin à 8 heures à Saint Raphaël, le soir à 1 heure à Saint Charles, sous la présidence de M. le chanoine Corre, recteur de Saint Mathieu.

Nous savons qu'on prépare dans chaque maison une séance récréative des plus intéressantes : nous espérons que tous les parents des élèves seront de la fête. D'ailleurs tous recevront le programme, avec leur invitation à la séance.

La veille, mercredi 22, on donnera à S. Charles une répétition de la pièce qui sera jouée le lendemain. Cette répétition aura lieu à 7 h. 1/2. Toutes les personnes du bourg et des environs pourront y assister, toutefois moyennant la présentation d'une carte de 0 f. 25, vendue au profit de l'Ecole.

LOURDES (CONGRÈS EUCHARISTIQUE)

Comme nous l'avons déjà annoncé, la semaine prochaine, du Mardi au Dimanche, doit se tenir à Lourdes, un grand Congrès Eucharistique international.

Ce Congrès doit être présidé par le Légat du Pape, le cardinal Granito di Belmonte.

Comme tous les Congrès précédents, ce Congrès promet d'être une manifestation splendide en l'honneur de l'Eucharistie. Plus de 30.000 congressistes ont déjà arrêté leur logement à Lourdes. On annonce la présence d'une dizaine de cardinaux et de 150 Evêques.

« A cette occasion, dit Mg^r de Quimper, pour associer notre Diocèse à l'hommage international de réparation et d'amour qui va être rendu au Très Saint Sacrement, Nous ordonnons dans toutes nos paroisses, les 24, 25 et 26 juillet, un salut, précédé, si il se peut, d'une courte instruction et suivi, le dernier jour, d'une procession faite à l'intérieur ou à l'extérieur des églises.


Nous autorisons, pendant ces trois jours, l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles où les adorateurs seront assez nombreux.

Nous rappelons aux fidèles que pendant toute la durée du Congrès, ils peuvent gagner une indulgence de sept ans et de sept qua-

rantaines, dans n'importe quelle église ou chapelle, chaque fois qu'ils prieront, devant le Saint-Sacrement, aux intentions du Pape. — De plus, le dimanche 26, dans le monde entier, par une concession spéciale du Souverain Pontife, tous les fidèles qui communieront en union avec le Congrès, gagneront une indulgence plénière. † Adolphe, Ev. de Quimper et de Léon.

SAINTE ANNE D'AURAY

Monseigneur l'Evêque de Vannes invite la Bretagne catholique à célébrer, le 26 juillet, à Sainte Anne d'Auray, sous la présidence de Monseigneur l'archevêque de Rennes, la reconnaissance officielle, par le Pape, du Patronage de sainte Anne sur la Province de Bretagne, et à couronner cette fête par une grande procession du Saint-Sacrement. ✕

 **LIVRES DE CHANT** † † † Il se passe peu de dimanches où quelques personnes ne viennent nous demander des Livres de Chant ; nous les ajournions en leur disant : « Les nouveaux livres de chant vont paraître incessamment : attendez, on vous préviendra. » — Eh ! bien, ces livres ont paru : chacun pourra en trouver à la Sacristie. On peut aussi se le procurer chez les libraires de Quimper, à raison de 1 f. 50 ; parce que nous avons pris un très grand nombre de ces livres, nous pouvons vous les céder à 1 f. 25.

C'est un livre parfait, bien imprimé, bien relié, contenant tous les chants usuels. Il a un léger défaut : il a oublié que les poches des *Glaziks* sont étroites.

Les chants de l'Eglise sont la plus belle chose qu'il y ait ici-bas. Pour rendre le chant nourri, il faudrait que tout le monde chante aux offices. Avec le nouveau livre, la chose sera facile.

LE COMBISME REVIENT.

Par décret paru au *Journal Officiel*, de nombreuses écoles congréganistes sont déclarées fermées à partir du 1^{er} septembre prochain. Après les Côtes-du-Nord, le Morbihan voit frapper l'école des Frères des écoles chrétiennes à Guidel, celle des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Crédin, des Filles de Jésus à Plumelin, des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Biu-

zy-Pluvigner. — Ce n'est pas cette besogne odieuse qui remettra de l'ordre dans le pays et dans nos finances!

Ecoles Libres et Conseil d'Etat ✂ Le Préfet du Morbihan annula une délibération du conseil municipal de Questembert accordant 400 francs aux écoles publiques et privées. Sur recours, le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêté du Préfet et de décider que: **Chargé par l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884 de régler les affaires de la commune, le Conseil Municipal a le droit de voter un crédit destiné à allouer des secours en nature aux élèves indigents de toutes les écoles publiques et privées et de mettre cette somme à la disposition du maire.**

DIVEZADOU



Guechall e zoa boull an horolachou: evit ar re munud a ia er jakod, ne oa ster ebet outho; neuze e ranket c hoari deus an eol hag an dud a vije arog an heur en ofisou. Hirio, e peb ti e zo eun horolaj: an dud iaouank, d'ho ugent vloas, pell arog alies, a rank caout eun horolaj bihan evit he jacod. Guir eo, stag outhi e zeus eur chadennig venn, melen avechou, a jom er mes ar chacod hag a ves-guelet, rag lugerni a ra.

E guiriones, pa veler pe seurt fañ a rer var an heur, e tostaer da gredi eo abalamour d'ar chaden muioc'h eget d'an heur, e toug kals tud montchou. — Eun tad a deu da c'houlén hag en e c'hallet badezi he grouadur da beder heur: ia, zur. Guelet hon deus ar vadisiñt o tigoùout da c'huec'h ha c'huec'h heur anter. Neuze e vez prez: ne ma ket aze ar beleg: peur e vesom ni disro? ni a zo ken pel! — An er o peuz da veza pel, pa z'oc'h het keit o tont.

Hag an eurejou! aman, peurvuia, deg heur merket, a zo deg heur anter da sigouout. Deut d'ar voure'h divesad, ne bresser ket mont d'an Ilis: konta a rer netra amser ar beleg zo var iun o c'hedal. E kals paressiou zo, klass an eured a bign gant an heur. Pa o peuz horolachou ha montchou, digouezit d'an heur, evit diskuel da betra e zint mad.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 26 juillet, 8^e dimanche après la Pentecôte, solennité de **SAINTE ANNE** patronne de la Bretagne, double de 1^{re} classe avec octave.

MESSES au bourg à 6 h., 8 h. et 10 heures. A. Menfouez messe à 6 heures.

Nota — Pendant toutes les vacances il n'y aura pas de messe à 7 heures.

PAGES de l'office dans le nouveau Manuel Paroissial: Kyrie, Gloria, Credo, pages 255 et suivantes. — Pour l'exposition du Saint Sacrement: O salutaris, page 164. — Vêpres: Psaumes, pl. 121 et suivantes. Hymne, p. 270. Bénédiction — Adoro te, p. 195. — Oremus pro pontifice, p. 241. — Sub tuum, p. 212.

Te Deum, page 249. — O Vierge de Massabielle, en parties.

SERVICES de huitaine: François Corré, Manoir des Sallés.

Jean René Clec'h, Kerguittoz.

après noces: pour les familles Friant et Bernard.

MARIAGES: 21 juillet, Hervé Marie Joutour et Perrine Marie Guillou.

Jean Marie Friant et Marie Jeanne Bernard.

DÉCÈS: 19 juillet, Jean René Clec'h, 27 ans, Kerguittoz.

23 juillet, Jeanne Yvonne Guey, 1,5 jours, l'Erivic-Cuzan.

IL FAUT AVOIR SON MANUEL PAROISSIAL

Tout le monde doit chanter à la grand'messe, il faut donc avoir un livre de chant qui est désormais, dans le diocèse, le Manuel Paroissial.

Comme on l'a donné en prix aux élèves des premières classes dans les deux écoles libres, plus de deux cents l'ont déjà dans la paroisse. Ceux qui ne l'ont pas encore doivent se hâter de venir le demander à la sacristie au prix de faveur de 1f.25 et tous alors mettons-nous résolument au nouveau chant qui sera inauguré demain.

Il y aura quelques difficultés en commençant, mais, avec quelques leçons, on en viendra bien à bout. Ces leçons se donneront à la grand'messe et aux vêpres auxquels nous prions nos paroissiens de venir plus nombreux que jamais.

PETIT PARDON de MENFOUEZ

Dimanche a eu lieu le petit pardon de Menfouez, le pardon de Saint Hervé.

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber par torrents toute la journée, la chapelle était remplie aux deux messes. Monsieur Floch qui faisait encore le pardon a parlé avec beaucoup d'onde de la prière, de sa nécessité et de ses avantages. Les vêpres ont été chantées immédiatement après la messe, puis l'on a profité d'une petite éclaircie pour faire la procession habituelle au tour de la chapelle. Le pardon était fini, chacun s'est hâté de rentrer chez soi pour se mettre à l'abri de l'inondation.

SUCCÈS CLASSIQUES

Nous sommes heureux de signaler les brillants succès remportés par nos jeunes paroissiens élèves des écoles secondaires libres. Trois d'entre eux viennent de subir avec honneur les épreuves de la première partie du baccalauréat. Ce sont :

- M.M. Marc Dorval, du Guenloc'h, à Saint Vincent.
- Charles Poulhazan, de Tréouzon, à Saint Viuceut.
- Alain Patérou, Croix des Gardiens à Saint Yves.

Nous adressons nos meilleures félicitations aux jeunes lauréats et à leurs familles.

DISTRIBUTION des PRIX

Hier jeudi avait lieu la distribution des prix dans nos deux écoles libres.

Le matin c'était pour l'école Saint Raphael.

A 9 heures, les trois grandes classes des filles transformées en salle de fête étaient pleines d'enfants endimanchés et de parents venus pour couronner leurs enfants, garçons et filles.

La distribution commence par la classe enfantine qui auparavant donne un petit chant de Yann Nibor: Les quatre frères et l'Ella. Puis vient le tour de la 3^e classe avec une saynète: Une faute réparée. La 2^e classe chante: La prière pour tous de Victor Hugo. Enfin les grandes de la première classe ont deux pièces à elles toutes seules: Ah! si j'étais professeur et: La dernière espièglerie, avec le chant final: Debout soldats du Christ. Il faut dire que tous les morceaux, chants et pièces, ont été très bien rendus. M. le Recteur de Saint Mathieu donne alors quelques compliments aux maîtresses et aux élèves et chacun s'en va heureux et content car toutes ont eu un prix, quelques unes même en ont eu deux ou trois.

Nous lions pas de donner les noms des élèves qui ont le plus brillé dans chaque classe.

Classe enfantine; Michel Canévet Jeanne Ruello.

3^e classe: Jeanne Gironac Marie J. Lossouarn.

2^e — ; Renée Floc'h Mélanie Nédélec.

1^e — ; Maria Le Gall Anna Hemery (prix d'honneur.)

L'après-midi, c'est le tour de Saint Charles.

A 1 heure les élèves sont déjà formés en carré, dans la cour, pour des exercices de gymnastique, fort bien exécutés. Puis viennent des mouvements d'ensemble réglés par la musique de la maison et enfin, le clou de la première partie du programme: les pyramides, d'une hardiesse extraordinaire. Les applaudissements éclatent à chaque figure, et tous sont d'accord pour dire que les élèves de Saint Charles, peuvent déjà, au bout d'un an, prendre place, à côté de n'importe quelle société de gymnastique. Nous faisons la même remarque pour la musique qui a fait des progrès étonnants, elle va bientôt remplacer l'ancienne musique du Likés si avantageusement connue.

L'assemblée, maintenant très nombreuse, s'assied dans le préau devant un petit théâtre dressé au rond et admirablement de-

coré. La distribution des prix commence précédée aussi pour chaque classe, d'un chant ou d'une pièce comique. Les étrennes de la Huchette ; Le cou pelé ; Loustalot en maœuvre ; Lorient, scène militaire, rendus avec un brio parfait.

M. le chanoine Corré prend la parole et dans une causerie charmante exprime toute sa satisfaction devant les résultats obtenus. Il en souhaite de plus grands dans l'avenir.

Ont obtenu le plus de succès dans chaque classe :

- 5. Y. Seznec, Plogonnec — H. Cognec, Mezarc'hitbou
- 4. R. Seznec, Savardiry — J. Moenner, Bourg
- 3. J. M. Coatmen, Bourg — H. Huitric, Ergué-Gabéric
- 2. S. Philippe, Plogonnec — J. L. Hascoet, Guengat
- 1. Jean Barvil, Penhars — Michel Bourhis, Bourg

La semaine prochaine nous donnerons les noms des lauréats des examens de la Société des Agriculteurs de France. La rentrée est fixée au lundi 14 septembre.

EUN ALI BENAK EVIT AN EOOST

4. Bezit ato er stad a c'hras evit ma teui peb tro o poan ac o sku s'der da gonfa deoc'h evit ar barados, a n'em gavo james drouc ebet gan oc'h.

2. Respet ar zul a zo devez an Aot. Doue. A bris-bet ne labourit en devez-se ; e leac'h goumit e collec'h rac tenna r'aflec'h mallos Doue varnoc'h.

3. Ne vankit james d'an ofern da zul, a deuit d'an ofern bred d'o tro, goude ne ve nemet evit deski ar c'han neves a gomanso varc'hoas.

4. Dale hit mad da lezen ar vijil da vevet. Ne ket maioe'h permetter drebi kig en deis-se en hanv eget eur amzor ail Goassoc'h pec'het eo a rit ma roit kig var digarez e zeus kals tud ganeoc'h ra c'o lod o pezo ive er pec'het a reio an dud's, ne gredont ket refus ac'hanoc'h ovel ma ve o dever-hen oher.

5. Divouallit d'eus peb tra a ve disurs, deus ar c'homzou udur dens ar skouerion fall. Lezit a gastes ar jone hadennou, mesus a laka ac'hanoc'h da veza kemeret gant ar re ne anavezont ket ac'hanoc'h, evit tud goues. Divouallit dreist oll deus ar boisson milliget, caos deus kement a valeurion, ac' a gollo net ar vro ma ne garer diqual.

6. Erin beza fidel da ginnig, bemdes o poan ac o laboounda Zoue, ac en eur ober o c'heost var an douar e reoc'h ive o c'heost evit ar bed all.

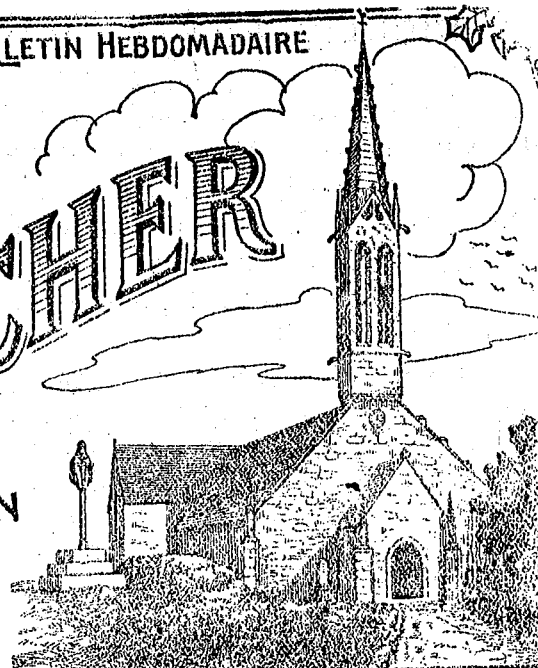
Imp. Gér. J. B. Le Mel. Kerfeunteun.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

Louée soit la très-Sainte TOUJOURS !
et très-Auguste Trinité.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 2 Aout, 9^e dimanche après la Pentecôte, PARDON de Saint Pierre de Cuzon.

MESSES au bourg à 6h. et 8 heures. A Cuzon, à 6 h. 1/2 ; à 10 heures grand'messe. A 3 heures les Vêpres, précédées du chapelet et suivies de la Procession et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Lundi à 6 heures, messe à la chapelle de Cuzon.

Nota — Pendant toutes les vacances il n'y aura pas de messe à 7 heures

Premier VENDREDI du mois : le 7 août, messe du Sacré Cœur à 6 h. Intention du mois : aidons les Missions de l'Indo-Chine.

SERVICES (à 8 h. 1/2) de huitaine : Jean René Nicot, Ty-Gardiens.

— — après noces : familles Hervé Joncour et Perrine Guillou

— — — — — Jean Louis le Gall et Josephe Hervé

BAPTÊMES : : 29 juillet, Pierre Marie Clec'h, Keranclouarec

— — — — — 30 — Jean Pierre Lozac'hmeur, Coatbily-Vraz

Ondoiement : 24 juillet : Nicole Crépin du Bourg

MARIAGES : 27. — Jean Louis Le Gall, de Saint-Corentin et Marie Josephe Hervé, de Kerfeunteun.

DÉCÈS : 27 Juillet, Jean René Nicot. 33 ans, de Ty-Gardien.

INDULGENCES DE LA PORTIONCULE

Applicant pour cette année le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S. Sacrement.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, le samedi, 1 Août, jusqu'au soir du dimanche à minuit.

Pardon de CUZON

Nous donnons ici les noms des personnes désignées pour porter les enseignes au Pardon de Saint Pierre de Cuzon :

- grande bannière : Jean Pétillon, moulin Saint Denis
 Pierre Gestin, Kerveguen
 René Pétillon, Saint Denis.
- petite — — Marc Dorval, Guerloc'h
 Charles Poulhazan, Tréouzen
 Jean Michelet, Cuzon.
- grande — Marie Jeanne Pétillon, Saint Denis
 Louise Kervrann, Cuzon
 Catherine Pétillon, Saint Denis
- petite — — Marie Jeanné Gestin, Forêt
 Marie Anne Gaonac'h, moulin Penc'hoat
 Louise Nagot, Ty Fourman
- Pain bénit : Corentin le Cœur, Kerlic.

SUCCÈS SCOLAIRES

Faute de place, nous n'avons pas pu, dans notre dernier nu-

méro du « CLOCHER », contenant le compte-rendu de la distribution des prix dans nos écoles chrétiennes, parler des succès obtenus par les élèves de l'école Saint Charles aux examens de la « Société des Agriculteurs de France ».

Nous sommes heureux de donner ici les noms des premiers élèves de l'école qui ont obtenu le *diplôme d'agriculture* accordé par cette Société, qui, chacun le sait, ne les prodigue pas :

Georges Bonder, de Clohars-Fouésnant, qui a obtenu une médaille.

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Louis Baccon, Trégunc | Michel Bourhis, Bourg |
| Jean M. Hascoët, Plogonnec | Hervé Sez nec, Savardiry |
| Alexandre le Bec, Scaër | Jean Larvol, Penhars |
| Pierre Tymen, Queménéven | Yves le Minor, Tréméoc |

Nous adressons nos félicitations aux jeunes lauréats et à leurs maîtres.

CAISSE RURALE

Nous le constatons avec bonheur, les économies viennent à la Caisse Rurale, très nombreuses. Ce sont des domestiques, qui confient à la Caisse leurs petites épargnes ; ce sont de petits fermiers, dont Dieu a béni le travail et la conduite ; la Caisse a même reçu des capitaux arrivant en sommes rondelettes.

En fait, tous ces capitalistes ont choisi pour leur argent un placement de tout repos. Ils pouvaient trouver ailleurs des intérêts plus forts : nulle part, ils n'eussent rencontré des garanties aussi solides. Les Administrateurs de la Caisse sont des hommes d'affaires avisés, qui ont déjà fait leurs preuves : ils ne confient les fonds de la Caisse qu'à des personnes sérieuses de Kerfeunteun, ils exigent une caution sûre : et toutes ces garanties viendraient-elles à faiblir dans un cas donné, tous les sociétaires répondent devant ceux qui confient leurs économies à la Société. Les remboursements se font à vue : le plus souvent, il suffit de se présenter avec son livret. C'est un merveilleux placement et une bonne œuvre.

+ + + + +

La Caisse Rurale est utile à une catégorie opposée de clients voilà un cultivateur auquel il manque 200f. pour compléter sa

Saint Michel : il a des bêtes à vendre, mais elles ne sont pas à point; un autre a du blé à écouler, mais le cours est au plus bas. Tel a besoin d'augmenter son matériel de ferme. Ils trouveront à la Caisse Rurale la somme qu'il leur faut, pour le modeste intérêt de 3 f. 75 0/0. Les frais d'acte sont ridiculement faibles. On rembourse par à compte comme on veut, en deçà du terme fixé.

La Caisse prête de grosses sommes; elle aime encore mieux en prêter de petites, 1000, 500, 200, 100 f.

La Caisse Rurale, c'est la charité chrétienne mise en pratique d'une façon économique.

CROIX BLANCHE † Il s'est fondé à Kerfeunteun une Société dont le but est de lutter contre l'usage de l'alcool et l'abus du cidre et autres boissons fermentées. Doivent inscrire leurs noms à cette société *tous ceux qui poursuivent le même but.*

AR VAKANSOU

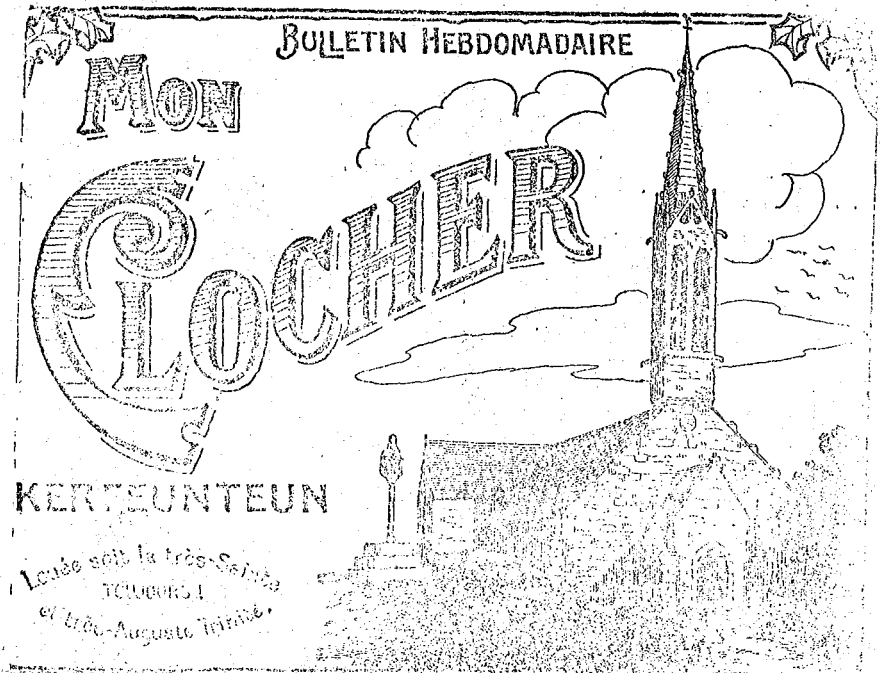
Bugale hor scoliou christen a zo brema er vacansou. Eat int ama alont, peb hini d'he gear, da velet o c'herent, ha da sis kuisa o spered epad an eost.

Fizians hor beuz, tadou ha mammou, n'o pezo ket da glemm gant ar vugale-se, epad ar vacansou, e vezeoch kountant ane zo e tiskouezint deoc'h dre muioc'h a garantez e comprenont ar boan a gemerit ganto evit ho deski mad hag sevel e doujans Doue

Ar c'hentel ou a furnez hag a vouisiegez o deus bet bemdez er skol a rei dezo, fizians hor beuz, kaout evidoc'h muioc'h a respet, muioc'h a sentidigez.

Euz ho tu ive, kerent christen, diwallit na deufe netra en ho ty da freuza al labour vab ha zo bet great epad ar bloaz-scol var dro kaloun ha spered vugale-se. Ma fell deoc'h e chomfen bugale fur, bugale vad, a rei oc'h henor hag ho skoazel en ho kosni ne lavarit ket ha na lezet ket lavaret morse dirazo komzou udur, na lezit ket dreist oll rei dezo skoueriou fall; beillit ha taolit evez mad var an dra-se, ha neuze goude an eost e c'hellin disrei adarre d'ar scol gae, laouen iac'h ho c'haloun hag o spered evel m'edont pa z'eant d'ar gear.

Imp. Gér. J. B. Le Mel. Kerfeunteun.



OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 9 Août, 10^e dimanche après la Pentecôte, MESSES au bourg à 6 h. 1/2, à 8 h. à 10 heures.

Messe double p.51. Credo p.69, et ainsi tous les dimanches ordinaires. Vêpres de S.Laurent Martyr

Nota.— Autant qu'il sera possible nous maintiendrons ces 3 messes au bourg. Pendant toute la durée de la guerre, il n'y aura pas de messe de chapelle.

SERVICES : de huitaine: Yves Bloc'h, Bourg.

— — anniversaire : Jean Marie Le Cœur Ty Gardiens

— — annuel : — id. — —

— id — : Jean René Clec'h, Kerguinos.

ÉCÈS. 3 août : Yves Bloc'h. 39 ans, du Bourg.

medi 15 août fête de l'Assomption. A 1 h.1/2, réunion des sants de Marie. A 2 h 1/2, Chapelet, Vêpres, Procession Béatification solennelle du T.S.Sacrement.

prions nos paroissiens de venir nombreux à cette procession pour mettre notre armée et notre pays sous la protection de la Sainte Vierge.

A NOS LECTEURS

Malgré le départ de ses imprimeurs ordinaires MON CLOCHER a voulu paraître encore une fois, pour prendre congé de ses lecteurs et leur donner ses derniers avis dans les circonstances pénibles que nous traversons. Immédiatement quand la chose sera possible, c'est à dire à la fin de la guerre, nous reprendrons notre publication, et nous tiendrons compte à nos lecteurs du restant de leur abonnement annuel.

A bientôt s'il plaît à Dieu.

PARDON DE CUZON

Le pardon de saint Pierre Cuzon, si fréquenté et si animé d'ordinaire s'est ressenti naturellement de l'angoisse qui étreint en ce moment tous les cœurs.

La grand messe a été chantée par le R. P. Le Sann missionnaire d'Haïti venu en France pour sa santé, et aussi pour défendre son pays si on veut bien accepter son et n. c. u. s.

Monsieur le Recteur a prêché et répété ce qu'il avait déjà dit aux différentes messes basses. Il a dit aux portants de se préparer à bien remplir leur devoir de bons soldats et de bons chrétiens par une bonne confession faite avant le départ.

A ceux qui restent il a dit de prier pour les absents, de s'entraider entre eux, d'être bons pour les pauvres qui souffriront de la guerre, et d'être meilleurs chrétiens que jamais pour mettre Dieu de notre côté et attirer ses bénédictions sur nos armées.

Puis il annonce qu'en raison des circonstances, les Vêpres seront chantées immédiatement après la messe ce qui a été fait.

Esperons que l'an prochain le pardon sera plus joyeux et plus consolant.

LA GUERRE

La brusque attaque de la Serbie par l'Autriche pour la punir du meurtre de l'Archiduc François Ferdinand et de sa femme meurtre commis par un Serbe, mais sujet Autrichien, devait amener l'intervention de la Russie, libératrice et protectrice de tous les peuples des Balkans.

C'est en vain que l'Allemagne a voulu l'intimider en menaçant d'intervenir aussi en faveur de l'Autriche son alliée; la Russie

a répondu avec raison qu'on ne saurait rendre toute une nation responsable d'un crime commis par un de ses sujets et elle a continué ses préparatifs de guerre.

La France se devait de venir en aide à la Russie. Depuis 30 ans nous sommes alliés, et elle nous a préservé bien des fois de l'attaque des Allemands. Ne pas venir à son aide eut été une ingratitude et un manque de parole, c'eut été déchoir.

Notre gouvernement après avoir essayé de tous les moyens pour arriver à un accommodement a résolu de venir en aide à la Russie, de là la guerre actuelle.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, le choc devait se produire. Trop de fusils étaient chargés, et à moins de nous jeter à ses genoux et de lui livrer notre pays sans nous défendre, l'Allemagne n'aurait jamais cessé de nous chercher querelle et de nous susciter des difficultés. Il valait mieux en finir, d'autant plus que jamais des circonstances n'ont été aussi favorables.

L'Angleterre qui est aussi notre alliée, marche à fond avec nous, tandis que l'Italie alliée de l'Allemagne veut rester neutre.

Notre armée renforcée d'une année entière grâce surtout à la prévoyance et à la sagesse des patriotes catholiques n'a jamais eu autant de chances de succès. La Russie également se préparait depuis plusieurs années, et est prête. Samedi dernier 1^{er} août, l'Allemagne, après l'Autriche, déclarait la guerre à la Russie. En France on répondait par la mobilisation générale.

Dimanche les Allemands, sans déclaration de guerre, violaient notre frontière: les hostilités avaient commencé. Elles continuent. La France est sans reproche. Dieu nous vienne en aide!

MOBILISATION DANS LA PAROISSE

Le samedi 1^{er} août à 4 h. de l'après-midi, l'ordre de mobilisation générale arrivait dans la paroisse. Le tocsin sonne à l'église et un peu plus tard dans les chapelles; des affiches sont apposées partout. Chacun sent que l'heure est venue et fait son sacrifice.

Nos deux excellents vicaires MM. Le Mel et Saout étaient des premiers appelés. Le temps de mettre un peu d'ordre à leurs papiers, et les voilà prêts.

Mais ils ne pouvaient partir sans prendre congé de Notre bon-

ne Mère et Patronne MAM DOUE, et après souper les voilà en pèlerinage à la chapelle. Le lendemain après la messe de huit heures ils allaient à la gare et partaient dans la matinée pour Nantes. Dieu nous ramène nos bons vicaires, nous n'en trouverons jamais de meilleurs ni de plus dévoués.

Toute la soirée du dimanche les partants du lundi, fidèles à la recommandation faites le matin, venaient se confesser pour communier le lendemain, et il en a été ainsi toute la semaine. Rares ont été les partants qui n'ont pas voulu auparavant mettre ordre à leurs affaires comme ils désaient.

Dans la paroisse la mobilisation s'est faite avec calme et entrain. Que la Très Sainte et Très Adorable Trinité garde en sa sainte grâce tous les enfants de Kerfeunteun. Que notre bonne mère Mamou Doue, les ramène à la maison sains et saufs.

PRIÈRES POUR L'ARMÉE

Dès dimanche au soir, à 8 h. moins un quart, beaucoup d'habitants du bourg se réunissaient à l'église pour les prières du soir et le chapelet pour l'armée. Ces prières se feront tous les soirs à la même heure pendant toute la durée de la guerre.

Nous prions donc nos paroissiens trop éloignés de l'église d'en faire autant chez eux et de réciter tous les soirs quand ce sera possible un chapelet pour les absents. Probablement Monseigneur ordonnera des prières publiques: nous vous le dirons dimanche.

Nous recommandons encore une fois à tous d'être plus chrétiens que jamais, et quand on est devant le danger qu'il faut se jeter entre les bras de Dieu et demeurer près de son cœur. Soyez assidus aux prières et à la messe. Ne blasphémez pas. Ne vous adonnez pas à la boisson. Laissez de côté toute eau-de-vie. Entraidez-vous pour la moisson. Soyez bons pour les pauvres, surtout ceux de votre voisinage.

Mettons notre espoir en DIEU et il ne nous abandonnera pas.

AU REVOIR, à un temps meilleur qui viendra bientôt, nous l'espérons.